Emploi et Développement social Canada
Employment and Social Development Canada
Canada

# Fonds pour l'accessibilité

# Information de taux fixe 2025-2026

**Fonds pour l’accessibilité : Information de taux fixe, 2025-2026**

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en **commandant en ligne** ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2025

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : **droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca**.

**PDF**
Nº de cat. Em12-80/2025F-PDF
ISBN 978-0-660-77164-9

Les dimensions et les exigences décrites dans les schémas sont fondées sur le Code national du bâtiment (CNB) 2015. Elles ont été établies à partir des normes de l'Association canadienne de normalisation (ACN). Pour connaître les normes locales, communiquez avec l'autorité compétente et les responsables des codes de construction locaux et municipaux. Les normes et les exigences précises représentant des solutions acceptables en vertu du Code du bâtiment varient selon les provinces, les villes et les municipalités. Les schémas ne sont présentés qu'à titre de référence. Ils ne sont que des suggestions de méthodes de construction acceptables qui répondent à l'intention du Code du bâtiment.

Avec l'autorisation de l'ACN (exerçant ses fonctions sous le nom de « Groupe ACN »), 178, boulevard Rexdale, Toronto (Ontario) M9W 1R3, le matériel est reproduit à partir de la norme **CSA/ASC B651 : 23, Conception accessible pour l'environnement bâti, et CSA/ASC B652 : 23, Logements accessibles**, du Groupe ACN. Ce document n'est pas la position complète et officielle du Groupe ACN sur le sujet auquel il est fait référence. La position est représentée uniquement par la norme en son entier. Bien que l'utilisation de ce document soit autorisée, le Groupe ACN n'est pas responsable de la manière dont nous présentons les données dans ce document ou des représentations et interprétations. Aucune autre reproduction d'images n'est autorisée. Pour obtenir plus d'informations ou pour acheter des normes auprès du Groupe ACN, veuillez consulter **store.csagroup.org** ou composer le 1-800-463-6727.

# Table des matières

**Liste des figures** ..... **3**

**Description des taux fixes pour les projets de construction** ..... **4**

**Comment fonctionnent les coûts à taux fixes** ..... **5**

**Quelle incidence aura l'emplacement du projet sur les montants de financement** ..... **5**

**Planification et budget d'urgence du projet** ..... **5**

**Rampes** ..... **6**
Figure 1 : Rampes ..... 6

**Portes accessibles** ..... **8**
Figure 2 : Portes accessibles ..... 8

**Toilettes accessibles** ..... **10**
Figure 3 : Toilette accessible à occupant unique – Plan général ..... 10
Figure 4 : Hauteur des accessoires dans la salle de toilette ..... 12
Figure 5 : Salle de toilettes dotée de plusieurs cabines, dont une cabine accessible – Plan général ..... 13
Figure 6 : Cabine accessible – Plan général ..... 15
Figure 7 : Cabine de douche accessible en fauteuil roulant – Plan général ..... 16

**Plateformes élévatrices accessibles** ..... **17**
Figure 8 : Choisir entre une plateforme élévatrice accessible et un ascenseur en tenant bien compte de ses besoins en matière d'accessibilité ..... 17
Figure 9 : Choisir une plateforme élévatrice en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité ..... 18
Figure 10 : Plateforme élévatrice inclinée ..... 19
Figure 11 : Plateforme élévatrice verticale (avec enceinte) ..... 20

**Ascenseurs** ..... **21**
Figure 12 : Choisir un ascenseur en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité ..... 21
Figure 13 : Ascenseur à usage limité/utilisation limitée (ULUL) ..... 22
Figure 14 : Ascenseur hydraulique ..... 23
Figure 15 : Ascenseur à traction ..... 25

**Lève-personne pour piscine** ..... **27**
Figure 16 : Choisir un lève-personne pour piscine en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité ..... 27
Figure 17 : Lève-personne pour piscine hors terre ..... 28
Figure 18 : Plateforme élévatrice permanente pour piscine creusée ..... 29

**Des environnements multisensoriels** ..... **30**
Figure 19 : Choisir un espace multisensoriel en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité ..... 30
Figure 20 : Pièce multisensorielle ..... 31
Figure 21 : Station mobile multisensorielle ..... 35

**Aires de jeux accessibles** ..... **37**
Figure 22 : Choisir une aire de jeux accessible en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité ..... 38
Figure 23 : Aire de jeux accessible – petite ..... 39
Figure 24 : Aire de jeux accessible – moyenne ..... 41
Figure 25 : Aire de jeux accessible – grande ..... 42

**Stationnement accessible ..... 43**
Figure 26 : Stationnement accessible – unique – inférieur au niveau du sol ..... 44
Figure 27 : Stationnement accessible – multiple – inférieur au niveau du sol ..... 45
Figure 28 : Stationnement accessible – inférieur au niveau du sol et au niveau du sol ..... 47

**Aires de débarquement accessibles ..... 48**
Figure 29 : Aires de débarquement accessibles ..... 49

**Stations de recharge accessibles pour les véhicules électriques ..... 51**
Figure 30 : Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – borne unique – au niveau du sol ..... 51
Figure 31 : Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – bornes multiples – au niveau du sol ..... 52
Figure 32 : Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – borne unique – inférieure au niveau du sol ..... 53
Figure 33 : Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – bornes multiples – inférieure au niveau du sol ..... 54

**Cuisines accessibles ..... 56**
Figure 34 : Cuisine accessible – Plan général ..... 56
Figure 35 : Schéma d'une cuisine accessible ..... 57
Figure 36a : Cuisine accessible – hauteurs et dégagements ..... 58
Figure 36b : Cuisine accessible – hauteurs et dégagements ..... 59

**Fontaines d'eau accessibles et stations de lavage des mains accessibles ..... 63**
Figure 37 : Fontaine intérieure – murale versus autonome ..... 63
Figure 38 : Fontaine intérieure – fontaine avec station de remplissage de bouteille versus station de remplissage de bouteille seule ..... 64
Figure 39 : Fontaine extérieure – fontaine avec station de remplissage de bouteille versus fontaine seule ..... 65
Figure 40 : Fontaine extérieure – fontaine d'eau avec station de remplissage de bouteille et bassin pour les animaux d'assistance ..... 66
Figure 41 : Station de lavage des mains ..... 67

**Salles multifonctionnelles accessibles ..... 68**
Figure 42 : Salle multifonctionnelle accessible – Plan général ..... 68

**Notes ..... 73**

# Liste des figures


- **Figure 1 :** Rampes
- **Figure 2 :** Portes accessibles
- **Figure 3 :** Toilette accessible à occupant unique – Plan général
- **Figure 4 :** Hauteur des accessoires dans la salle de toilette
- **Figure 5 :** Toilettes dotées de plusieurs cabines, dont une cabine accessible – Plan général
- **Figure 6 :** Cabine accessible – Plan général
- **Figure 7 :** Cabine de douche accessible en fauteuil roulant - Plan général
- **Figure 8 :** Choisir entre une plateforme élévatrice et un ascenseur en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité
- **Figure 9 :** Choisir une plateforme élévatrice en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité
- **Figure 10 :** Plateforme élévatrice inclinée
- **Figure 11 :** Plateforme élévatrice verticale (avec enceinte)
- **Figure 12 :** Choisir un ascenseur en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité
- **Figure 13 :** Ascenseur à usage limité/utilisation limitée
- **Figure 14 :** Ascenseur hydraulique
- **Figure 15 :** Ascenseur à traction
- **Figure 16 :** Choisir un lève-personne pour piscine en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité
- **Figure 17 :** Lève-personne pour piscine hors terre
- **Figure 18 :** Lève-personne permanent pour piscine creusée
- **Figure 19 :** Choisir un espace multisensoriel en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité
- **Figure 20 :** Pièce offrant un environnement multisensoriel
- **Figure 21 :** Station mobile multisensorielle
- **Figure 22 :** Choisir une aire de jeu accessible en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité
- **Figure 23 :** Aire de jeux accessible – petite
- **Figure 24 :** Aire de jeux accessible – moyenne
- **Figure 25 :** Aire de jeux accessible – grande
- **Figure 26 :** Stationnement accessible – unique – inférieur au niveau du sol
- **Figure 27 :** Stationnement accessible – multiple – inférieur au niveau du sol
- **Figure 28 :** Stationnement accessible – inférieur au niveau du sol et au niveau du sol
- **Figure 29 :** Aires de débarquement accessibles
- **Figure 30 :** Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – borne unique – au niveau du sol
- **Figure 31 :** Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – bornes multiples – au niveau du sol
- **Figure 32 :** Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – borne unique – inférieure au niveau du sol
- **Figure 33 :** Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – bornes multiples – inférieure au niveau du sol

- **Figure 34 :** Cuisine accessible – Plan général
- **Figure 35 :** Schéma d'une cuisine accessible
- **Figure 36a :** Cuisine accessible – hauteurs et dégagements
- **Figure 36b :** Cuisine accessible – hauteurs et dégagements
- **Figure 37 :** Fontaine intérieure – murale versus autonome
- **Figure 38 :** Fontaine intérieure – fontaine avec station de remplissage de bouteille versus station de remplissage de bouteille seule
- **Figure 39 :** Fontaine extérieure – fontaine avec station de remplissage de bouteille versus fontaine seule
- **Figure 40 :** Fontaine extérieure – fontaine d'eau avec station de remplissage de bouteille et bassin pour les animaux d'assistance
- **Figure 41 :** Station de lavage des mains
- **Figure 42 :** Salle multifonctionnelle accessible – Plan général

# Description des taux fixes pour les projets de construction

**Lorsque vous faites une demande au Fonds pour l'accessibilité, une calculatrice interactive vous guide au travers d'une série d'options pour vous aider à déterminer le montant de financement admissible pour :**

- les rampes;
- les portes accessibles;
- les toilettes accessibles;
- les plateformes élévatrices accessibles;
- les ascenseurs;
- les lève-personnes pour piscine;
- les environnements multisensoriels;
- les aires de jeux accessibles;
- les stationnements accessibles;
- les aires de débarquement accessibles;
- les bornes de recharge accessibles pour les véhicules électriques;
- les cuisines accessibles;
- les fontaines d'eau accessibles et stations de lavage des mains accessibles;
- les salles multifonctionnelles accessibles.

## Comment fonctionnent les coûts à taux fixes

**Les coûts à taux fixes tiennent compte de nombreux facteurs, notamment :**

- les articles essentiels et les composantes nécessaires pour répondre aux normes d'accessibilité;
- la juste valeur marchande du matériel et de la main-d'œuvre;
- les matériaux de construction qui sont d'une qualité commerciale standard;
- l'emplacement du projet;
- les permis nécessaires et les honoraires professionnels.

## Quelle incidence aura l'emplacement du projet sur les montants de financement

Le taux fixe ajuste les coûts en fonction de l'emplacement du projet. Cette analyse comprend l'éloignement du lieu de projet ou la difficulté d'y accéder.

## Planification et budget d'urgence du projet

Le taux fixe calculera les coûts admissibles pour chaque projet. Toutefois, les situations et les coûts imprévus sont chose courante avec les projets de construction. Nous vous conseillons de consulter des professionnels certifiés pour déterminer l'ampleur de votre projet. Nous vous recommandons aussi de prévoir un budget d'urgence correspondant à environ 20 % du coût total du projet afin de compenser les coûts imprévus.

**Veuillez noter :** Des enjeux relatifs à la chaîne d'approvisionnement et la pénurie de main-d'œuvre peuvent entraîner des répercussions sur les projets de construction qui dépassent les normes habituelles de l'industrie. Au moment de planifier votre projet d'accessibilité, il est recommandé de faire preuve d'une plus grande diligence raisonnable en confirmant les échéances, la portée et les coûts du projet auprès de professionnels agréés.

# Rampes

**Figure 1 : Rampes**

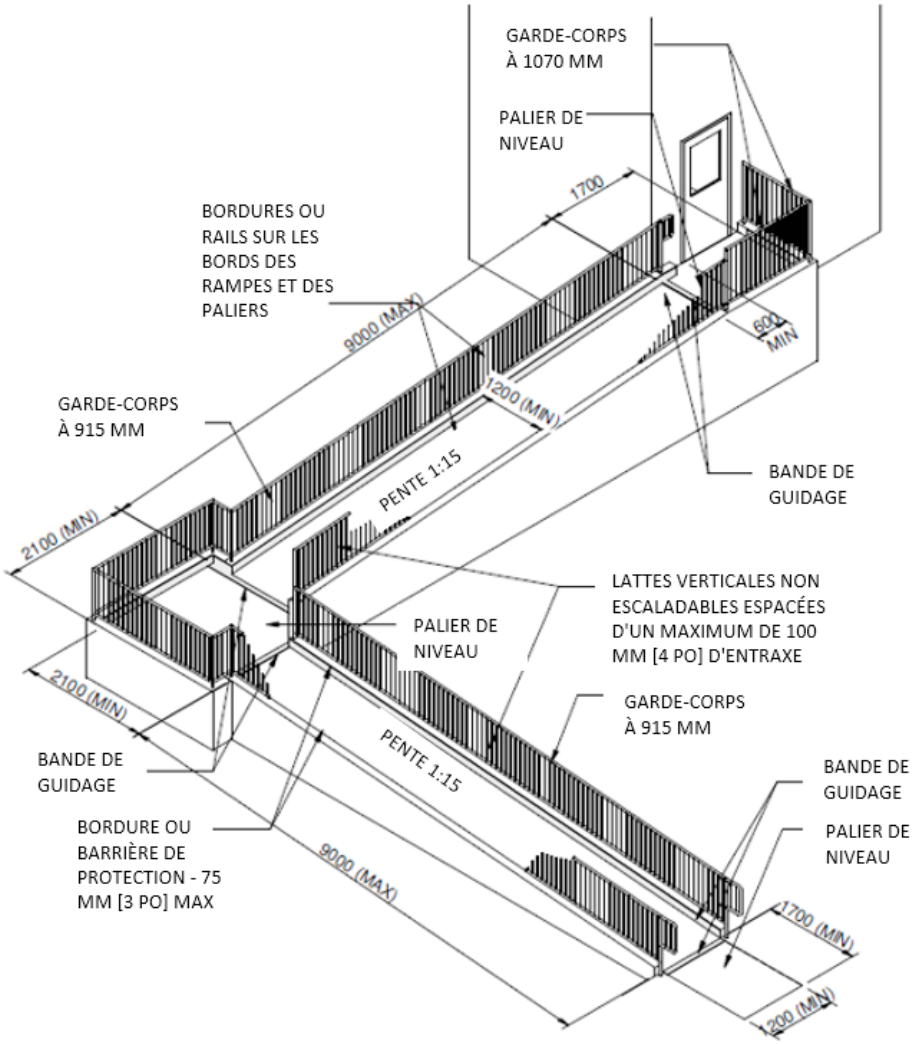


**Source :** Figure 34 a), CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation.

Une rampe est une pente ou une inclinaison qui relie 2 niveaux différents, à l'entrée ou entre les étages d'un bâtiment. Les rampes permettent aux fauteuils roulants et autres aides à la mobilité d'accéder plus facilement à un bâtiment ou de naviguer entre des zones de hauteurs différentes. Le long de la rampe, il y a des éléments de sécurité tels que des bordures, des garde-corps, des mains courantes, des bandes verticales et des bandes de guidage.

Ces éléments permettent aux personnes et monter et descendre la rampe en sécurité. Par exemple, les bandes de guidage indiquent le changement de plancher à l'entrée de la porte et là où la rampe tourne :

- la pente de la rampe ne doit pas dépasser 1:15
- elle doit avoir une largeur d'au moins 3 pi 9 po (1 200 mm)
- les garde-corps ont une hauteur de 3 pi (915 mm) de haut
- les lattes verticales sont placées à une distance maximale de 4 po (100 mm)

---

**Les rampes comprennent :**

- la rampe et les paliers
- les bordures, garde-corps, mains courantes et lattes verticales
- l'ossature
- les bandes de guidage/de couleur contrastante
- les fondations

---

**Élément d'accessibilité facultatif :**

- couverture contre les intempéries pour les rampes extérieures

# Portes accessibles

**Figure 2 : Portes accessibles**

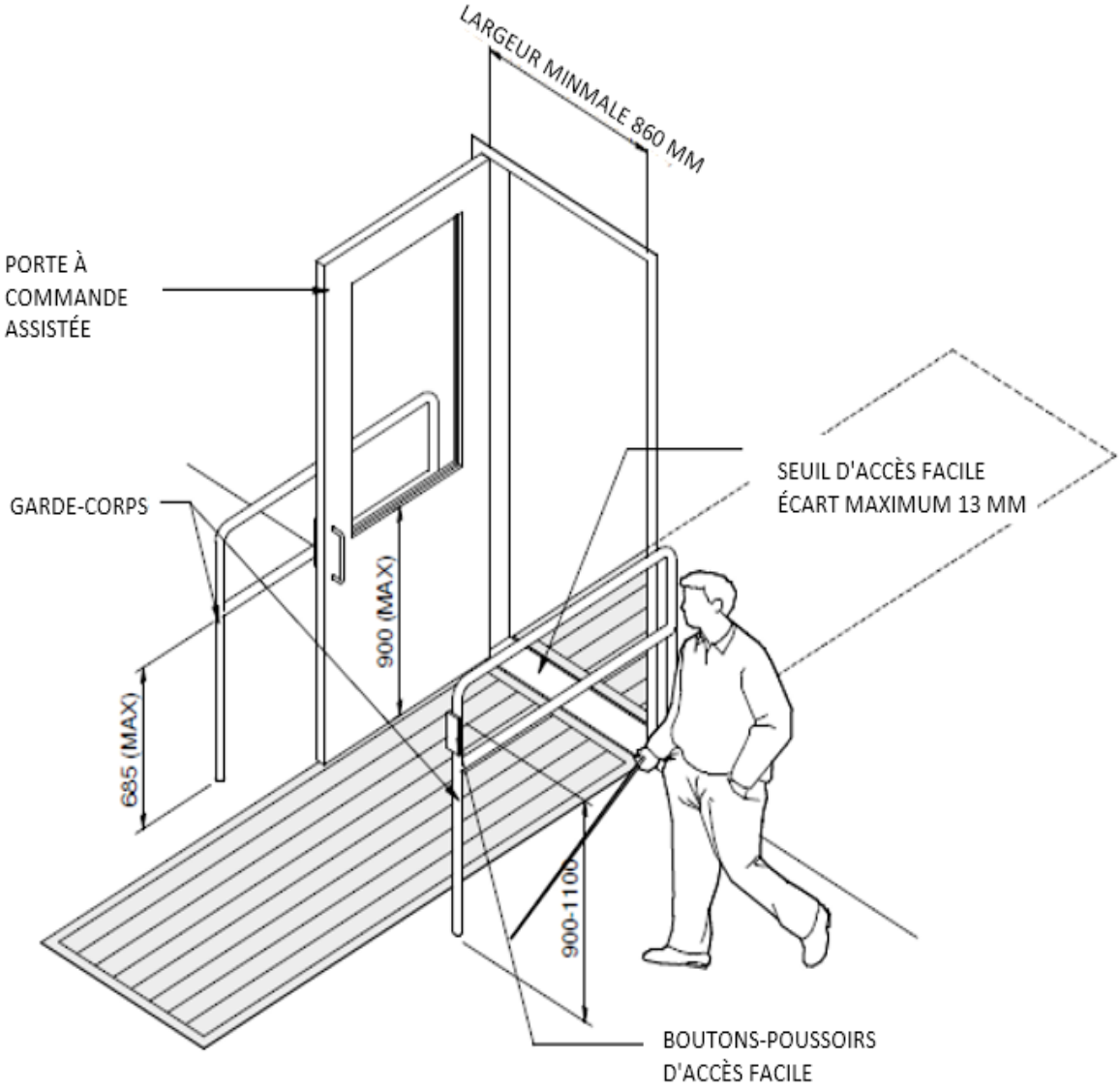


**Source :** Figure 23, CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation

Les portes accessibles ont des vitres assez basses pour que les personnes qui utilisent des appareils fonctionnels, comme des fauteuils roulants et des scooters, soient visibles de l'autre côté. Elles sont munies d'un ouvre-porte automatique avec des boutons poussoirs ou des capteurs alimentés à l'électricité. Les commandes sont situées sur un garde-corps ou sur le mur. Les garde-corps, placés de chaque côté de la porte, constituent un élément d'accessibilité et de sécurité facultatif pour les personnes avec une déficience visuelle ou à mobilité réduite. Le fait de peindre la porte ou le cadre de porte dans des couleurs contrastantes aide les personnes qui ont une déficience visuelle à percevoir la profondeur.

**Les portes extérieures comprennent :**

- une porte isolée avec fenêtre munie d'un vitrage isolant
- un cadre en acier isolé
- un ensemble de quincaillerie de porte
- un dispositif et des commandes automatiques
- une alimentation électrique
- de la peinture et des finitions de couleurs contrastantes

**Les portes intérieures comprennent :**

- une porte en métal creuse non isolée munie d'un vitrage non isolant
- un cadre non isolé en acier embouti
- un ensemble de quincaillerie de porte
- un dispositif et des commandes automatiques
- une alimentation électrique
- de la peinture et des finitions de couleurs contrastant

**Élément d'accessibilité facultatif :**

- garde-corps repérable à l'aide d'une canne

# Toilettes accessibles

**Figure 3 : Toilette accessible à occupant unique – Plan général**

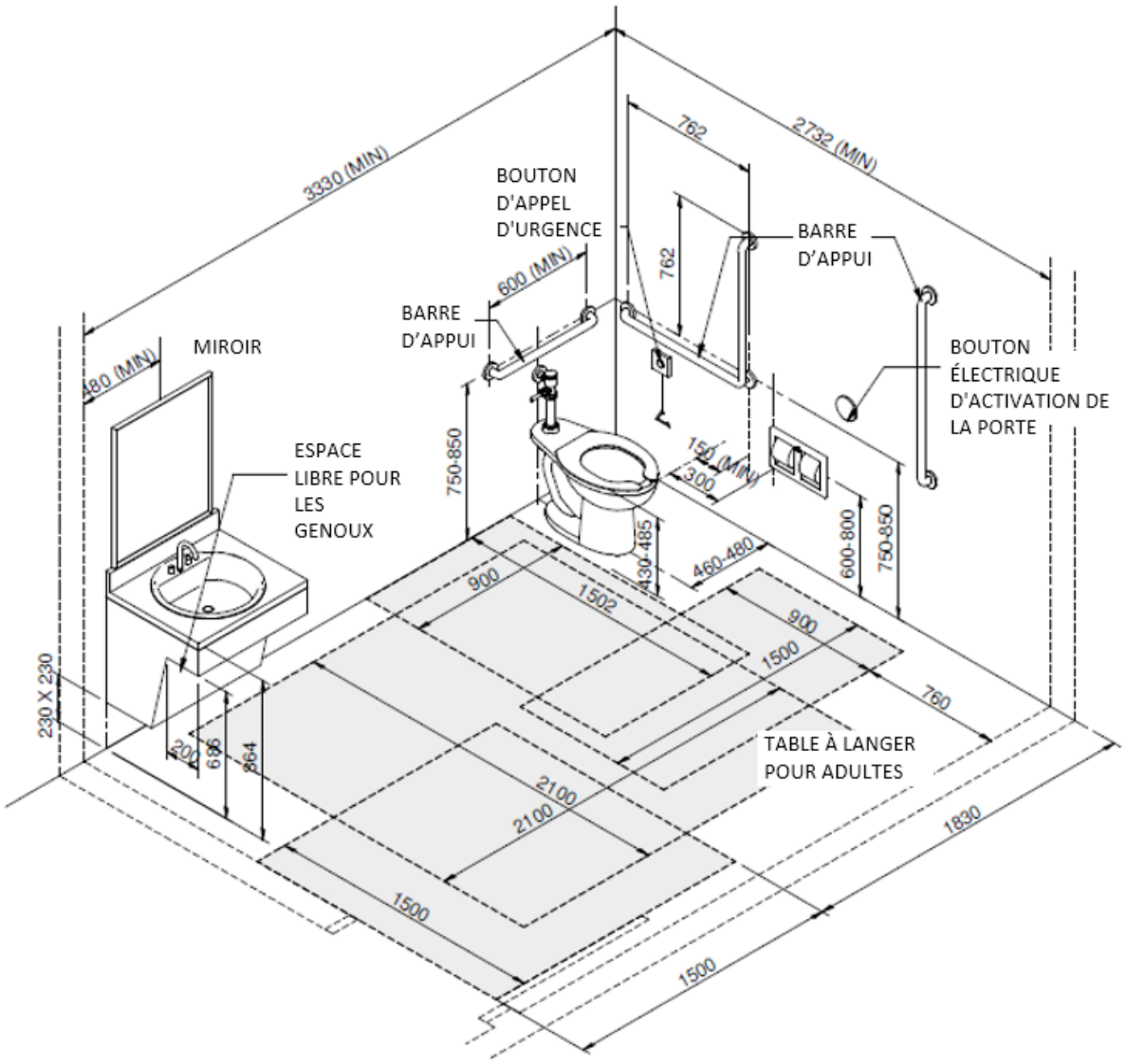


**Source :** Figure 49a), CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation

La superficie d'une toilette accessible à occupant unique est d'environ 9 pi sur 10 pi 11 po (2 732 mm sur 3 330 mm). Il y a de l'espace sous le lavabo pour qu'une personne utilisant un appareil fonctionnel puisse placer ses genoux. Les tuyaux isolés du lavabo protègent les genoux de l'eau chaude qui circule. Il y a à côté du lavabo un espace dégagé pour permettre à une personne de quitter son appareil fonctionnel pour le transfert sur la toilette, laquelle a un dossier et est entourée de barres d'appui offrant un soutien. Des murs peints d'une couleur différente que les cadres de porte, le plancher, le mur adjacent ou la plomberie aide les personnes qui ont une déficience visuelle à avoir une perception de la profondeur.

**Les toilettes accessibles comprennent :**

- une toilette accessible avec 2 barres d'appui
- un lavabo et un meuble-lavabo accessible avec protection anti-chaleur pour les genoux
- un miroir en angle accessible
- des accessoires de salle de toilettes
  - un distributeur de savon
  - un distributeur de papier hygiénique;
  - un distributeur de serviettes ou sèche-mains automatique
  - une poubelle pour les serviettes
- des murs insonorisés et de la peinture de couleurs contrastantes
  - ceci ne comprend pas la construction de nouveaux murs, mais seulement l'insonorisation et de la peinture de couleur contrastantes pour les murs nouveaux ou existants
  - l'insonorisation pour un indice minimum d'ITS 42[1]
- un plancher antidérapant
  - éblouissement minimal, pas de motif visuel fort
  - couleurs contrastantes par rapport aux murs, portes, etc.
- un système de CVCA optimisé (au-delà des exigences minimales du code)
  - une meilleure qualité de l'air
  - une absorption acoustique pour un indice minimum d'ITS 45 et CAP 40[1]
  - des commandes à hauteur accessible dans la pièce
- un éclairage optimisé (au-delà des exigences minimales du code)
  - un éclairage anti-éblouissement avec rhéostat
  - des commandes à hauteur accessible dans la pièce
- des installations électriques optimisées (au-delà des exigences minimales du code)
  - détecteur de présence
  - des prises et circuits de plus grande capacité
  - un minimum de 4 prises doubles dans la pièce
- signalisation dans la pièce avec texte, pictogramme et braille
  - signalisation unidirectionnelle placée ailleurs pour guider les utilisateurs

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- urinoir accessible
- bouton d'appel d'urgence
- table à langer électrique pour adulte
- douche sans obstacle
- mécanisme automatique de porte avec commandes et alimentation électrique

**Figure 4 : Hauteur des accessoires dans la salle de toilette**

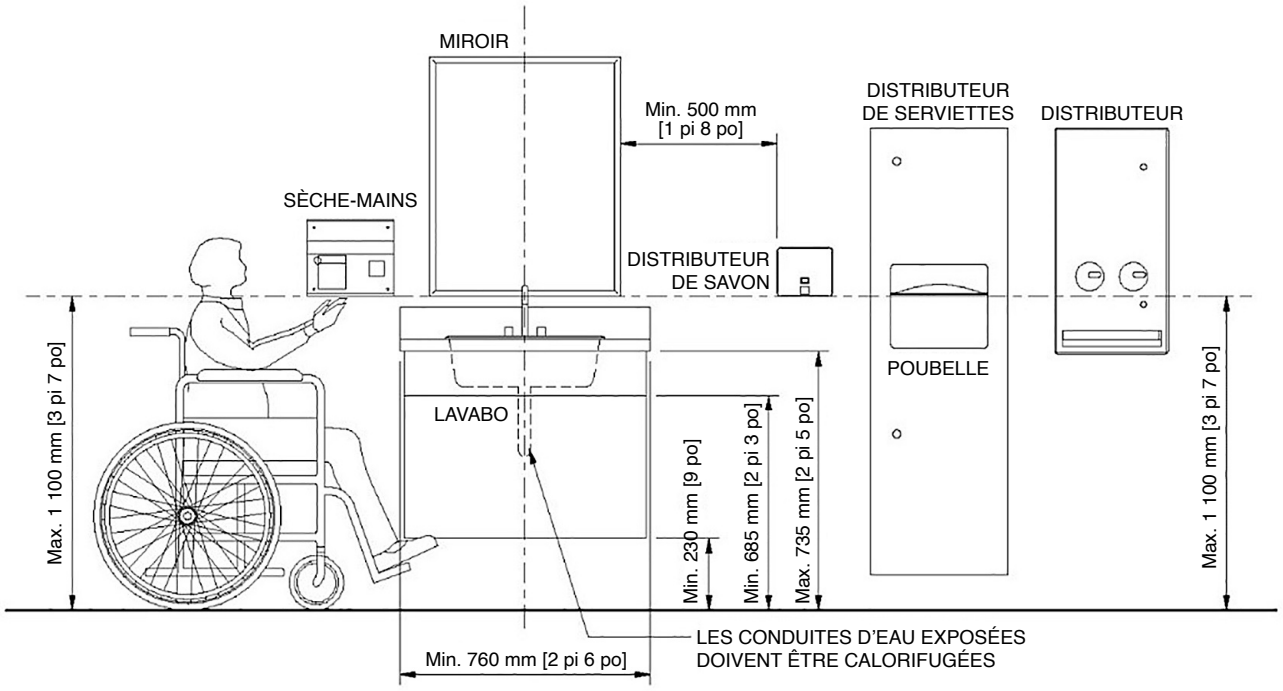


**Source :** Figure 44, CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation

Tous les accessoires de toilettes se trouvent à peu près au niveau de la vue d'une personne en fauteuil roulant. Les tuyaux isolés d'alimentation en eau et d'évacuation du lavabo protègent les personnes en fauteuil roulant contre les blessures aux jambes.

**Les accessoires peuvent comprendre :**

- un sèche-mains automatique
- un distributeur de savon
- un distributeur de serviettes automatique
- une poubelle
- un distributeur d'articles variés (par exemple, des produits menstruels)

**Figure 5 : Salle de toilettes dotée de plusieurs cabines, dont une cabine accessible – Plan général**

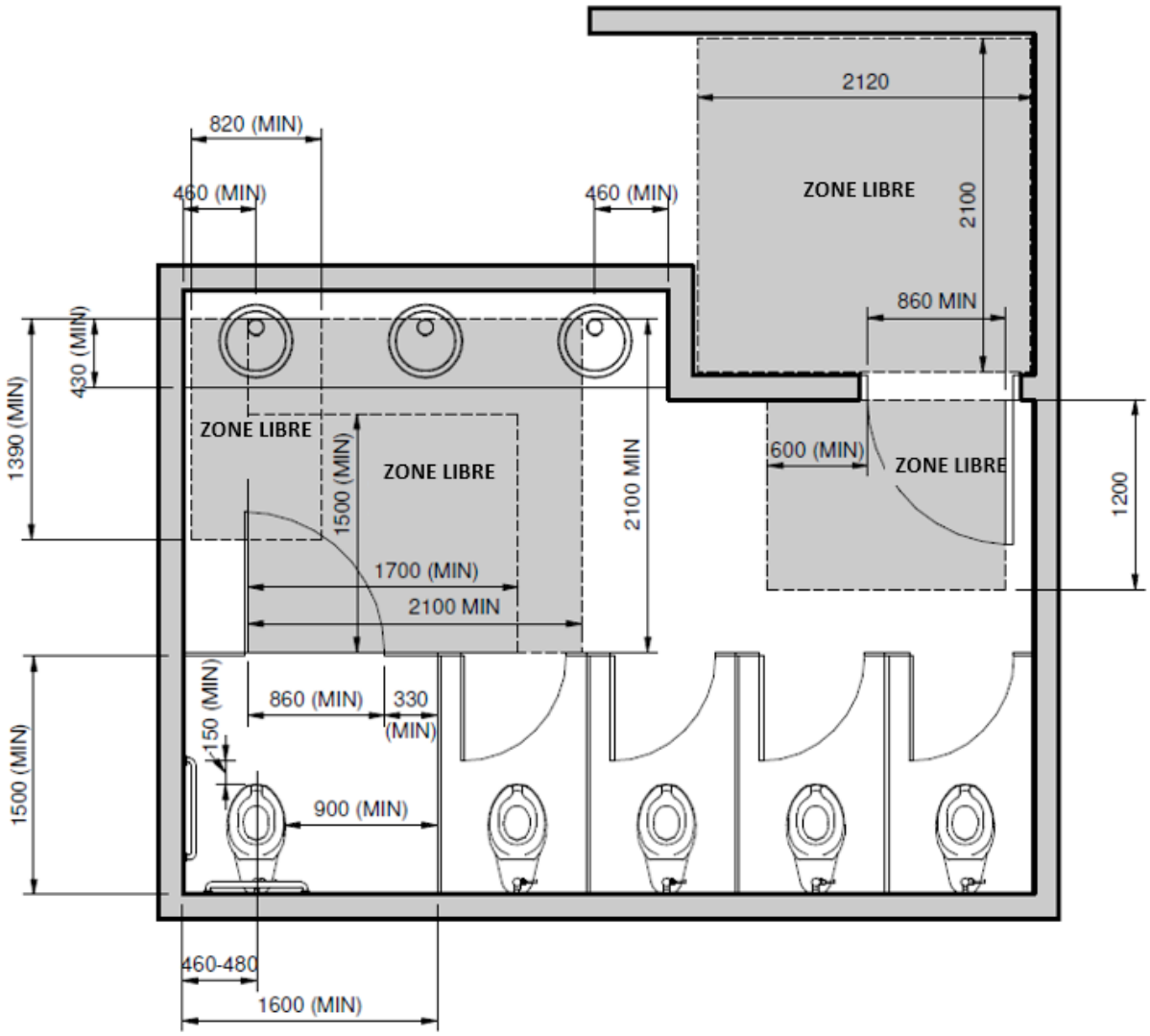


**Source :** Figure 42, CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation

Les dimensions de la salle de toilettes multicabines comportant une cabine accessible est d'environ 90 pi2 (8,4 m2). Il y a des  zones dégagées entre les lavabos et les cabines. Cela laisse assez de place à une personne utilisant un appareil fonctionnel, comme un fauteuil roulant, pour se déplacer.

**La cabine accessible comporte :**

- une porte s'ouvrant vers l'extérieur, qui laisse de la place à une personne utilisant un appareil fonctionnel pour entrer dans la cabine
- une poignée de porte en forme de « D » à l'intérieur et une autre à l'extérieur

**Les salles de toilettes accessibles comprennent :**

- une toilette accessible avec 2 barres d'appui
- un lavabo et un meuble-lavabo accessible avec protection anti-chaleur pour les genoux
- un miroir en angle accessible
- des accessoires de salle de toilettes
  - un distributeur de savon
  - un distributeur de papier hygiénique
  - un distributeur de serviettes ou sèche-mains automatique
  - une poubelle pour les serviettes
- des murs insonorisés et de la peinture de couleurs contrastantes :
  - ceci ne comprend pas la construction de nouveaux murs, mais seulement l'insonorisation et de la peinture de couleur contrastantes pour les murs nouveaux ou existants
  - l'insonorisation pour un indice minimum d'ITS 42[1]
- un plancher antidérapant
  - éblouissement minimal, pas de motif visuel fort
  - couleurs contrastantes par rapport aux murs, portes, etc.
- un système de CVCA optimisé (au-delà des exigences minimales du code)
  - une meilleure qualité de l'air
  - une absorption acoustique pour un indice minimum d'ITS 45 et CAP 40[1]
  - des commandes à hauteur accessible dans la pièce
- un éclairage optimisé (au-delà des exigences minimales du code)
  - un éclairage anti-éblouissement avec rhéostat
  - des commandes à hauteur accessible dans la pièce
- des installations électriques optimisées (au-delà des exigences minimales du code)
  - détecteur de présence
  - des prises et circuits de plus grande capacité
  - un minimum de 4 prises doubles dans la pièce
- signalisation dans la pièce avec texte, pictogramme et braille
  - signalisation unidirectionnelle placée ailleurs pour guider les utilisateurs

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- urinoir accessible
- bouton d'appel d'urgence
- table à langer électrique pour adulte
- douche sans obstacle
- mécanisme automatique de porte avec commandes et alimentation électrique

**Figure 6 : Cabine accessible – Plan général**

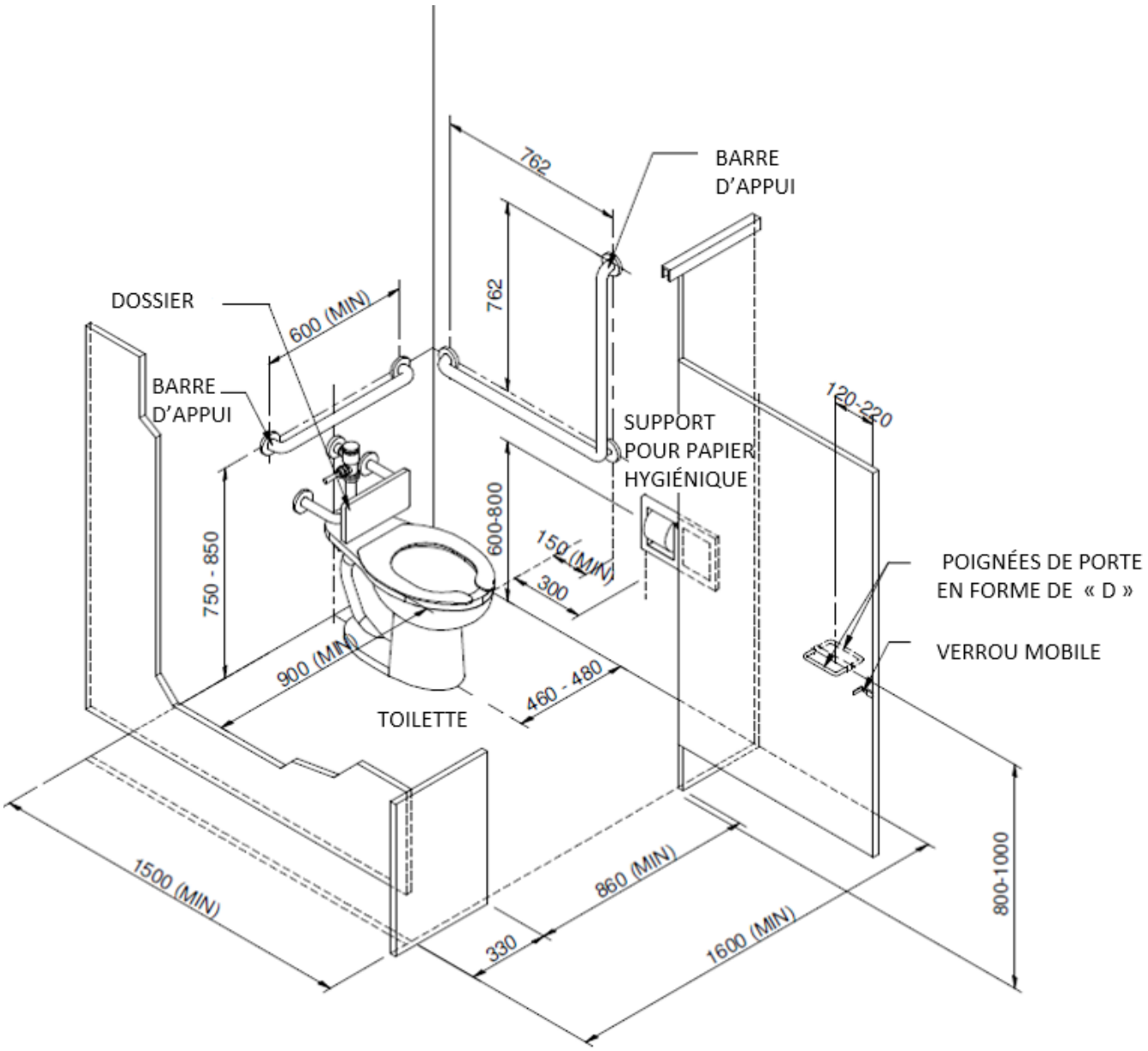


**Source :** Figure 46, CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation

La cabine accessible a une porte qui ouvre vers l'extérieur avec une poignée en forme de « D » à l'extérieur pour convenir à un large éventail d'utilisateurs, y compris les personnes qui utilisent des appareils fonctionnels.

## Figure 7 : Cabine de douche accessible en fauteuil roulant – Plan général

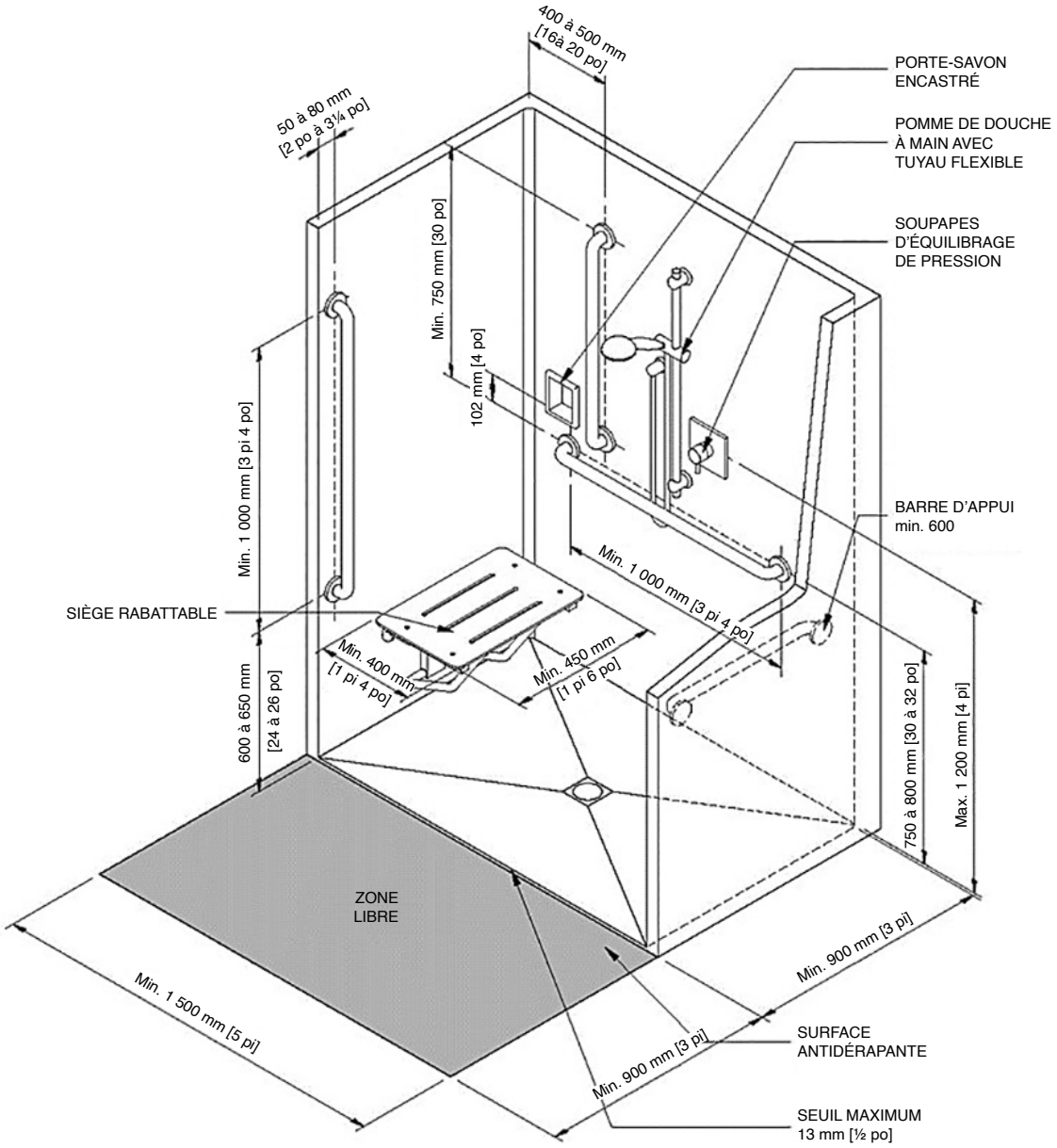


**Source :** Figure 51, CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation

**Les douches accessibles comprennent :**

- cabine de douche
  - pomme de douche manuelle et commandes accessibles
- porte-savon encastré
- siège rabattable
- quatre barres d'appui
- revêtement de sol antidérapant

# Plateformes élévatrices accessibles

**Figure 8 : Choisir entre une plateforme élévatrice accessible et un ascenseur en tenant bien compte de ses besoins en matière d'accessibilité**

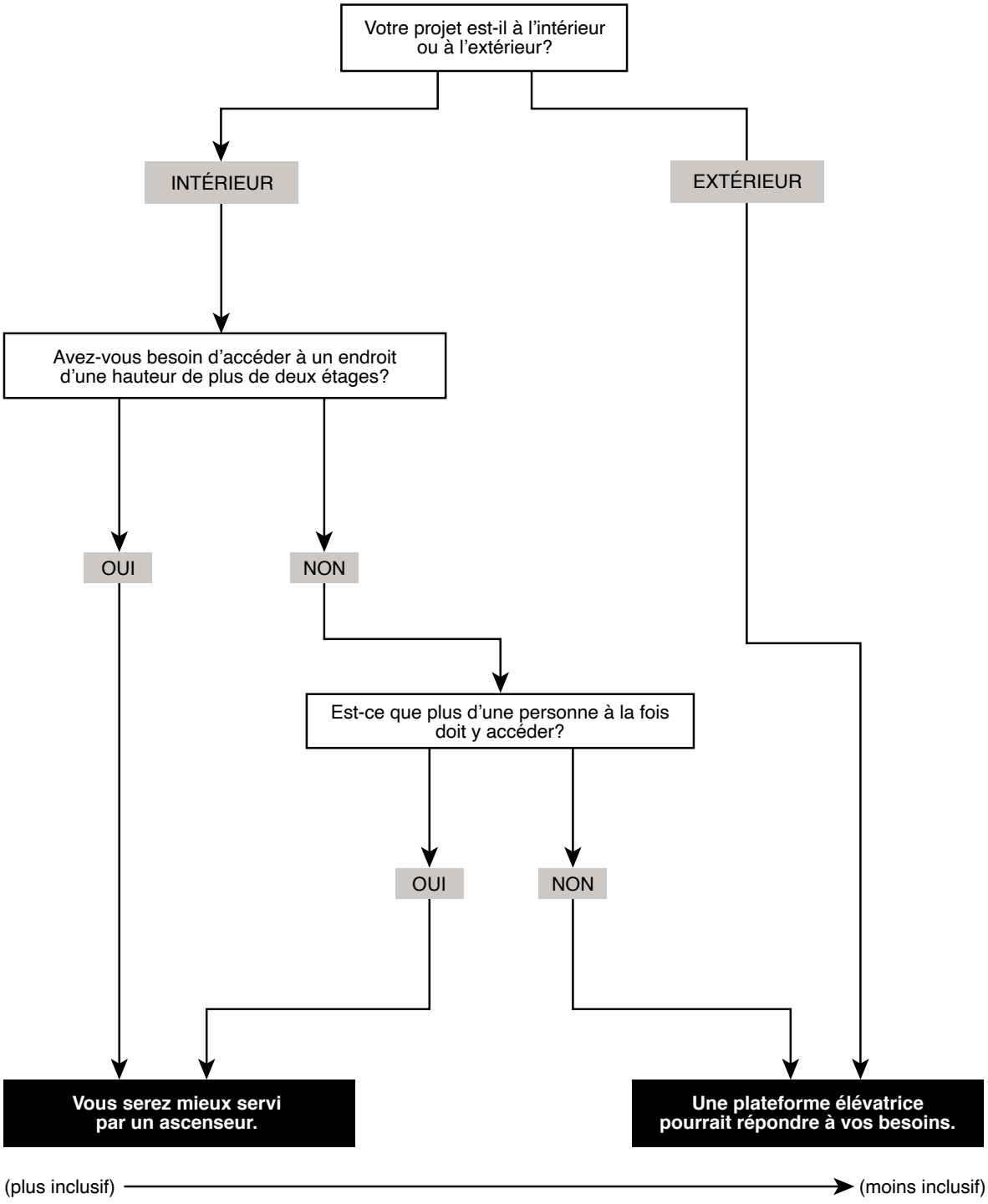

**Figure 9 : Choisir une plateforme élévatrice en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité**

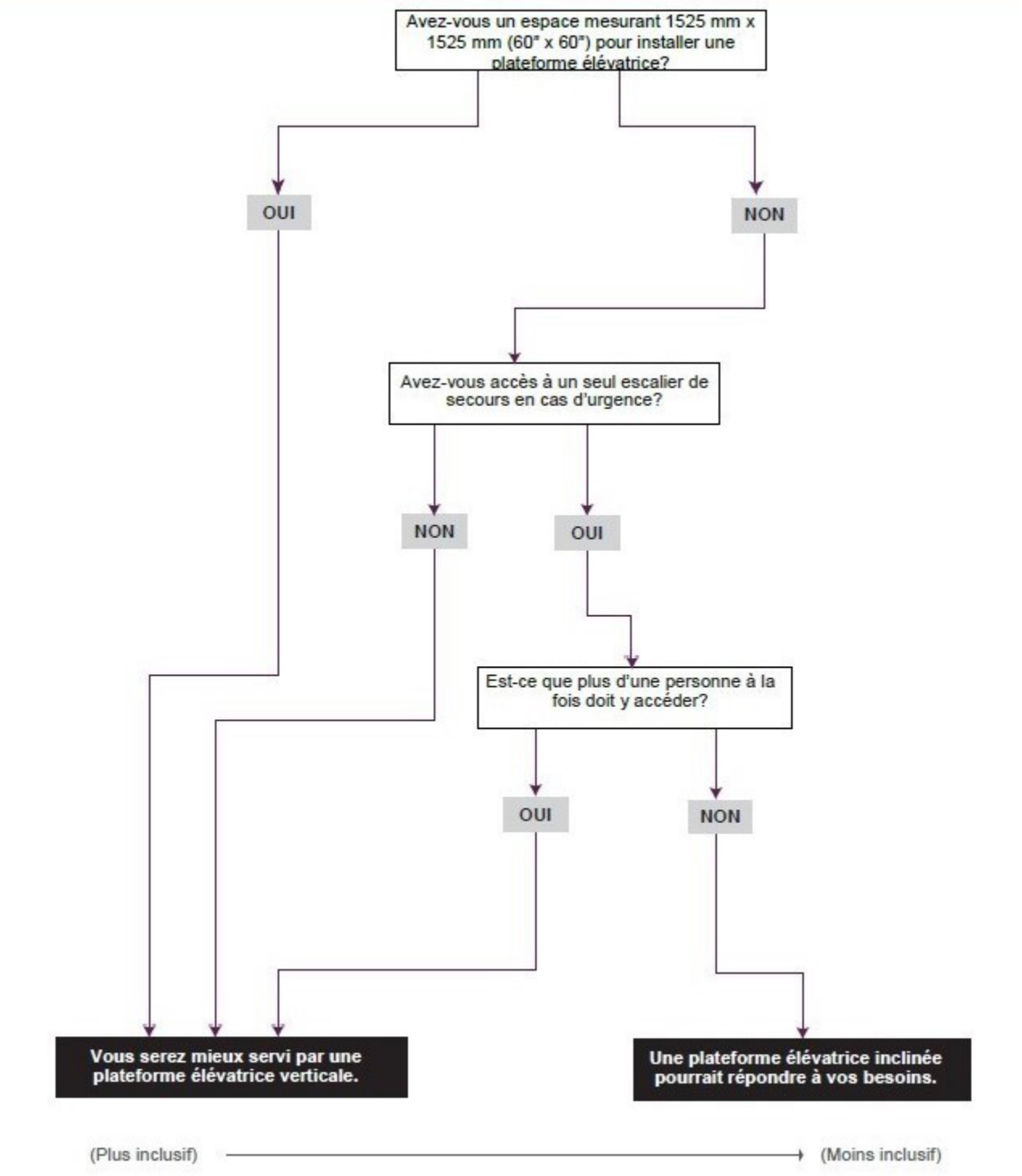

## Figure 10 : Plateforme élévatrice inclinée

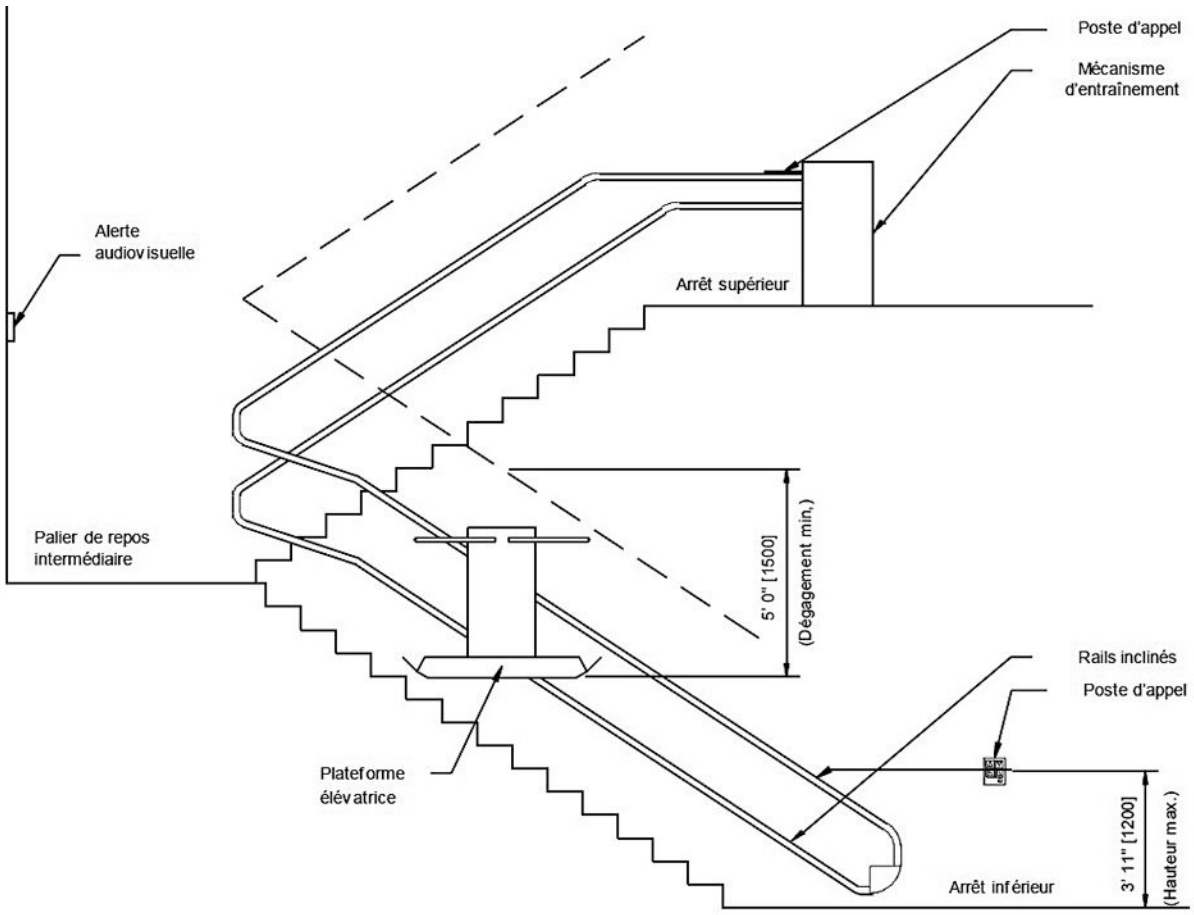


**Source :** NBC 2015 / CSA/ASC B651:23 / CSA B355 :19

Une plateforme élévatrice est fixée par des rails inclinés aux volées d'escaliers. Il y a au bas de l'escalier un bouton d'appel ascenseur pour demander de l'aide au besoin. Au haut du palier se trouve une alarme audiovisuelle pour avertir les gens que la plateforme est en cours d'utilisation. Au haut de la deuxième volée d'escalier se trouve un autre bouton d'appel, ainsi que la machinerie du système d'entraînement.

**Les plateformes élévatrices intérieures et extérieures comprennent :**

- une unité de plateforme élévatrice
- des commandes
- des rails inclinés
- une alimentation électrique

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- intégration au système d'alarme d'incendie
- éclairage
- siège rabattable avec ceinture de sécurité
- panneaux indicateurs en braille

**Figure 11 : Plateforme élévatrice verticale (avec enceinte)**

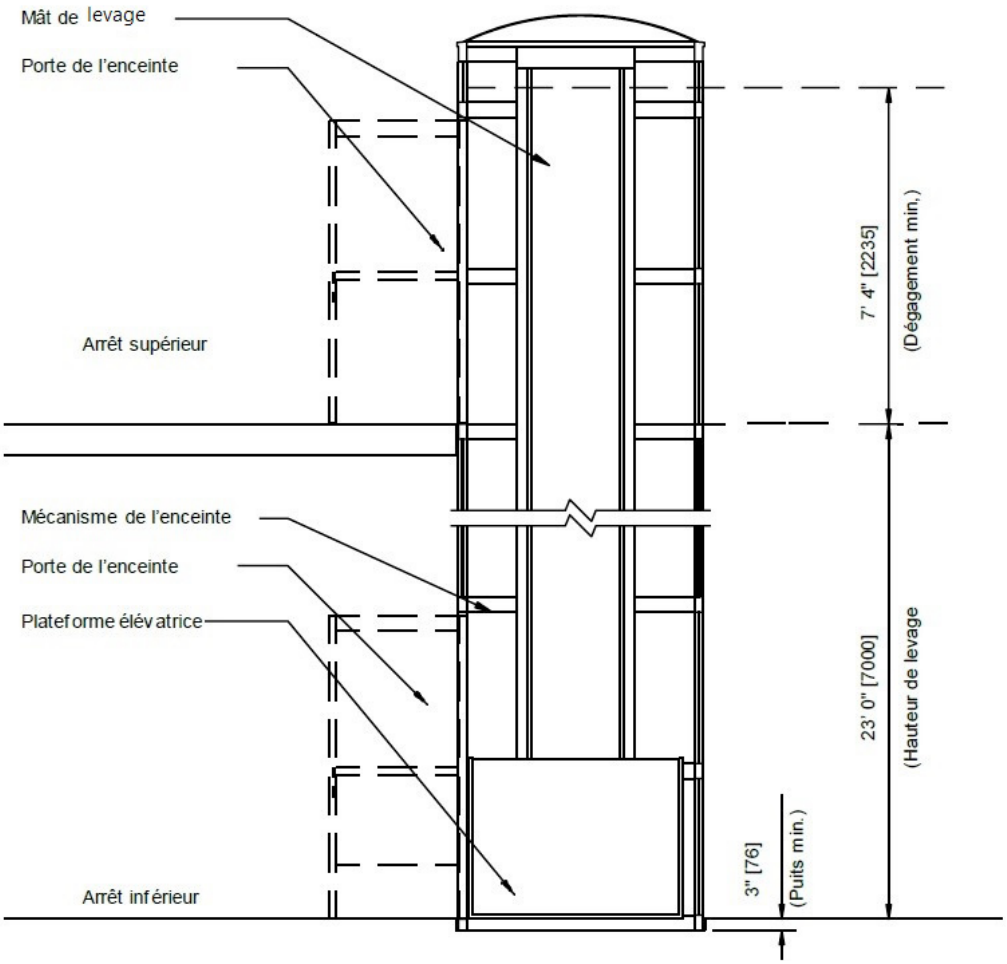


**Source :** NBC 2015 / CSA/ASC B651 : 23 / CSA B355 : 19

**Les plateformes élévatrices verticales comprennent :**

- une unité de plateforme élévatrice
- des commandes
- une alimentation électrique
- une fosse
- un mât de levage

**Pour les plateformes de plus de 8 pi (2,5 m) ou exposées à la pluie et à la neige, une enceinte sera automatiquement calculée dans le coût à taux fixes.**

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- intégration au système d'alarme d'incendie
- éclairage
- panneaux indicateurs en braille

# Ascenseurs

Un panneau de commandes d'ascenseur devrait être situé à la hauteur des yeux afin d'offrir une meilleure accessibilité aux personnes qui utilisent des appareils fonctionnels comme un fauteuil roulant.

**Figure 12 : Choisir un ascenseur en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité**

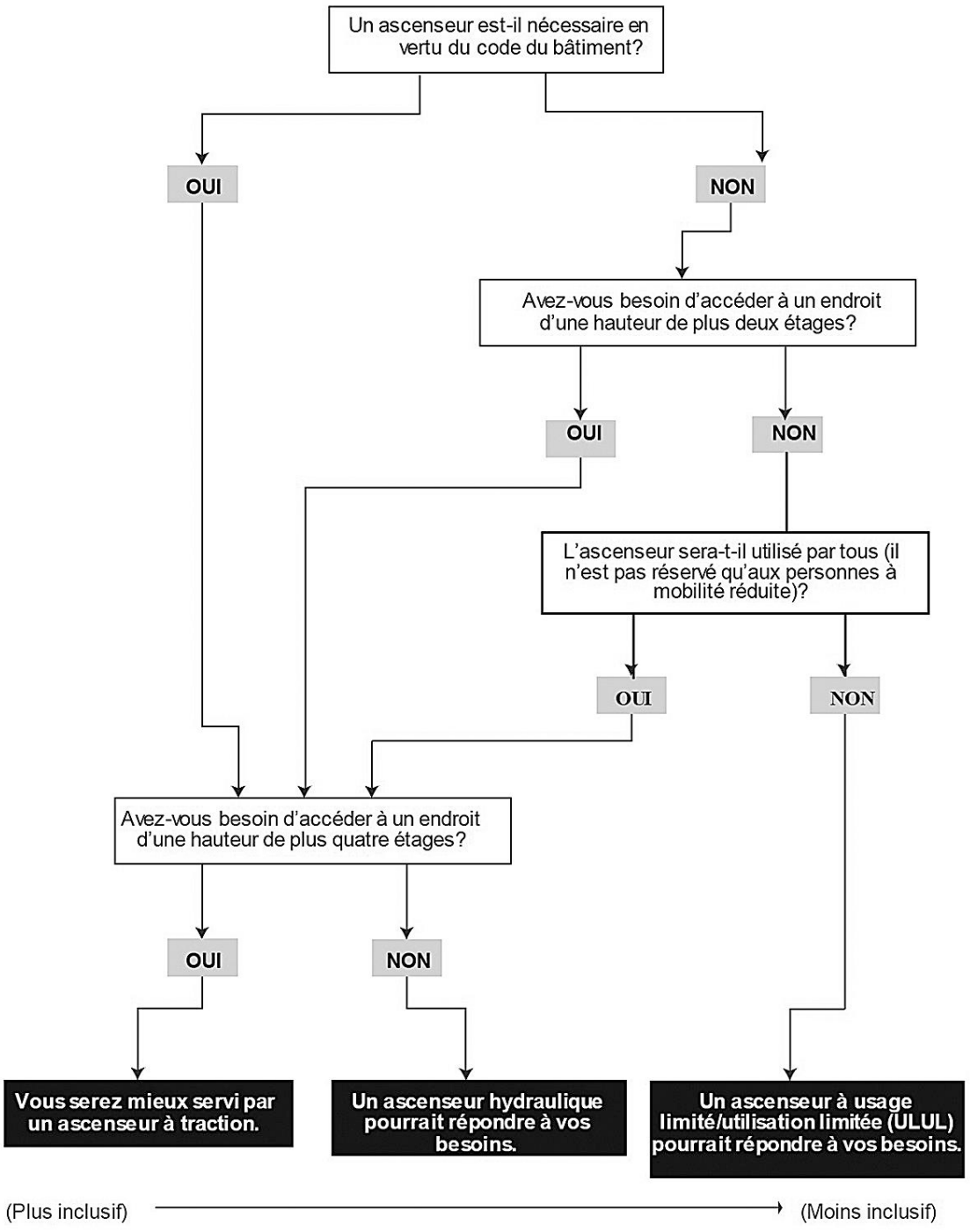

**Figure 13 : Ascenseur à usage limité/utilisation limitée (ULUL)**

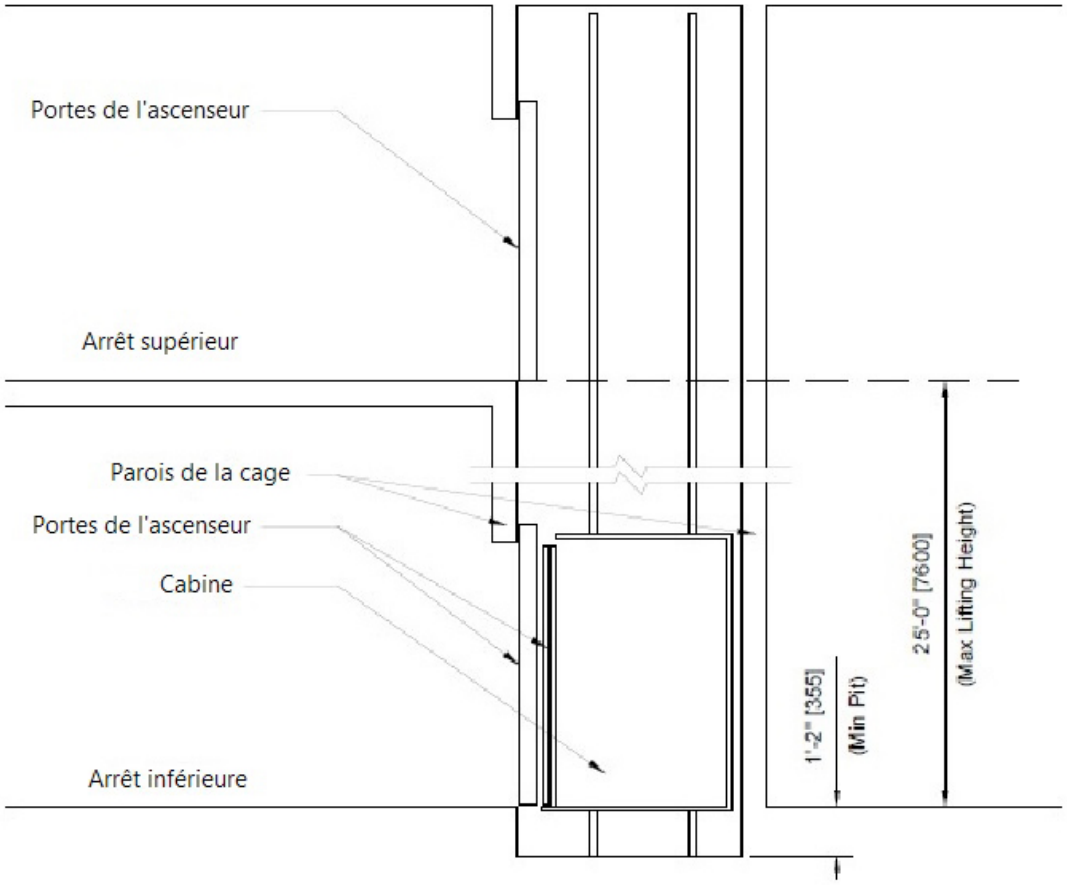


**Source :** NBC 2015 / CSA/ASC B651 : 23 / CSA B44 : 16

Les ascenseurs de type ULUL offrent un accès vertical direct entre deux ou plusieurs étages. La cabine de l'ascenseur peut contenir un nombre limité d'occupants pour un usage courant. Ces ascenseurs exigent des fosses et des salles de machines plus petites, et conviennent aux espaces restreints.

**Les ascenseurs à usage limité/utilisation limitée comprennent :**

- des portes
- des commandes
- un cylindre hydraulique, un moteur et un réservoir
- des rails-guides
- une alimentation électrique
- une fosse
- une salle des machines
- un puits (l'enceinte d'un ascenseur ou d'un puits)
- une cabine d'ascenseur dans laquelle les usagers montent et descendent

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- panneaux indicateurs en braille

**Figure 14 : Ascenseur hydraulique**

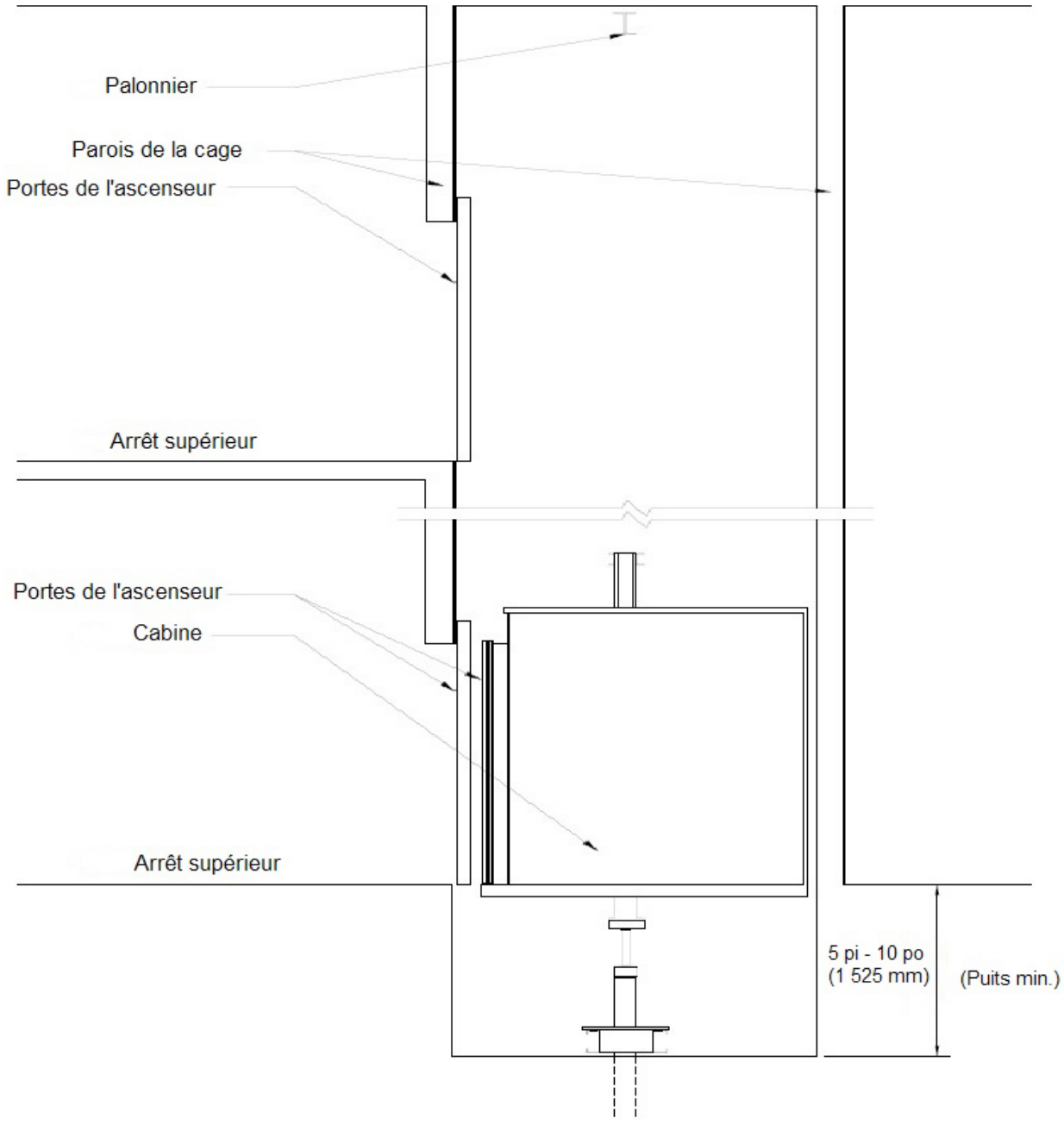


**Source :** NBC 2015 / CSA/ASC B651 : 23 / CSA B44 : 16

Les ascenseurs hydrauliques offrent un accès vertical direct entre deux ou plusieurs étages. La cabine d'ascenseur peut être dimensionnée afin d'accueillir une multitude d'occupants pour un usage courant. Ces ascenseurs conviennent pour des applications de basse à moyenne élévation (jusqu'à environ cinq arrêts).

**Les ascenseurs hydrauliques comprennent :**

- des portes
- des commandes
- un cylindre hydraulique, un moteur et un réservoir
- des rails-guides
- un puits (l'enceinte d'un ascenseur ou d'un puits)
- une alimentation électrique
- une fosse, une échelle fixe, un drain et un puisard
- une salle des machines
- une cage d'ascenseur avec main courante et téléphone d'urgence

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- panneaux indicateurs en braille
- boucle magnétique
- siège rabattable

**Figure 15 : Ascenseur à traction**

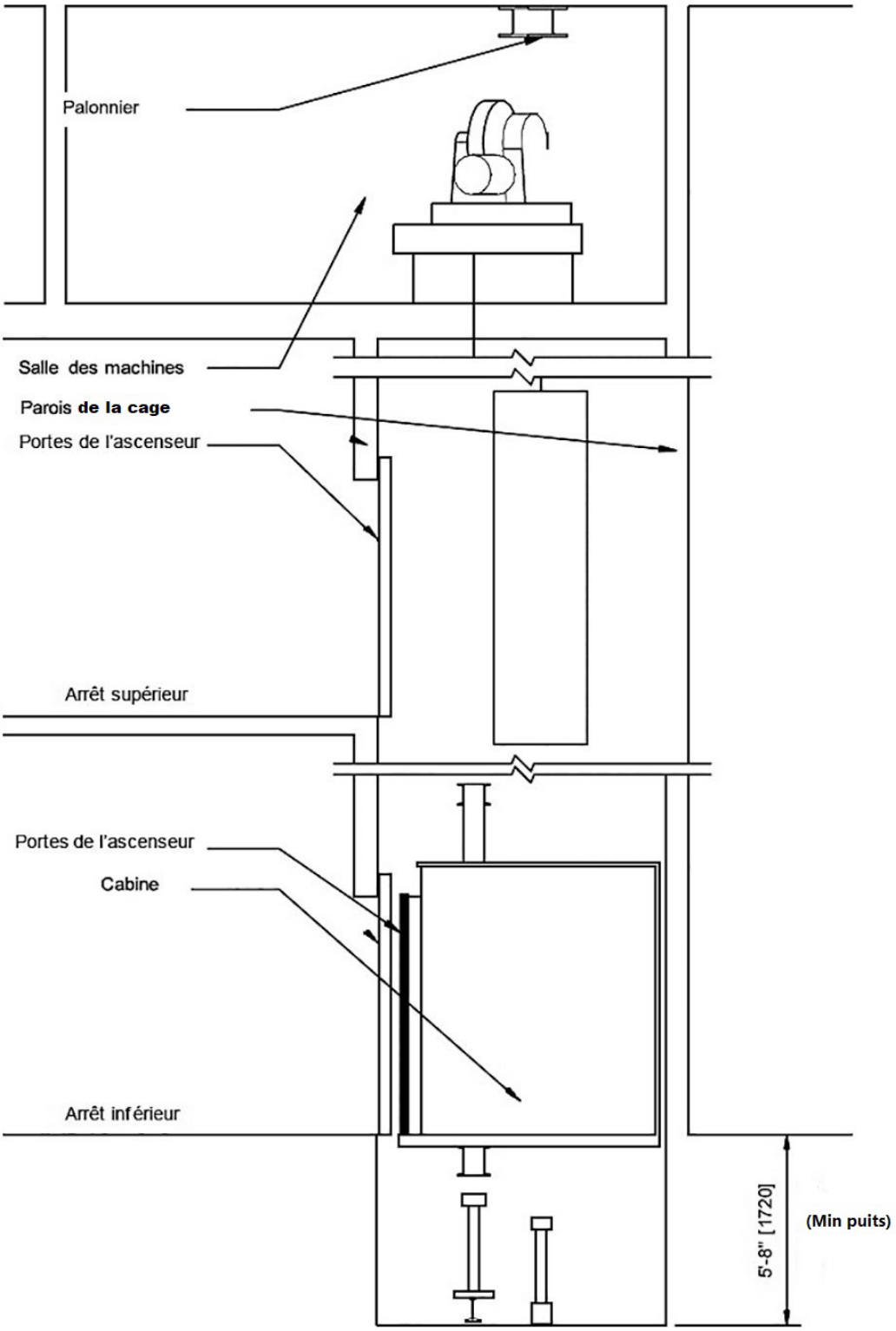


**Source :** NBC 2015 / CSA/ASC B651:23/ CSA B44 :16

Les ascenseurs à traction offrent un accès vertical direct entre deux niveaux ou davantage. La cabine d'ascenseur peut être dimensionnée pour accueillir une multitude d'occupants pour un usage courant. Ces ascenseurs conviennent pour des applications de moyenne à haute élévation (environ cinq arrêts ou plus).

**Les ascenseurs à traction comprennent :**

- une cabine d'ascenseur avec main courante et téléphone d'urgence
- des portes
- des commandes
- un moteur et un contrepoids
- des rails-guides
- des câbles porteurs
- un câble mobile
- un puits (l'enceinte d'un ascenseur ou d'un puits)
- un palonnier
- une alimentation électrique
- une fosse, une échelle fixe, un drain et un puisard
- une salle des machines

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- panneaux indicateurs en braille
- boucle magnétique
- siège rabattable

# Lève-personne pour piscine

**Figure 16 : Choisir un lève-personne pour piscine en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité**

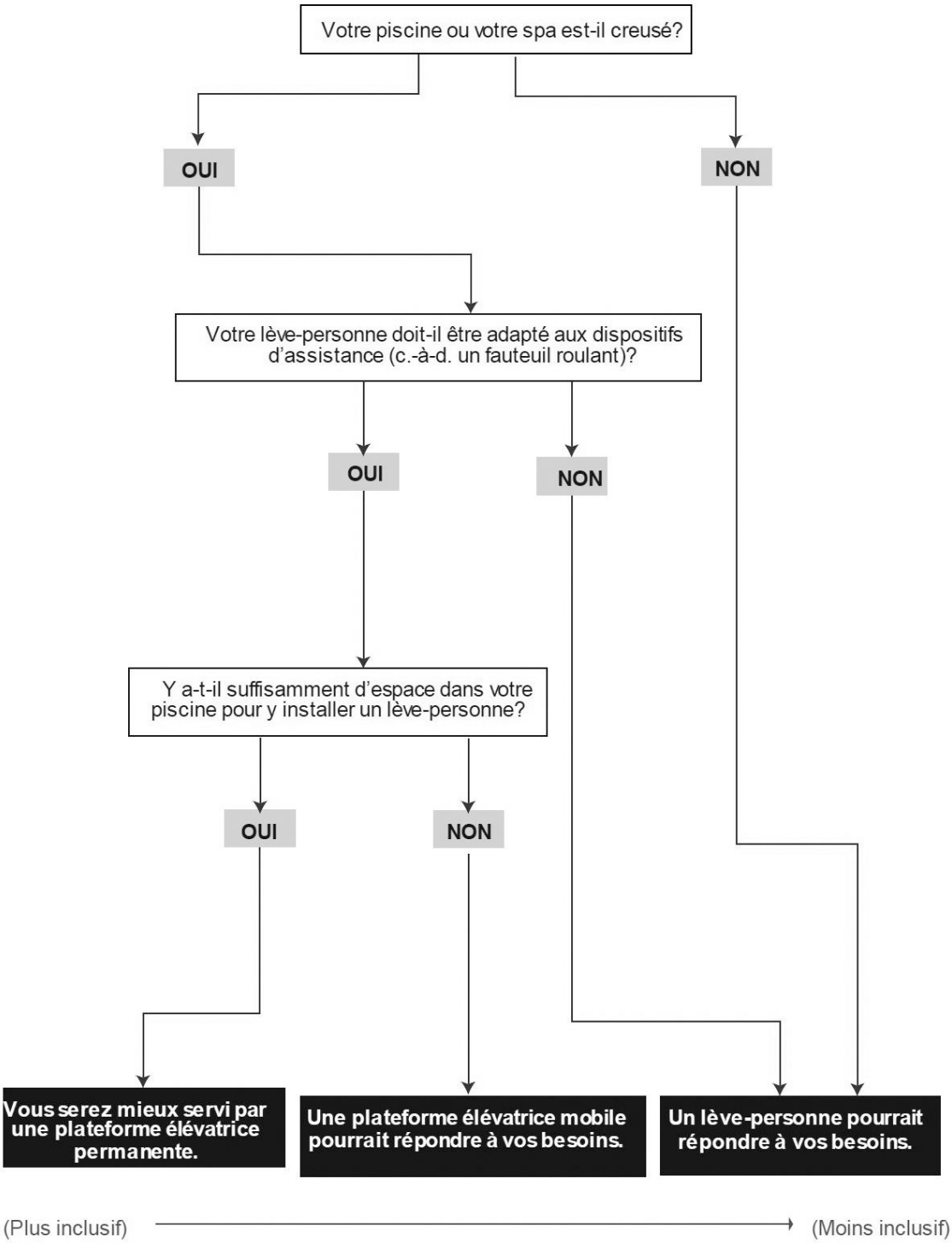

**Figure 17 : Lève-personne pour piscine hors terre**

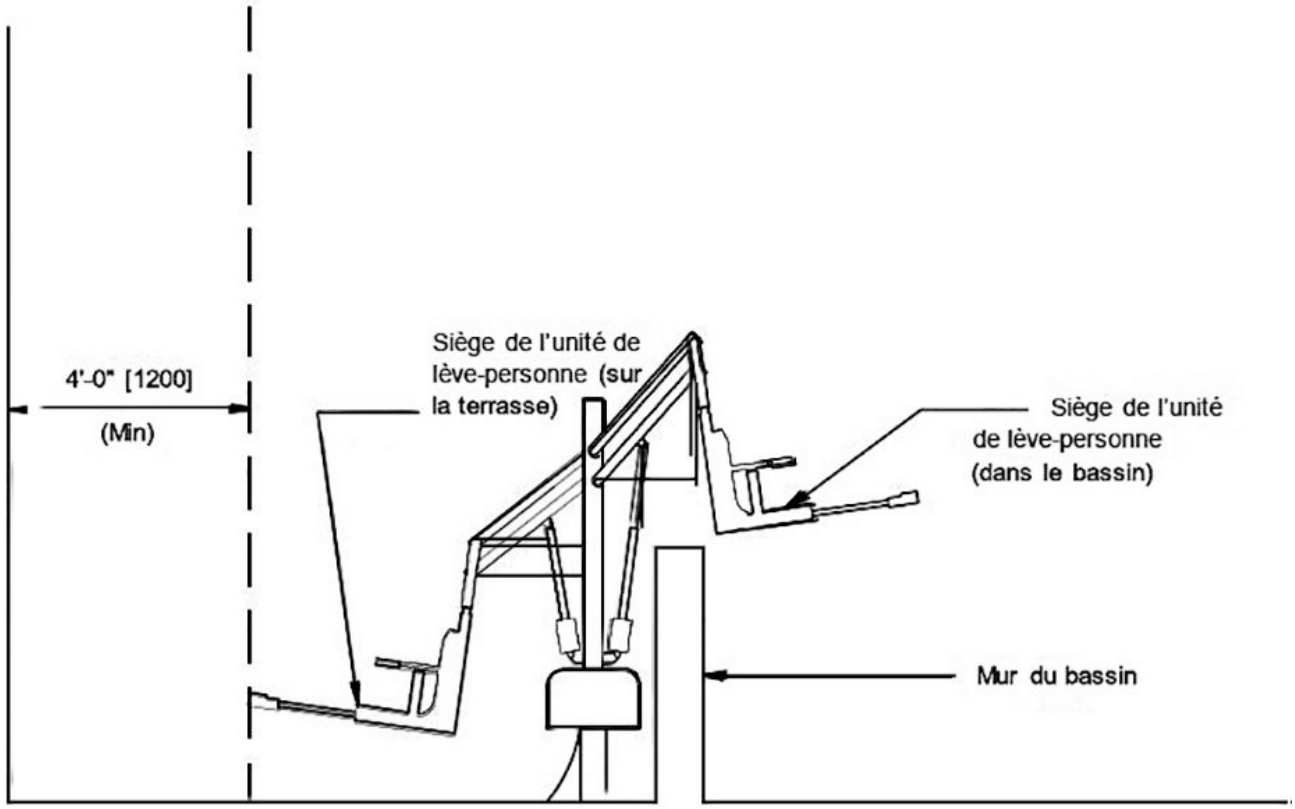


**Source :** NBC 2015 / CSA/ASC B651:23

Un lève-personne de piscine est un siège rigide conçu pour transporter une personne en position assise de la terrasse à la piscine hors terre ou creusée. La chaise pivote et s'abaisse près du mur du bassin pour permettre à la personne de sortir.

---

**Les lève-personnes pour piscines hors terre et creusées comprennent :**

- un lève-personne
- un ancrage à la terrasse de la piscine

---

**Figure 18 : Plateforme élévatrice permanente pour piscine creusée**

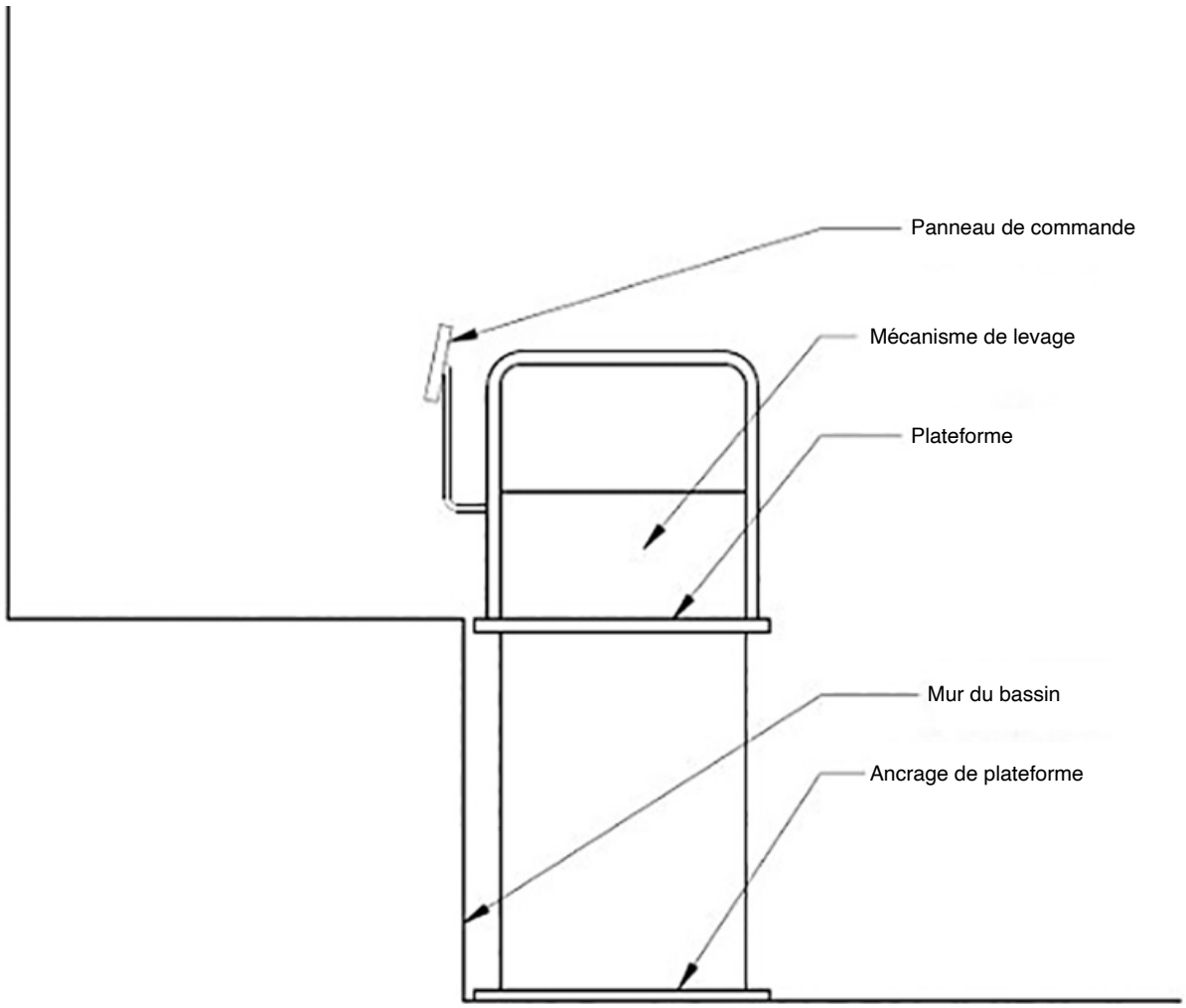


**Source :** NBC 2015 / CSA/ASC B651:23

Les plateformes élévatrices pour piscine offrent un accès direct entre la terrasse et la piscine creusée. La plateforme élévatrice est conçue pour transporter une personne utilisant un appareil d'aide à la mobilité de sorte qu'elle puisse entrer dans l'eau facilement et de manière autonome. Les commandes de la plateforme élévatrice peuvent être actionnées par l'occupant ou son accompagnateur. Le mécanisme de levage abaisse la plateforme dans l'eau le long du rebord de la paroi du bassin.

---

**Les plateformes élévatrices permanentes et portables pour piscine comprennent :**

- une plateforme élévatrice
- un ancrage pour terrasse de piscine
- un fauteuil roulant pour piscine

---

# Des environnements multisensoriels

Dans la mesure du possible, une pièce multisensorielle est l'environnement privilégié pour créer un espace contrôlé qui s'adapte aux besoins d'une diversité de participants.

**Figure 19 : Choisir un espace multisensoriel en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité**

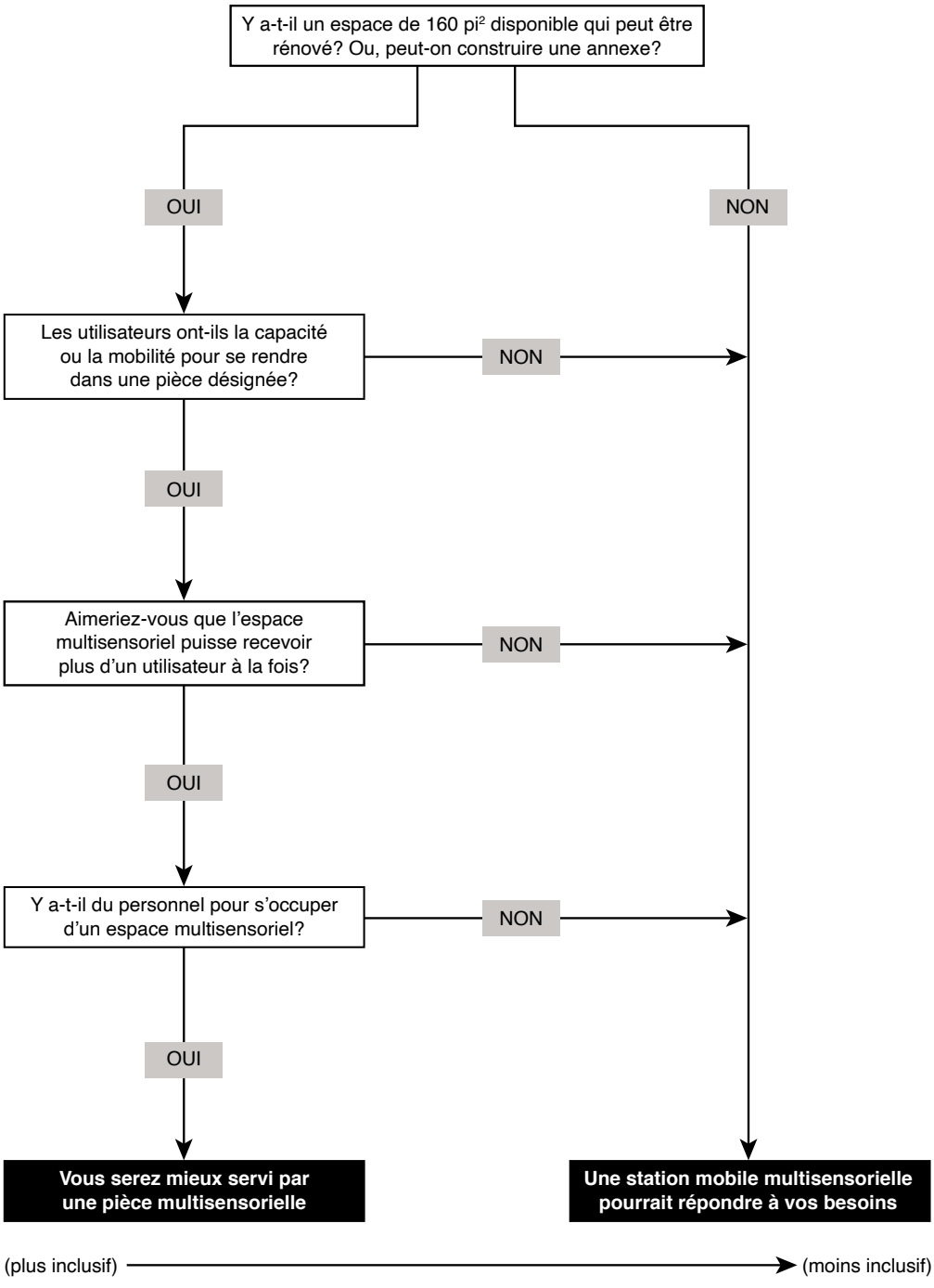

## Figure 20 : Pièce multisensorielle

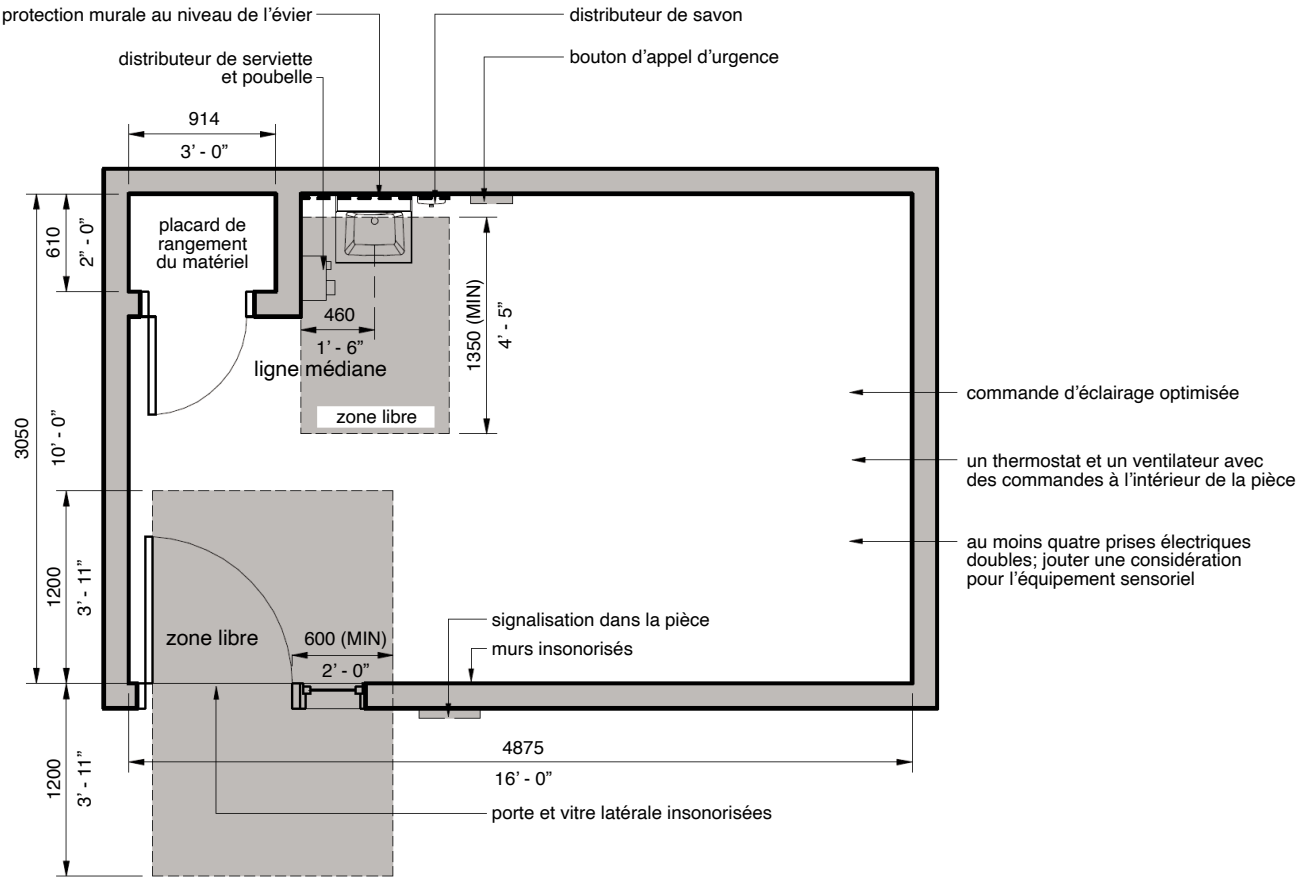


Les pièces multisensorielles créent un espace contrôlé et sécuritaire conçu pour stimuler ou calmer les sens. Ils peuvent être des espaces reposants pour aider à réduire l'agitation et l'anxiété. Ils peuvent aussi inciter l'utilisateur à participer à des activités, stimuler des réactions et encourager la communication. D'une façon générale, la pièce peut s'adapter à un large éventail de besoins des participants.

Il est important de consulter des professionnels tels que architectes et ingénieurs mécaniciens et électriques pour optimiser l'insonorisation et les systèmes qui se trouvent à l'intérieur de l'espace. Les honoraires professionnels sont compris dans le coût à taux fixes.

Une pièce multisensorielle inclut les finitions pour une salle d'environ 160 pi2 (15 m2) ou de 10 pi sur 16 pi qui inclut un espace dégagé pour entrer dans la pièce et en sortir. Il y a aussi un espace dégagé qui donne accès à l'endroit pour se laver les mains. Il y a assez de place sous le lavabo pour que des personnes avec des appareils fonctionnels puissent y mettre les genoux et une protection contre l'eau chaude.

**Les pièces multisensorielles comprennent :**

- un plancher acoustique antidérapant
  - caoutchouc ou vinyle antidérapant avec couche d'isolation acoustique en dessous
  - couleurs contrastantes par rapport aux murs, aux portes, etc.
- des murs insonorisés et de la peinture de couleurs contrastantes
  - ceci ne comprend pas la construction de nouveaux murs, mais seulement l'insonorisation et de la peinture de couleur contrastantes pour les murs nouveaux ou existants
  - l'insonorisation pour un indice minimum d'ITS 48[1]
- une porte insonorisée
  - un cadre en acier isolé
  - la quincaillerie de porte
  - un mécanisme automatique avec des commandes
  - un branchement électrique
  - une transition sans obstacle
  - de la peinture contrastante
- un système de CVCA optimisé (au-delà des exigences minimales du code)
  - une meilleure qualité de l'air
  - une absorption acoustique pour un indice minimum d'ITS 45 et CAP 40[1]
  - des commandes à hauteur accessible dans la pièce
- un éclairage optimisé (au-delà des exigences minimales du code)
  - un éclairage anti-éblouissement avec rhéostat
  - des commandes à hauteur accessible dans la pièce
- des installations électriques optimisées (au-delà des exigences minimales du code)
  - des prises et circuits de plus grande capacité
  - un minimum de quatre prises doubles dans la pièce
- un lavabo monté au mur
  - et installé avec des modifications à la plomberie existante
  - une tuyauterie ou enveloppe isolée
  - une protection murale
  - un distributeur de savon
  - un distributeur de serviettes
  - une poubelle
- un placard pour ranger l'équipement sensoriel
  - une porte en métal creuse avec un cadre en acier
  - la quincaillerie de porte
- signalisation dans la pièce avec texte, pictogramme et braille
  - signalisation unidirectionnelle placée ailleurs pour guider les utilisateurs

## Outils et équipement sensoriels

Les ensembles suivants montrent ce qu'il est possible d'acheter avec le montant de financement inclus dans chaque ensemble sélectionné. Il s'agit uniquement d'exemples. Vous pouvez acheter des articles sensoriels similaires d'une valeur équivalente qui répondent mieux aux besoins des utilisateurs. Les ensembles choisis dépendront des besoins des utilisateurs de la pièce multisensorielle.

Il est important de consulter des spécialistes, entre autres un ergothérapeute, un physiothérapeute ou un orthophoniste, au moment d'acheter de l'équipement sensoriel pour adapter l'espace et les programmes aux utilisateurs visés.

- **Ensemble auditif :** Articles qui produisent de la musique, des tonalités ou autres bruits.
  - 5 jouets musicaux, 4 jeux, 1 machine à sons.
- **Ensemble visuel :** Articles qui produisent de la lumière ou un autre apport visuel.
  - 1 table lumineuse, 4 jeux, 2 lampes, 4 panneaux lumineux, 1 ensemble de projecteurs, 1 lumière à fibres optiques.
- **Ensemble à vibrations ou vibroacoustique :** Articles conçus pour produire des vibrations. La vibroacoustique combine les vibrations et les sons.
  - 1 chaise de vibroacoustique, 1 coussin vibrant, 1 oreiller vibrant, 1 matelas vibrant, 1 jouet buccal vibrant, 1 jouet à main vibrant.
- **Ensemble pour sens musculaire (proprioception) :** Articles qui activent le travail articulaire et musculaire.
  - 1 minitrampoline, 1 chaise rebondissante, 3 chaussettes corporelles (petit, moyen, grand), 1 machine à comprimer, 1 couverture lestée avec poids ajustables, 1 veste lestée avec taille ajustable, 1 jouet lesté à avoir sur les genoux ou par-dessus les épaules.
- **Ensemble pour les mouvements (vestibulaire) :** Articles conçus pour entraîner des mouvements.
  - 1 balançoire, 1 toupie, 1 poutre, 1 scooter, 1 coussin d'équilibre, 1 balle thérapeutique, 1 siège à bascule, 1 planche d'équilibre.
- **Ensemble d'atténuation sensorielle :** Articles qui permettent à l'utilisateur de réduire le bruit, les apports visuels et autres stimuli.
  - 4 ensembles d'écouteurs atténuateurs de bruit, 4 masques oculaires ajustables.

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- revêtement acoustique de plafond
  - option 1) dalles de plafond acoustique suspendues en forme d'ossature, couvrant 100 % de la surface du plafond
  - option 2) baffles pour plafond acoustique suspendu, couvrant environ 50 % de la surface du plafond
  - avec l'une ou l'autre de ces options, il faut s'assurer que le traitement acoustique du plafond est au moins conforme aux normes CRB 0,55 et CAP 35[1]
- revêtement mural hygiénique
- sièges et surfaces de travail spécialisés
  - sélection de chaises, matelas et cales
  - tables ou plateformes de hauteur ajustable
- bouton d'appel d'urgence
- porte d'issue d'urgence insonorisée supplémentaire

**Figure 21 : Station mobile multisensorielle**

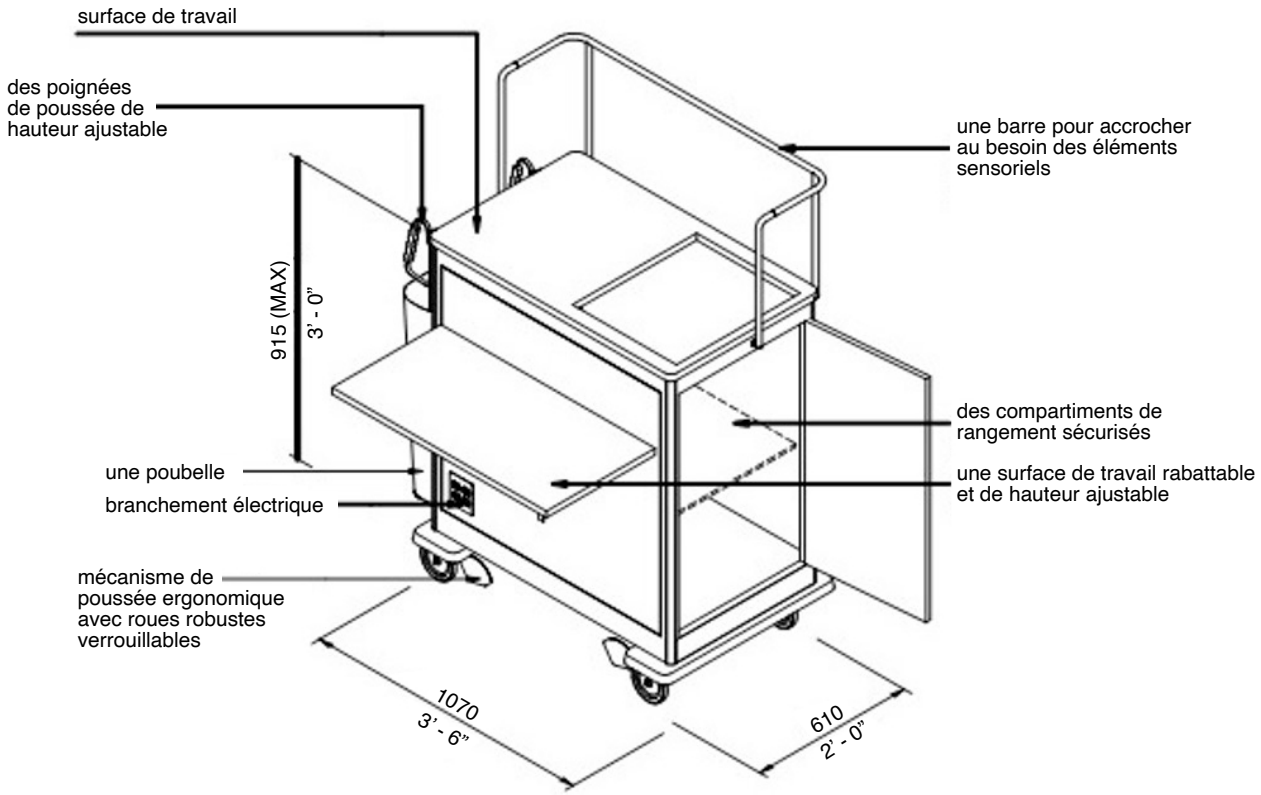


Une station mobile offre un environnement multisensoriel où l'espace ou la mobilité des utilisateurs peut être une considération. Le chariot devrait avoir une hauteur ajustable pour amener les utilisateurs à participer pendant qu'ils sont assis ou debout.

---

**Un chariot multisensoriel comprend :**

- une surface de travail de hauteur ajustable
- des poignées de poussée de hauteur ajustable
- des roues robustes qui se bloquent
- des compartiments de rangement sécurisés
- une barre aérienne pour accrocher des éléments sensoriels au besoin
- un branchement électrique avec 4 prises
- une poubelle

---

## Outils et équipement sensoriels

Les ensembles suivants montrent ce qu'il est possible d'acheter avec le financement inclus dans chaque ensemble sélectionné Il s'agit uniquement d'exemples. Vous pouvez acheter des articles sensoriels similaires d'une valeur équivalente qui répondent le mieux aux besoins des utilisateurs. Les ensembles choisis dépendront des besoins des utilisateurs de la station multisensorielle.

Il est important de consulter des spécialistes, entre autres un ergothérapeute, un physiothérapeute ou un orthophoniste, au moment d'acheter de l'équipement sensoriel pour adapter l'espace et les programmes aux utilisateurs visés.

- **Ensemble auditif :** Articles qui produisent de la musique, des tonalités ou autres bruits.
  - 5 jouets musicaux, 3 jeux, 1 machine à sons.
- **Ensemble visuel :** Articles qui produisent de la lumière ou un autre apport visuel.
  - 4 jeux, 1 lampe, 1 panneau ou un boîtier de table lumineux, 1 ensemble de projecteurs, 1 lumière à fibres optiques.
- **Ensemble à vibrations ou vibroacoustique :** Éléments qui produisent des vibrations. La vibroacoustique combine les vibrations et les sons.
  - 1 coussin vibrant, 1 oreiller vibrant, 1 matelas vibrant, 1 jouet buccal vibrant, 1 jouet à main vibrant.
- **Ensemble pour sens musculaire (proprioception) :** Articles qui activent le travail articulaire et musculaire.
  - 3 chaussettes corporelles (petit, moyen, grand), 1 couverture lestée avec poids ajustables, 1 veste lestée avec taille ajustable, 1 jouet lesté à avoir sur les genoux ou par-dessus les épaules.
- **Ensemble pour les mouvements (vestibulaire) :** Articles conçus pour entraîner des mouvements.
  - 1 coussin d'équilibre, 1 siège à bascule, 1 planche d'équilibre.
- **Ensemble d'atténuation sensorielle :** Articles qui permettent à l'utilisateur de réduire le bruit, les apports visuels et autres stimuli.
  - 2 ensembles d'écouteurs atténuateurs de bruit, 2 masques oculaires ajustables.

# Aires de jeux accessibles

Les aires de jeux accessibles favorisent l'engagement et la participation des personnes de tous âges et de toutes habiletés. Elles devraient offrir une variété d'éléments de jeu. Ces éléments devraient fournir des occasions de mettre au défi les habiletés et les types de jeu des utilisateurs, par exemple des expériences sociales, physiques, et mentales. Un certain nombre d'éléments de jeu au sol devraient être inclus pour les personnes qui ne peuvent pas accéder à des endroits en hauteur. Il est important de consulter un paysagiste ou un concepteur de terrains de jeux au moment de concevoir, de construire, ou de rénover une aire de jeux accessible.

**Figure 22 : Choisir une aire de jeux accessible en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité**

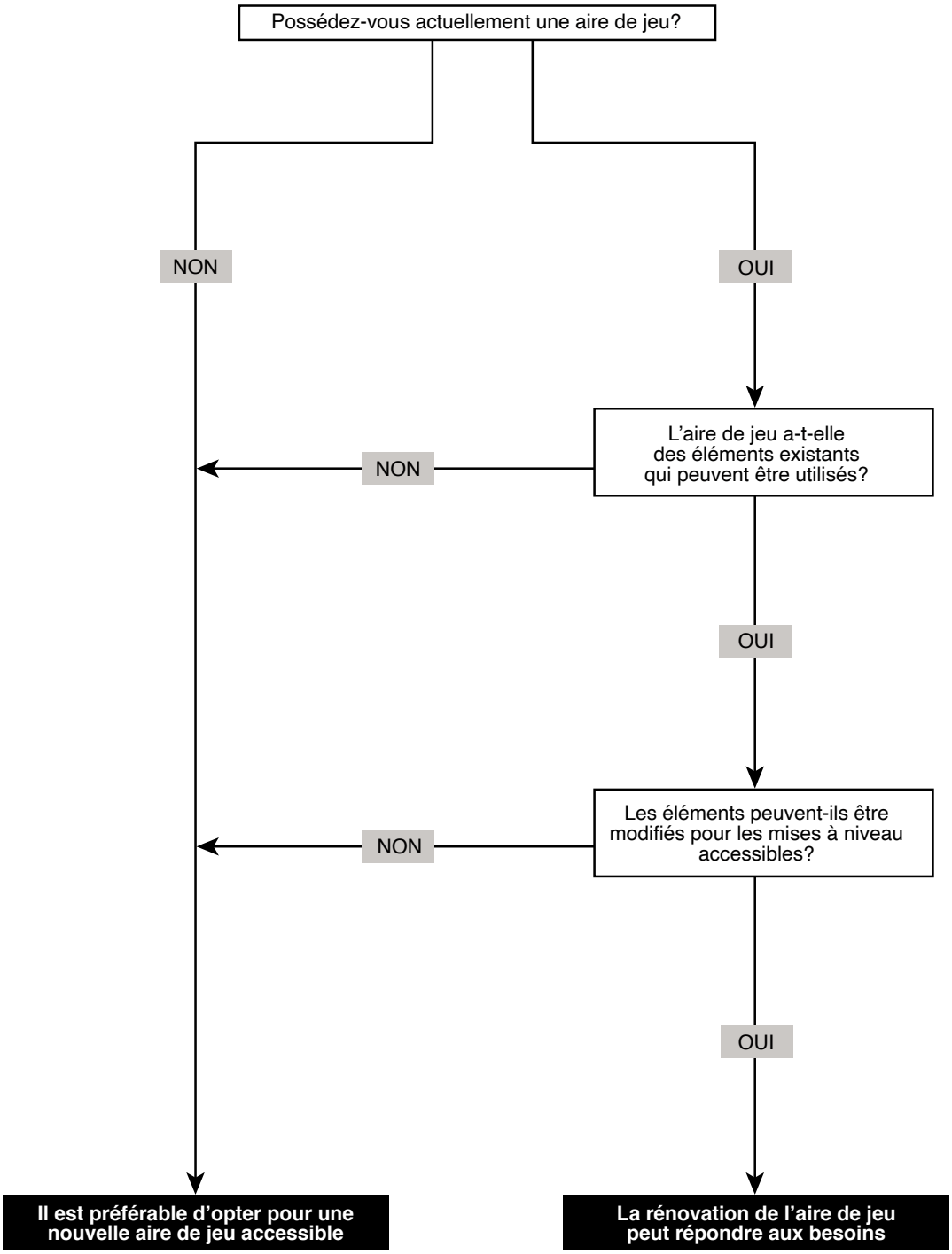


Veuillez noter que si vous rénovez une aire de jeux et que vous enlevez tous les équipements existants en vue d'en construire une nouvelle, les coûts liés au retrait des équipements existants seront automatiquement calculés dans le coût taux fixe.

**Figure 23 : Aire de jeux accessible – petite**

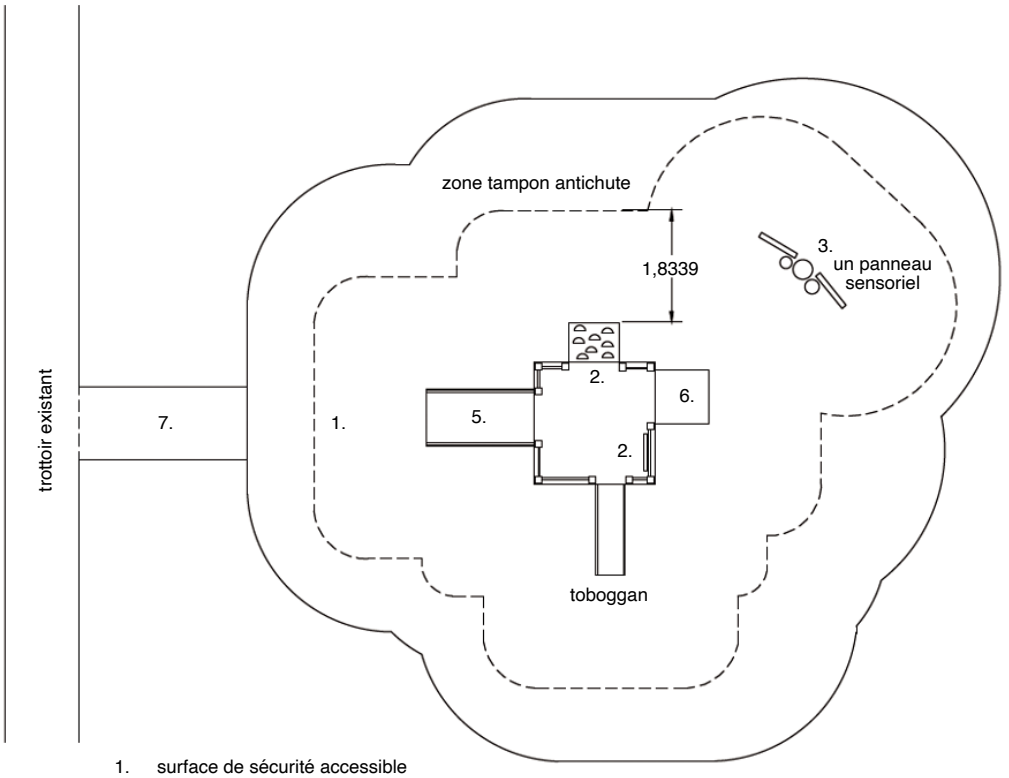


1. surface de sécurité accessible
2. élément de jeu surélevé
3. élément de jeu au niveau du sol
4. une passerelle aérienne accessible (reliant deux zones surélevées)
5. Une passerelle aérienne accessible (reliant le niveau du sol à la partie surélevée)
6. une plateforme de transfert
7. sentier menant à un passage piétonnier

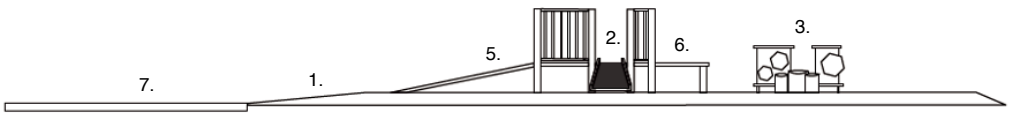


Un sentier mène à un passage ou un trottoir piétonnier existant. Il doit avoir au moins 150 mm de large et une pente ne dépassant pas 5 %. La surface de sécurité accessible doit être d'une certaine profondeur compte tenu des hauteurs de chute afin de répondre aux exigences de l'ACN et pour les besoins de drainage. La surface a une bordure ou « zone tampon antichute » qui délimite l'aire de jeux. Des passerelles accessibles relient les parties surélevées aux éléments qui se trouvent au niveau du sol. Une plateforme de transfert permet aux personnes de passer de leurs appareils d'aide à la mobilité aux éléments de jeux surélevés. Une carte d'orientation tactile permet aux utilisateurs ayant une déficience visuelle de circuler dans l'aire de jeux.

**Les aires de jeu accessibles comprennent :**

- des surfaces de sécurité accessibles
  - de la fibre de bois usinée
  - du caoutchouc coulé (l'option la plus accessible pour les appareils fonctionnels  comme les fauteuils roulants)
- des éléments de jeux en hauteur et au niveau du sol tels que :
  - en hauteur
    - échelles
    - toboggans
    - panneaux de jeux sensoriels
  - au sol
    - balançoires
    - jeux sur ressort
    - trampolines
    - panneaux de jeu sensoriels
- passerelle surélevée et plateforme de transfert permettant d'accéder du niveau du sol aux éléments de jeux en hauteur
- sentier menant à un passage piétonnier

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- carte d'orientation tactile
- panneaux de jeux sensoriels
- sièges accessibles

## Figure 24 : Aire de jeux accessible – moyenne

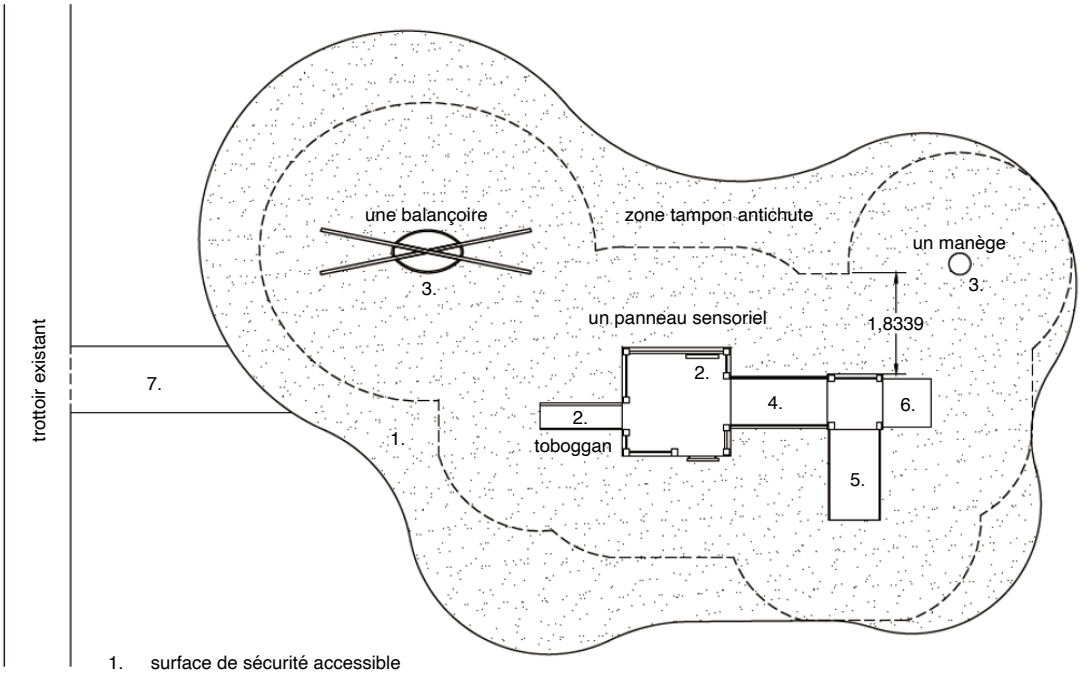


1. surface de sécurité accessible
2. élément de jeu surélevé
3. élément de jeu au niveau du sol
4. une passerelle aérienne accessible (reliant deux zones surélevées)
5. Une passerelle aérienne accessible (reliant le niveau du sol à la partie surélevée)
6. une plateforme de transfert
7. sentier menant à un passage piétonnier

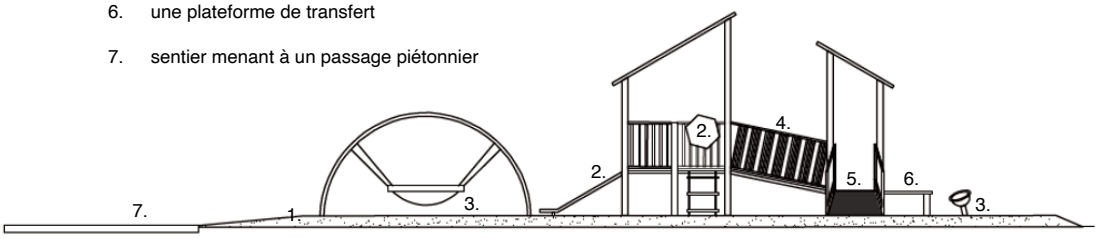

## Figure 25 : Aire de jeux accessible – grande

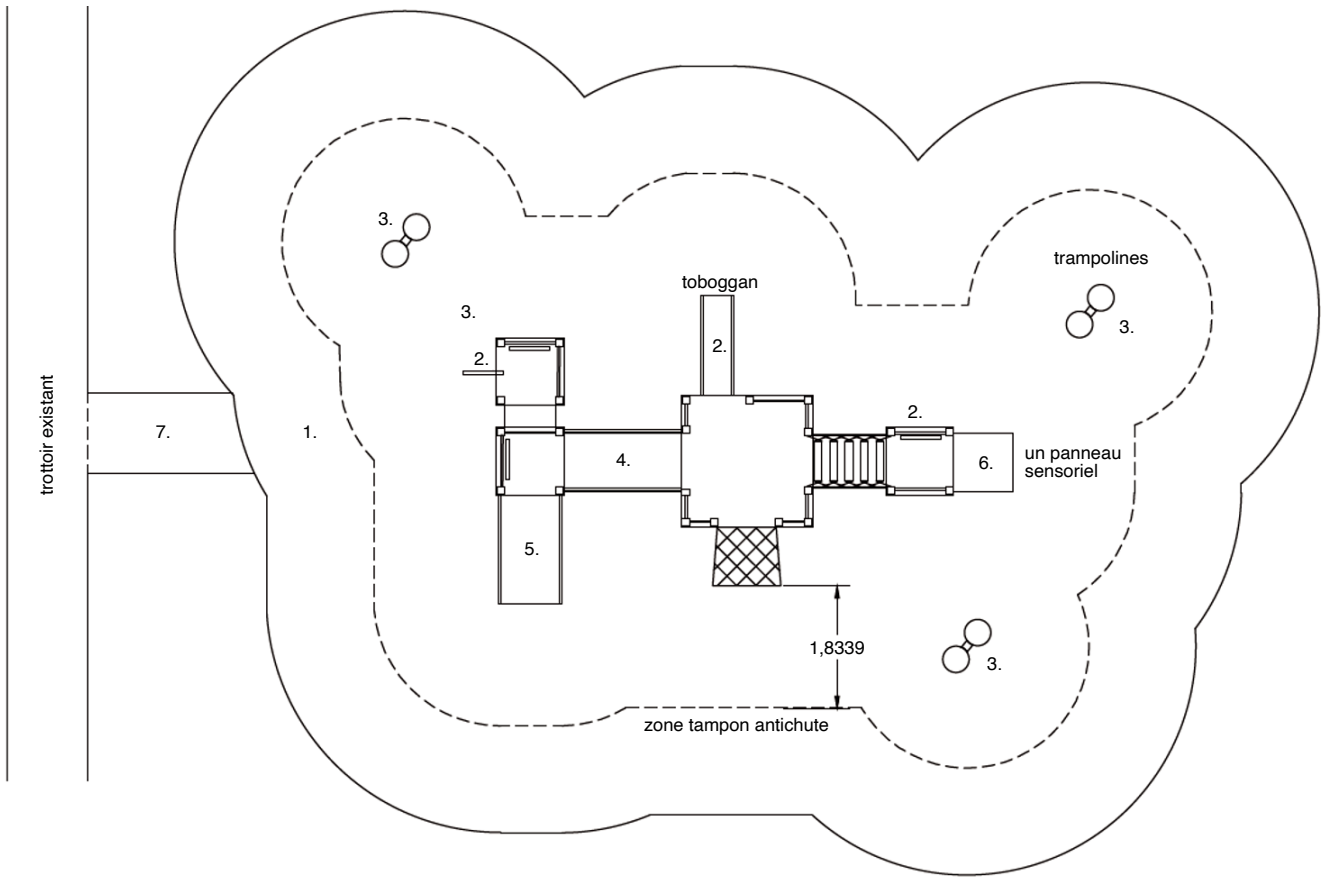


1. surface de sécurité accessible
2. élément de jeu surélevé
3. élément de jeu au niveau du sol
4. une passerelle aérienne accessible (reliant deux zones surélevées)
5. Une passerelle aérienne accessible (reliant le niveau du sol à la partie surélevée)
6. une plateforme de transfert
7. sentier menant à un passage piétonnier

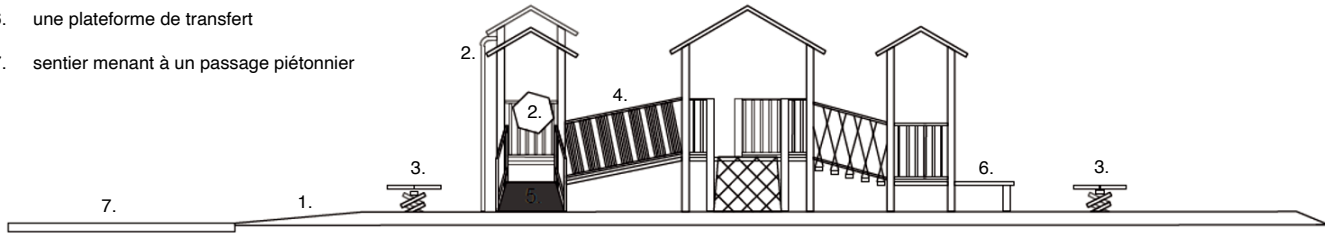

# Stationnement accessible

Pour déterminer le nombre recommandé d'espaces de stationnement accessibles par rapport au nombre actuel de places de stationnement, voir le tableau ci-dessous. Veuillez noter que les coûts à taux fixe ne permettront de calculer que jusqu'à 6 espaces de stationnement accessibles. La détermination des coûts pour plus de 6 espaces de stationnement accessibles sont la responsabilité du demandeur.

| **Nombre de places de stationnement** | **Nombre d'espaces de stationnement accessibles** |
|---|---|
| 2 à 50 | 1 à 3 |
| 51 à 100 | 2 à 4 |
| 101 à 200 | 4 à 8 |
| 201 à 300 | 5 à 10 |
| 301 à 500 | 6 à 12 |

Source : Tableau 10, CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation

Les espaces de stationnement accessibles doivent être situés le plus près possible de l'entrée accessible du bâtiment ou de la destination, mais pas plus de 164 pi (50 m) de distance (la pratique exemplaire est de ne pas les placer à plus de 98 pi 5 po (30 m) de distance).

## Figure 26 : Stationnement accessible – unique – inférieur au niveau du sol

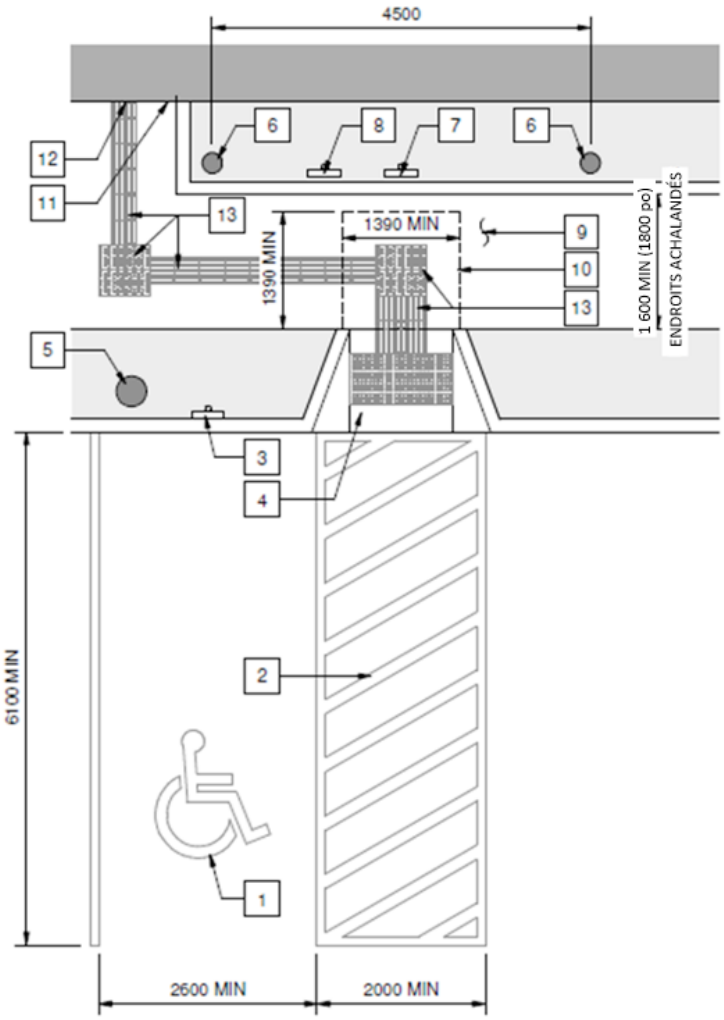


**LÉGENDE:**

1. SYMBOLE DE MARQUES DE SURFACE
2. ALLÉE D'ACCÈS COMMUNE AVEC MARQUES DE SURFACE
3. PANNEAU INDICATEUR D'ESPACE DE STATIONNEMENT (UN PAR ESPACE)
4. BORDURE ABAISSÉ AVEC SURFACE D'INDICATEURS TACTILES D'AVERTISSEMENT (INFÉRIEUR AU NIVEAU DE LA VOIE DE CIRCULATION ACCESSIBLE; VOIR LE DIAGRAMME « SECTIONS DES STATIONNEMENTS ACCESSIBLES » POUR LE STATIONNEMENT AU NIVEAU DU SOL)
5. ÉCLAIRAGE DES PLACES ET DES ALLÉES : ÉCLAIRAGE SUR POTEAU
6. ÉCLAIRAGE DU CHEMIN
7. PANNEAU INDICATEUR DE L'ALLÉE D'ACCÈS/AUCUN PANNEAU DE STATIONNEMENT (UN PAR ALLÉE D'ACCÈS)
8. CHEMIN ACCESSIBLE/DIRECTION VERS L'ENTRÉE ACCESSIBLE VERS DES PANNEAUX D'ORIENTATION INFORMATIFS
9. CHEMIN ACCESSIBLE DEPUIS L'ALLÉE D'ACCÈS VERS L'ENTRÉE ACCESSIBLE DU BÂTIMENT/DESTINATION
10. ESPACE DE VIRAGE MINIMUM, MAIS PAS MOINS DE LA LARGEUR DE LA RAMPE
11. FAÇADE DU BÂTIMENT
12. ENTRÉE ACCESSIBLE DU BÂTIMENT
13. SURFACE AVEC INDICATEURS TACTILES DE DIRECTION (UNE PAR ALLÉE D'ACCÈS)

**Source :** Figure 67, CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation.

## Figure 27 : Stationnement accessible – multiple – inférieur au niveau du sol

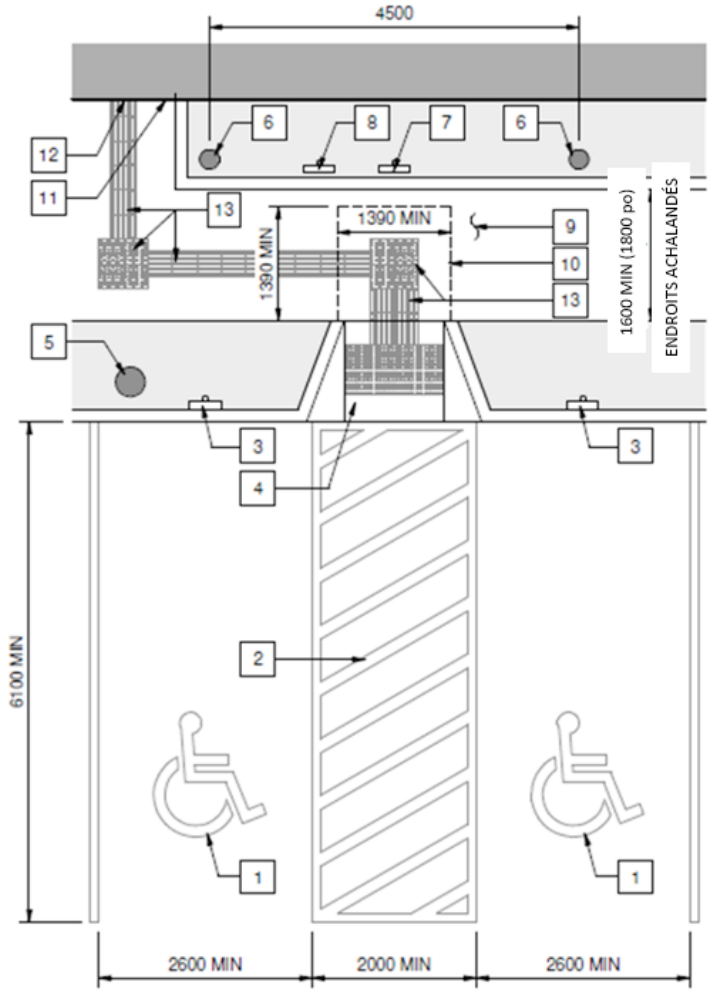


**LÉGENDE:**

1. SYMBOLE DE MARQUES DE SURFACE
2. ALLÉE D'ACCÈS COMMUNE AVEC MARQUES DE SURFACE
3. PANNEAU INDICATEUR D'ESPACE DE STATIONNEMENT (UN PAR ESPACE)
4. BORDURE ABAISSÉE AVEC SURFACE D'INDICATEURS TACTILES D'AVERTISSEMENT (INFÉRIEUR AU NIVEAU DE LA VOIE DE CIRCULATION ACCESSIBLE; VOIR LE DIAGRAMME « SECTIONS DES STATIONNEMENTS ACCESSIBLES » POUR LE STATIONNEMENT AU NIVEAU DU SOL)
5. ÉCLAIRAGE DES PLACES ET DES ALLÉES : ÉCLAIRAGE SUR POTEAU
6. ÉCLAIRAGE DU CHEMIN
7. PANNEAU INDICATEUR DE L'ALLÉE D'ACCÈS/AUCUN PANNEAU DE STATIONNEMENT (UN PAR ALLÉE D'ACCÈS)
8. CHEMIN ACCESSIBLE/DIRECTION VERS L'ENTRÉE ACCESSIBLE VERS DES PANNEAUX D'ORIENTATION INFORMATIFS
9. CHEMIN ACCESSIBLE DEPUIS L'ALLÉE D'ACCÈS VERS L'ENTRÉE ACCESSIBLE DU BÂTIMENT/DESTINATION
10. ESPACE DE VIRAGE MINIMUM, MAIS PAS MOINS DE LA LARGEUR DE LA RAMPE
11. FAÇADE DU BÂTIMENT
12. ENTRÉE ACCESSIBLE DU BÂTIMENT
13. SURFACE AVEC INDICATEURS TACTILES DE DIRECTION (UNE PAR ALLÉE D'ACCÈS)

**Source :** Figure 67, CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation.

**Les espaces de stationnement accessibles comprennent :**

- des marques de surface dans une peinture à contraste élevé pour un espace accessible et une allée d'accès
- 2 poteaux et 1 butoir de roues par place OU 1 bordure abaissée par allée d'accès
  - dépend si l'espace de stationnement est au niveau du sol (poteaux/butoir de roue) ou inférieur au niveau du sol (bordure abaissée)
- 1 panneau indicateur de stationnement par espace de stationnement
- 1 panneau indicateur d'allée d'accès par allée d'accès
- 1 panneau d'orientation par allée d'accès pour diriger les gens vers l'entrée accessible du bâtiment ou de la destination
- orientation architecturale menant les gens à l'entrée accessible du bâtiment ou de la destination
  - p. ex., flèches, bosses tactiles ou bandes peintes en couleur au sol

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- surface en béton ou en asphalte
- éclairage
- repères d'orientation/indicateurs de direction à l'entrée accessible du bâtiment
  - p. ex., couleur ou matériau à contraste élevé sur la façade du bâtiment
- un chemin accessible reliant l'allée d'accès à l'entrée accessible du bâtiment ou de la destination, avec des options pour :
  - éclairage du chemin
  - détection du bord du chemin
  - bordures abaissées  supplémentaires

**Figure 28 : Stationnement accessible – inférieur au niveau du sol et au niveau du sol**

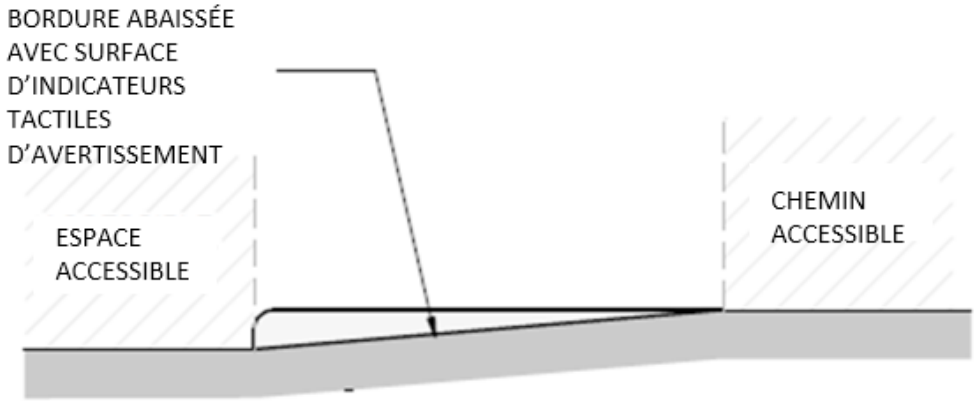


**NOTE:**

TOUTE PENTE D'UNE ALLÉE PIÉTONNIÈRE PLUS ABRUPTE QUE 1:20 EST CONSIDÉRÉE COMME UNE RAMPE

**A. STATIONNEMENT ACCESSIBLE INFÉRIEUR AU NIVEAU DU SOL**

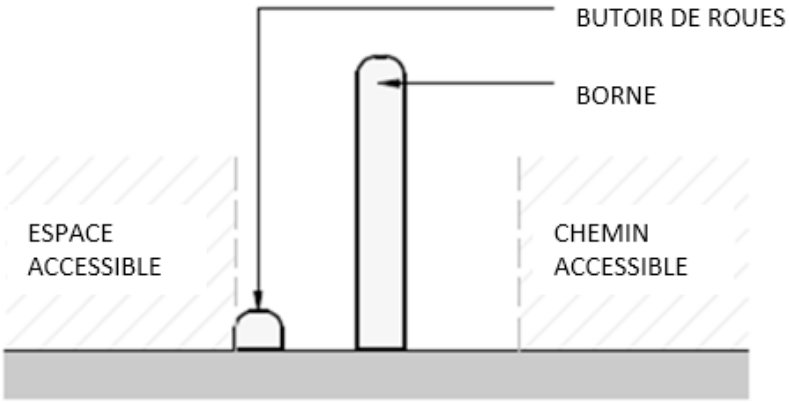


**B. STATIONNEMENT ACCESSIBLE AU NIVEAU DU SOL**

Si votre espace de stationnement accessible est inférieur au niveau du sol, une bordure abaissée supplémentaire avec des bosses tactiles sera automatiquement incluse dans les coûts à taux fixe. Si votre espace de stationnement accessible se trouve au niveau du sol, un butoir de roue et 2 poteaux/bornes seront automatiquement inclus dans les coûts à taux fixe.

# Aires de débarquement accessibles

Les aires de débarquement accessibles permettent de débarquer et d'embarquer en toute sécurité les personnes qui ont de la difficulté à marcher sur de longues distances ou qui ont une endurance limitée, les utilisateurs d'aides à la mobilité et les personnes qui voyagent avec des aidants naturels (p. ex., les personnes ayant une perte de vision).

Les aires de débarquement accessibles doivent être situées à moins de 98 pi 5 po (30 m) de l'entrée accessible du bâtiment ou de la destination, et à l'écart de la voie de circulation.

## Figure 29 : Aires de débarquement accessibles

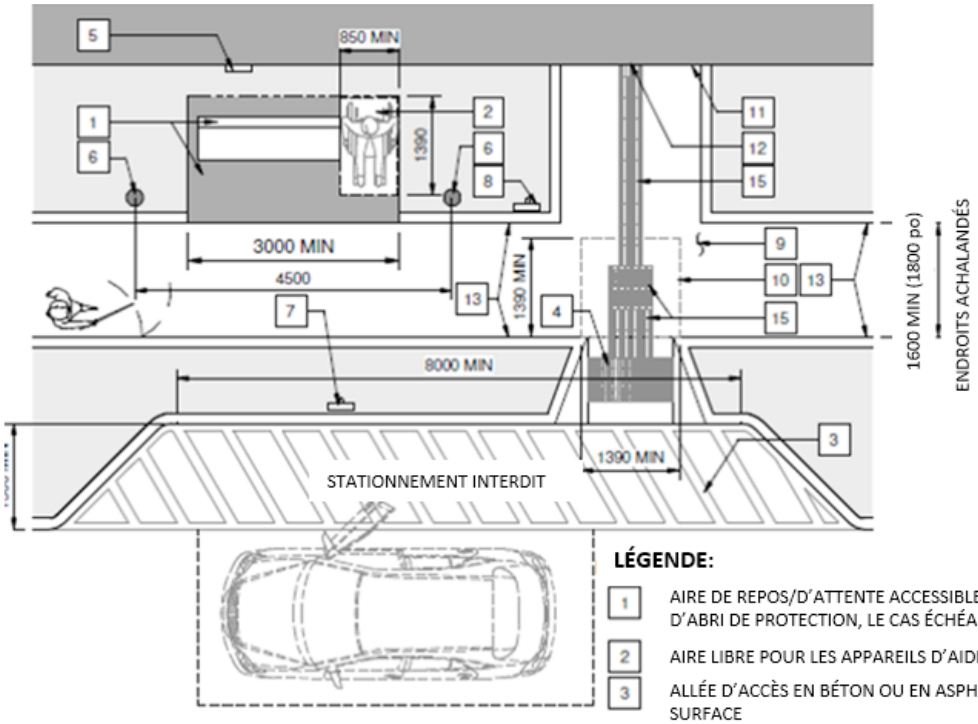


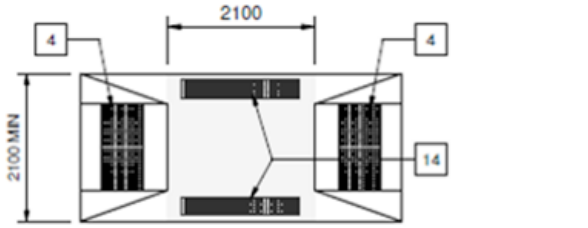




**PLATEFORME DE DÉBARQUEMENT SURÉLEVÉE LORSQUE LE TROTTOIR ADJACENT N'EST PAS À LA HAUTEUR DE LA BORDURE DE TROTTOIR**

**LÉGENDE:**

1. AIRE DE REPOS/D'ATTENTE ACCESSIBLE, STRUCTURE D'ABRI DE PROTECTION, LE CAS ÉCHÉANT
2. AIRE LIBRE POUR LES APPAREILS D'AIDE À LA MOBILITÉ
3. ALLÉE D'ACCÈS EN BÉTON OU EN ASPHALTE AVEC MARQUES DE SURFACE
4. BORDURE ABAISSÉE AVEC SURFACE D'INDICATEURS TACTILES D'AVERTISSEMENT
5. ÉCLAIRAGE MONTÉ SUR LA FAÇADE DU BÂTIMENT, SI POSSIBLE
6. ÉCLAIRAGE DU CHEMIN
7. PANNEAU INDICATEUR DE L'ALLÉE D'ACCÈS/PANNEAU D'INTERDICTION DE STATIONNER (UN PAR ALLÉE D'ACCÈS)
8. CHEMIN ACCESSIBLE/DIRECTION VERS L'ENTRÉE ACCESSIBLE VERS DES PANNEAUX D'ORIENTATION INFORMATIFS
9. CHEMIN ACCESSIBLE DEPUIS L'ALLÉE D'ACCÈS VERS L'ENTRÉE ACCESSIBLE DU BÂTIMENT/DESTINATION
10. ESPACE DE VIRAGE MINIMUM, MAIS PAS MOINS DE LA LARGEUR DE LA RAMPE
11. FAÇADE DU BÂTIMENT
12. ENTRÉE ACCESSIBLE DU BÂTIMENT
13. ESPACE DE BALAYAGE DE LA BORDURE DU CHEMIN, DE CHAQUE CÔTÉ AU BESOIN
14. SURFACE AVEC INDICATEURS TACTILES DE DIRECTION DE CHAQUE CÔTÉ
15. SURFACE AVEC INDICATEURS TACTILES DE DIRECTION (UNE PAR ALLÉE D'ACCÈS)

**Les aires de débarquement accessibles comprennent :**

- surface en béton ou en asphalte (y compris l'enlèvement de la surface existante)
- marques de surface dans de la peinture à contraste élevé
- 2 poteaux et 1 butoir de roues OU 1 bordure abaissée pour relier l'aire de débarquement à un chemin
  - dépend si l'aire de débarquement se trouve au niveau du sol (poteaux/butoir de roues) ou inférieur au niveau du sol (bordure abaissée)
- 1 panneau indicateur de l'aire de débarquement accessible
- 1 panneau d'orientation pour diriger les gens vers l'entrée accessible du bâtiment ou de la destination
- orientation architecturale menant les gens à l'entrée accessible du bâtiment ou de la destination
  - p. ex., flèches, bosses tactiles ou bandes peintes en couleur au sol
- 1 aire de repos/d'attente avec sièges accessibles

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- éclairage
- repères d'orientation/indicateurs de direction à l'entrée accessible du bâtiment
  - p. ex., couleur ou matériau à contraste élevé sur la façade du bâtiment
- un chemin accessible reliant l'aire de débarquement accessible à l'entrée accessible du bâtiment ou de la destination, avec les options suivantes
  - éclairage du chemin
  - détection du bord du chemin
  - bordures abaissées supplémentaires
- plateforme de débarquement surélevée
  - lorsque la hauteur de la bordure n'est pas assez élevée pour les plateformes des transports accessibles (autobus/ fourgonnette)
  - béton ou asphalte d'au moins 6 po (150 mm) d'épaisseur avec bordure en béton et bordures abaissées à l'une ou l'autre des extrémités
- un abri de protection contre les éléments en acier ou en bois pour l'aire de repos ou d'attente
  - au moins 5 pi 11 po sur 9 pi 10 po (1 800 mm sur 3 000 mm), avec fondation

# Stations de recharge accessibles pour les véhicules électriques

Les stations de recharge accessibles pour les véhicules électriques (VE) permettent aux conducteurs en situation de handicap d'en faire un usage indépendant, y compris les personnes dont la dextérité des mains, les différences de membres ou les amputations de membres sont limitées et qui doivent utiliser des commandes de conduite adaptatives.

**Figure 30 : Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – borne unique – au niveau du sol**

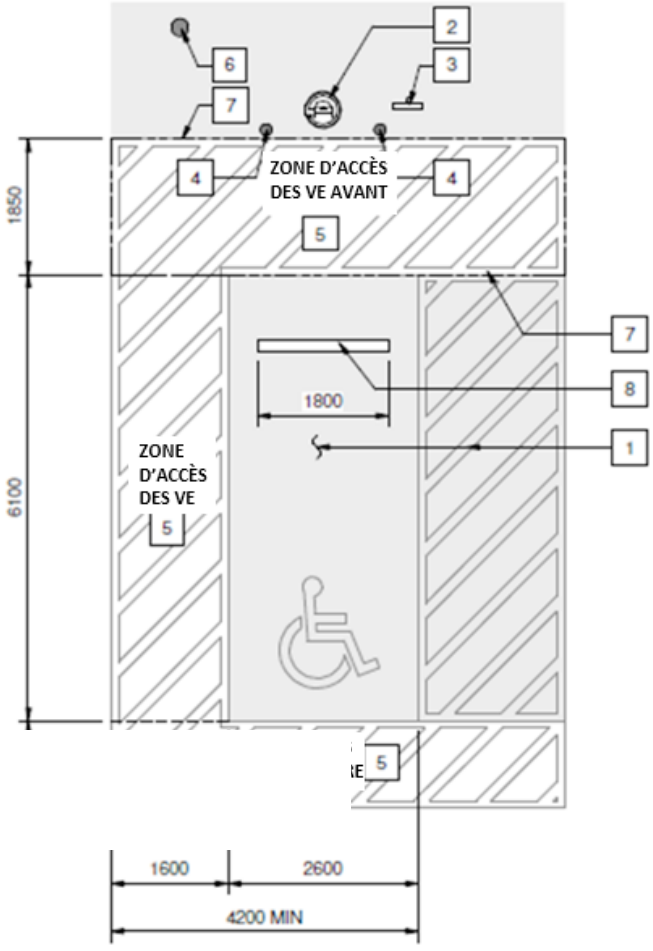


**LÉGENDE:**

1. ESPACE DE STATIONNEMENT ACCESSIBLE ET ALLÉE D'ACCÈS (PAS COMPRIS)
2. ÉLÉMENTS ACCESSIBLES DES ÉQUIPEMENTS DE RECHARGE POUR LES VE (ÉQUIPEMENTS DE BASE – PAS COMPRIS)
3. SIGNALISATION DE BORNE DE RECHARGE ACCESSIBLE (UNE PAR BORNE DE RECHARGE)
4. PROTECTION CONTRE LES CHOCS DES VÉHICULES; BARRIÈRE OU POTEAUX
5. ZONES D'ACCÈS DÉLIMITÉES AVEC MARQUES DE SURFACE
6. ÉCLAIRAGE MONTÉ SUR POTEAU
7. LIGNE DE L'ABRI DE PROTECTION, AU BESOIN
8. BUTOIR DE ROUES

**Figure 31 : Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – bornes multiples – au niveau du sol**

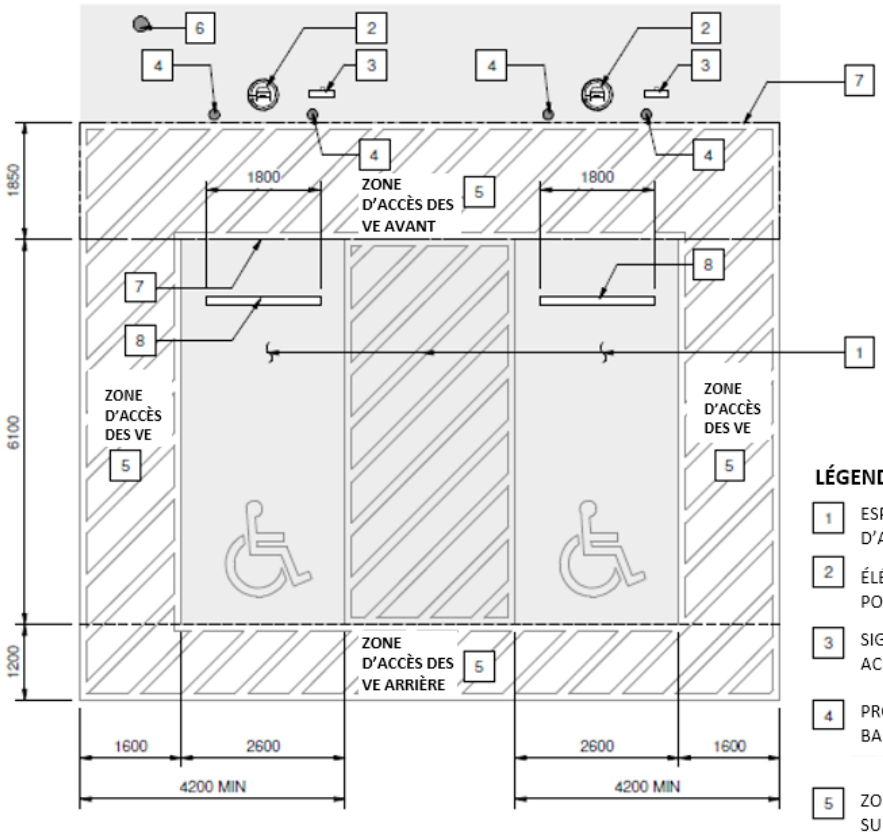


**LÉGENDE:**

1. ESPACE DE STATIONNEMENT ACCESSIBLE ET ALLÉE D'ACCÈS (PAS INCLUS)
2. ÉLÉMENTS ACCESSIBLES DES ÉQUIPEMENTS DE RECHARGE POUR LES VE (ÉQUIPEMENTS DE BASE – PAS INCLUS)
3. SIGNALISATION DE BORNE DE RECHARGE ACCESSIBLE (UNE PAR BORNE DE RECHARGE)
4. PROTECTION CONTRE LES CHOCS DES VÉHICULES; BARRIÈRE OU POTEAUX
5. ZONES D'ACCÈS DÉLIMITÉES AVEC MARQUES DE SURFACE
6. ÉCLAIRAGE MONTÉ SUR POTEAU
7. LIGNE DE L'ABRI DE PROTECTION, AU BESOIN
8. BUTOIR DE ROUES

**Figure 32 : Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – borne unique – inférieure au niveau du sol**

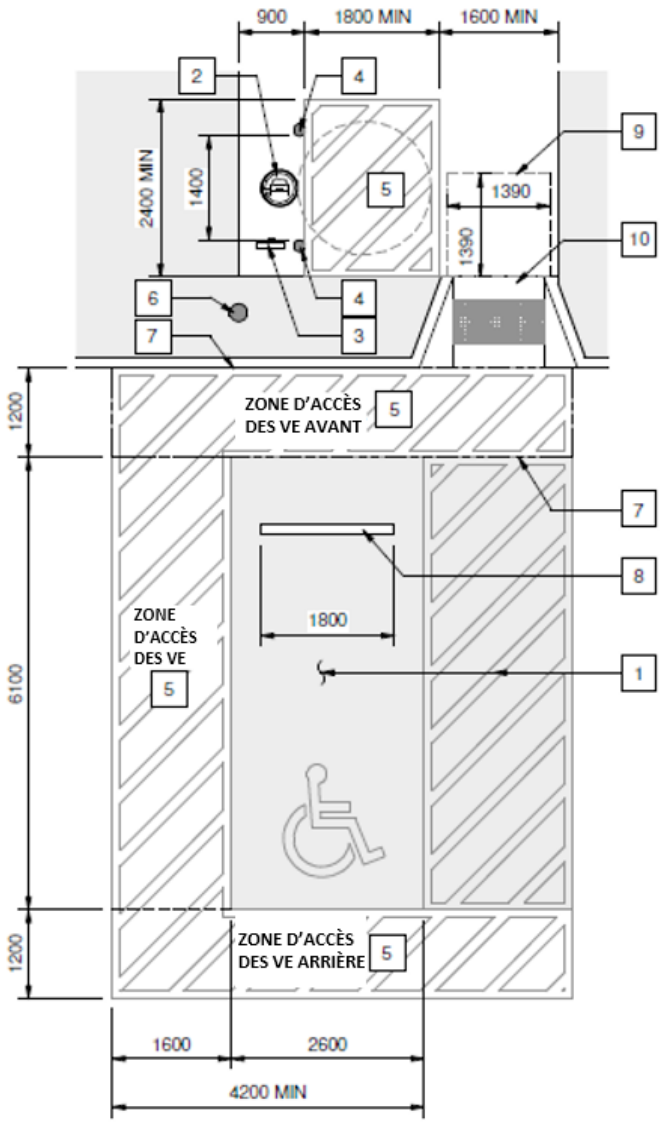


**LÉGENDE:**

1. ESPACE DE STATIONNEMENT ACCESSIBLE ET ALLÉE D'ACCÈS (PAS INCLUS)
2. ÉLÉMENTS ACCESSIBLES DES ÉQUIPEMENTS DE RECHARGE POUR LES VE (ÉQUIPEMENTS DE BASE – PAS INCLUS)
3. SIGNALISATION DE BORNE DE RECHARGE ACCESSIBLE (UNE PAR BORNE DE RECHARGE)
4. PROTECTION CONTRE LES CHOCS DES VÉHICULES; BARRIÈRE OU POTEAUX
5. ZONES D'ACCÈS DÉLIMITÉES AVEC MARQUES DE SURFACE
6. ÉCLAIRAGE MONTÉ SUR POTEAU
7. LIGNE DE L'ABRI DE PROTECTION, AU BESOIN
8. BUTOIR DE ROUES
9. ESPACE DE VIRAGE MINIMUM, MAIS PAS MOINS DE LA LARGEUR DE LA RAMPE
10. BORDURE ABAISSÉE AVEC SURFACE D'INDICATEURS TACTILES D'AVERTISSEMENT

**Figure 33 : Station de recharge accessible pour les véhicules électriques – bornes multiples – inférieure au niveau du sol**

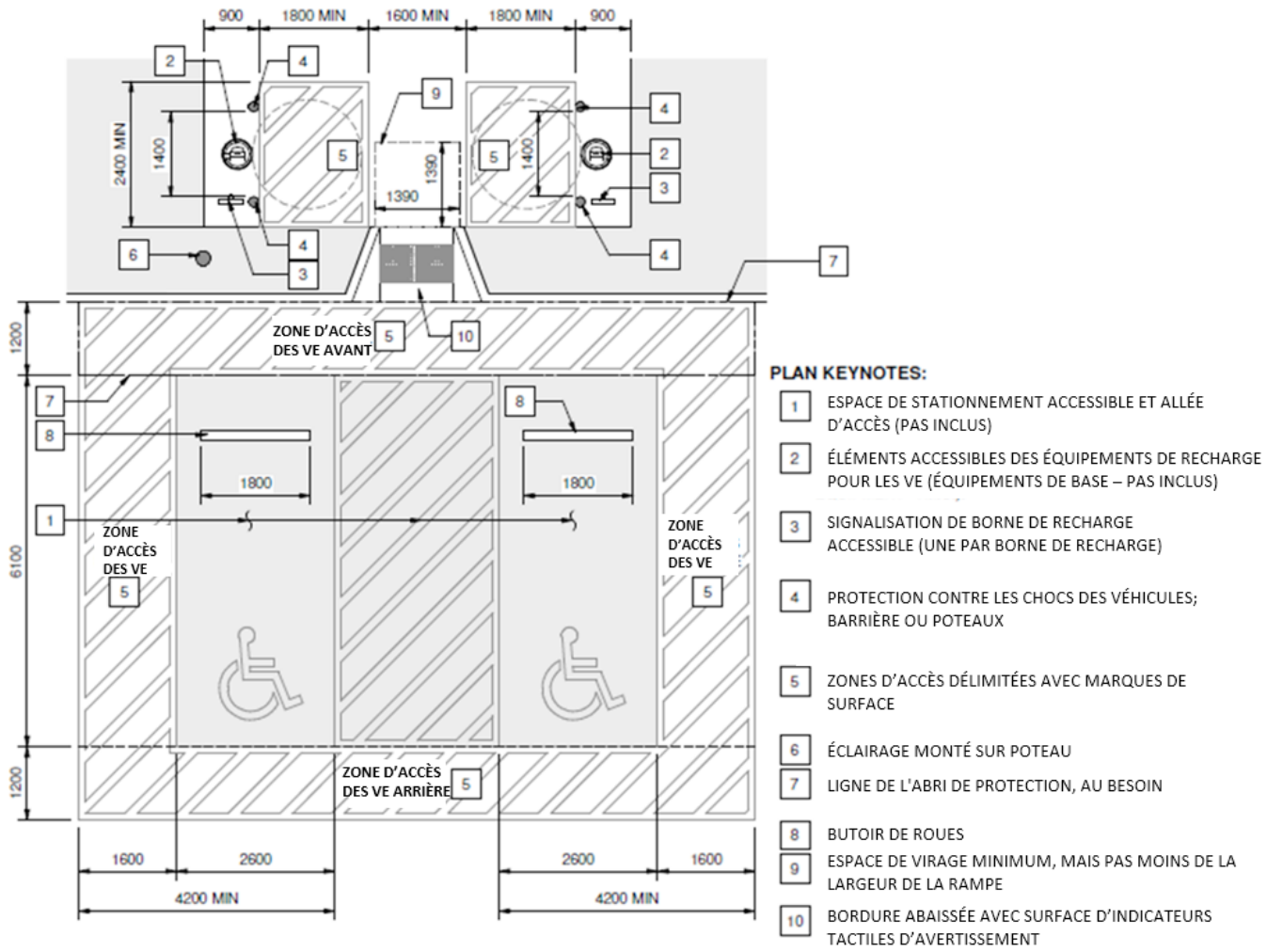


**Les stations de recharge accessibles pour véhicules électriques comprennent :**

- des marques de surface dans de la peinture à contraste élevé pour la zone entourant la borne de recharge accessible pour VE
- éléments en matière d'accessibilité de la borne de recharge pour VE (pas de toute la borne de recharge pour VE) (pour connaître ces éléments, voir la section ci-dessous « Comment choisir une borne de recharge accessible pour VE »)
- butoir de roues et poteaux pour protéger la borne de recharge des autres véhicules
  - 1 bordure abaissée si la station de recharge accessible pour VE est inférieure au niveau du sol
- 1 panneau indicateur de borne de recharge pour VE accessible par borne de recharge

**Les éléments d'accessibilité facultatifs :**

- surface des zones d'accès en béton ou en asphalte
- éclairage
- abri de protection en acier ou en bois couvrant la zone d'accès avant seulement
  - comprend un panneau de hauteur maximale

**Comment choisir une borne de recharge accessible pour VE * :**

- recherchez des chargeurs avec :
  - enrouleur de câble de recharge :
    - un enrouleur de câble de recharge aide à réduire le poids du câble si quelqu'un a de la difficulté à le transporter à son véhicule.
  - force réduite nécessaire pour libérer la poignée du chargeur :
    - s'assurer que le mécanisme de dégagement de la prise ne nécessite pas plus de 5 lb de pression
- évitez les bornes de recharge avec :
  - poignées parfaitement rondes :
    - peut être difficile à saisir pour une personne ayant une incapacité liée à la mobilité;
  - lumières clignotantes lumineuses :
    - peuvent désorienter les gens (surtout pendant la nuit).

**Autres éléments à considérer** :**

- Recherchez des chargeurs avec :
  - sortie de parole
  - commande de volume
  - directives en braille
  - chargeurs sans fil ou à induction à mesure qu'ils deviennent disponibles (il n'y a présentement aucun fabricant qui produit des chargeurs sans fil ou à induction accessibles)

*** Veuillez noter que les éléments ci-dessus pour le choix d'une borne de recharge accessible pour VE sont couverts par des coûts à taux fixe.**

**** Veuillez noter que les éléments à considérer ci-dessus ne sont pas couverts par les coûts à taux fixe.**

# Cuisines accessibles

**Figure 34 : Cuisine accessible – Plan général**

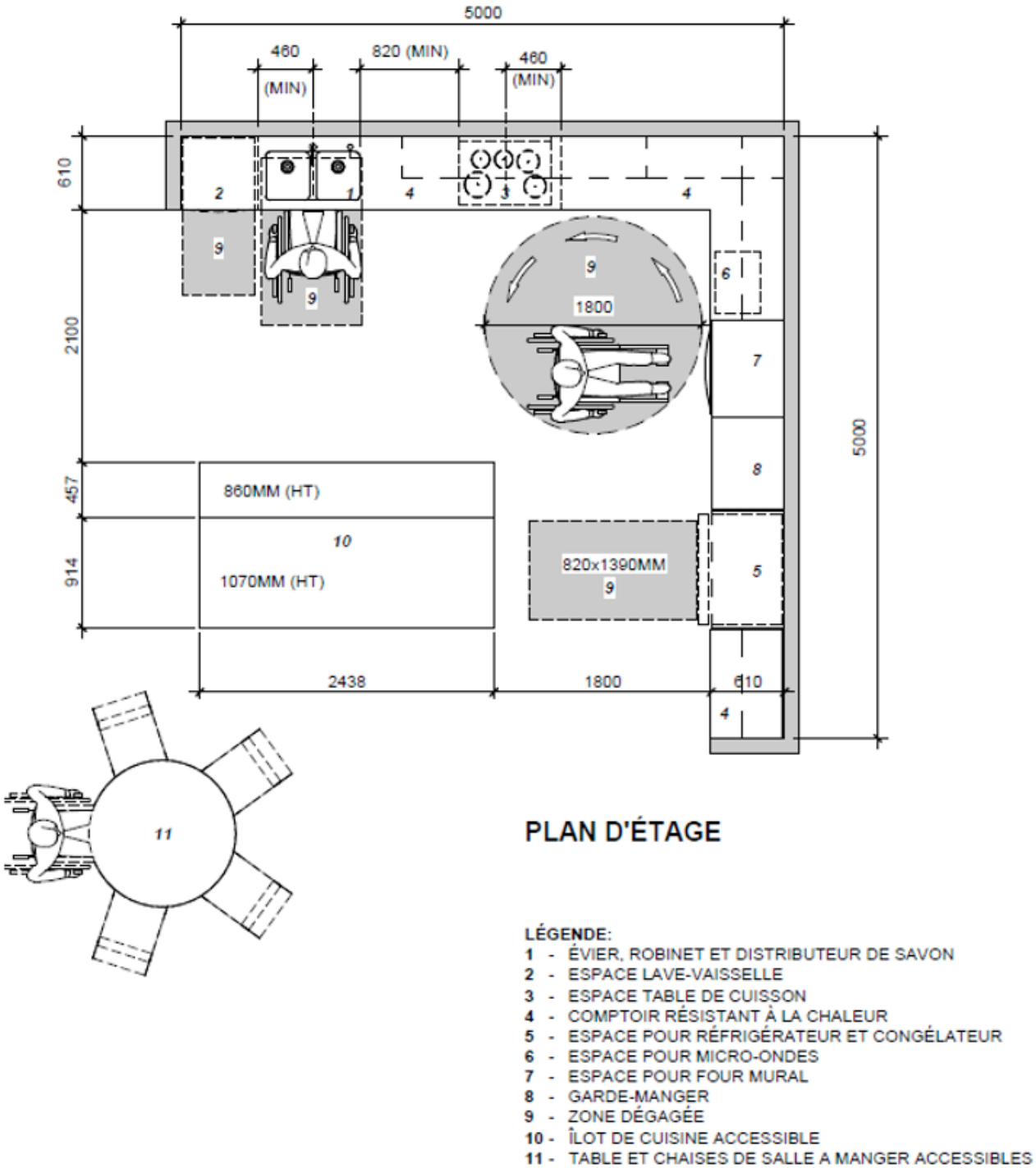


**Source :** Figure 35(f), CSA/ASC B652 : 23 Logements accessibles. © 2023 Association canadienne de normalisation.

**Figure 35 : Schéma d'une cuisine accessible**

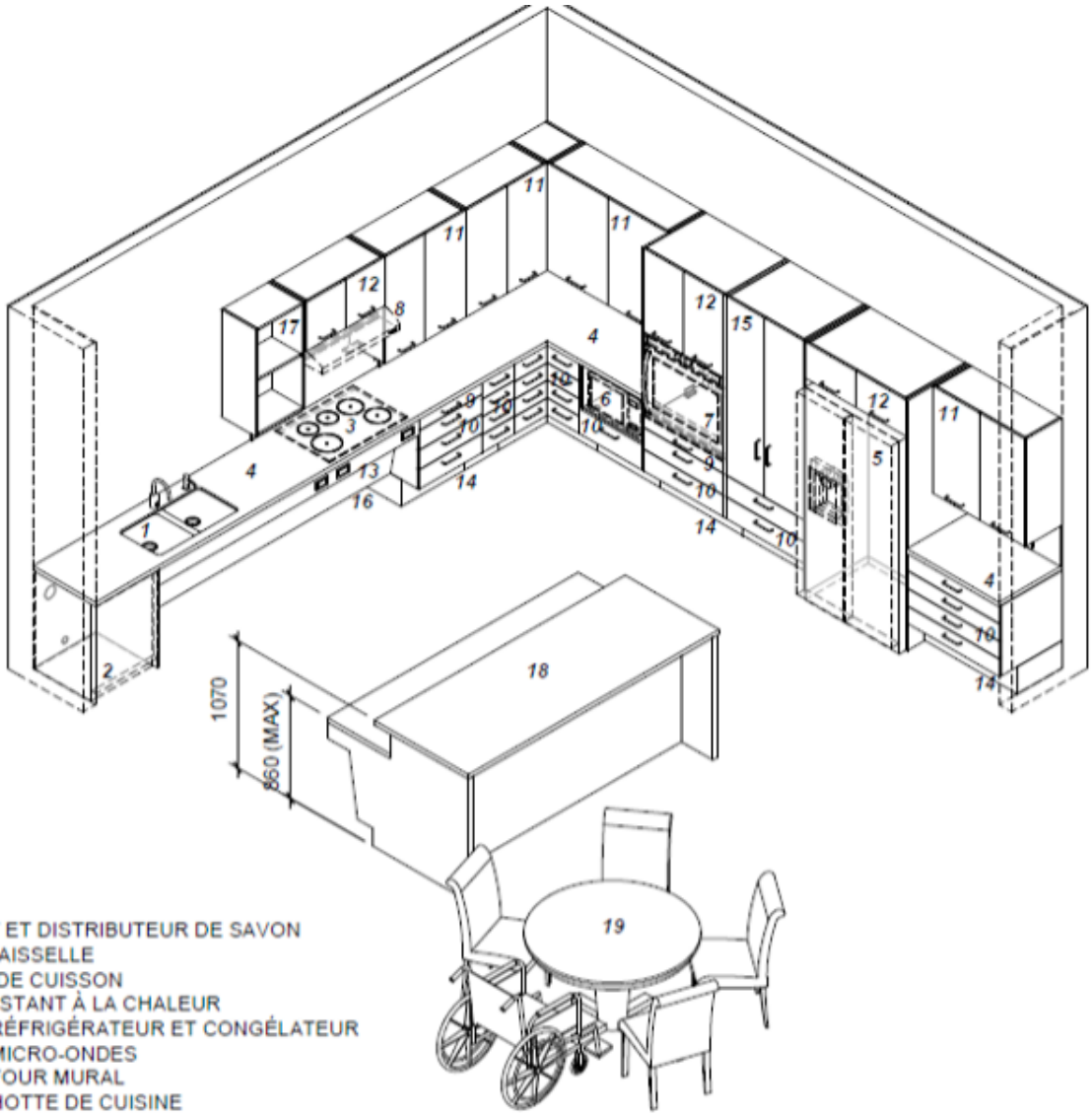


LÉGENDE:

1 - ÉVIER, ROBINET ET DISTRIBUTEUR DE SAVON
2 - ESPACE LAVE-VAISSELLE
3 - ESPACE TABLE DE CUISSON
4 - COMPTOIR RÉSISTANT À LA CHALEUR
5 - ESPACE POUR RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR
6 - ESPACE POUR MICRO-ONDES
7 - ESPACE POUR FOUR MURAL
8 - ESPACE POUR HOTTE DE CUISINE
9 - ÉTAGÈRE DE TRAVAIL EXTRACTIBLE
10 - RANGEMENT DE CUISINE
11 - ÉCLAIRAGE SOUS ARMOIRES SUPÉRIEURES
12 - ARMOIRES SUPÉRIEURES
13 - TABLIER DE COMPTOIR (EMPLACEMENT DES INTERRUPTEURS, DES PRISES ET DES COMMANDES)
14 - PLINTHE
15 - GARDE-MANGER
16 - PANNEAU AMOVIBLE
17 - ARMOIRE SUPÉRIEURE - ÉTAGÈRE OUVERTE AVEC ÉCLAIRAGE DE TRAVAIL EN-DESSOUS
18 - ÎLOT DE CUISINE ACCESSIBLE
19 - TABLE ET CHAISES DE SALLE À MANGER ACCESSIBLES

**Source :** Figure 35(a), CSA/ASC B652 : 23 Logements accessibles. © 2023 Association canadienne de normalisation.

**Figure 36a : Cuisine accessible – hauteurs et dégagements**

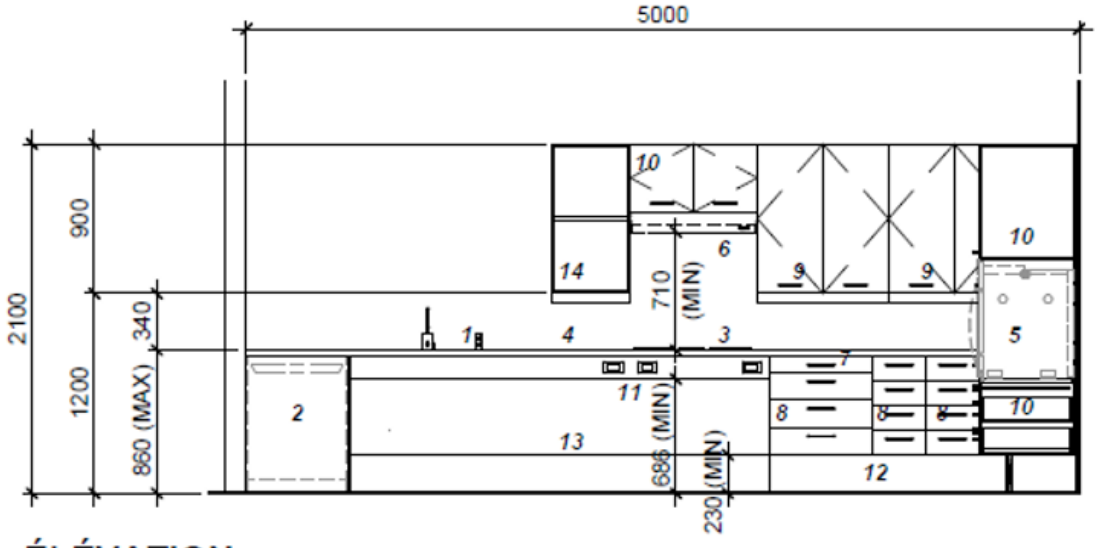


ÉLÉVATION

LÉGENDE:

1 - ÉVIER, ROBINET ET DISTRIBUTEUR DE SAVON
2 - ESPACE LAVE-VAISSELLE
3 - ESPACE TABLE DE CUISSON
4 - COMPTOIR RÉSISTANT À LA CHALEUR
5 - ESPACE POUR FOUR MURAL
6 - ESPACE POUR HOTTE DE CUISINE
7 - ÉTAGÈRE DE TRAVAIL EXTRACTIBLE
8 - RANGEMENT DE CUISINE
9 - ÉCLAIRAGE SOUS ARMOIRES SUPÉRIEURES
10 - ARMOIRES SUPÉRIEURES
11 - TABLIER DE COMPTOIR (EMPLACEMENT DES INTERRUPTEURS, DES PRISES ET DES COMMANDES)
12 - PLINTHE
13 - PANNEAU AMOVIBLE
14 - ARMOIRE SUPÉRIEURE - ÉTAGÈRES OUVERTES ET ÉCLAIRAGE SOUS L'ARMOIRE

**Source :** Figure 35(d), CSA/ASC B652 : 23 Logements accessibles. © 2023 Association canadienne de normalisation.

**Figure 36b : Cuisine accessible – hauteurs et dégagements**

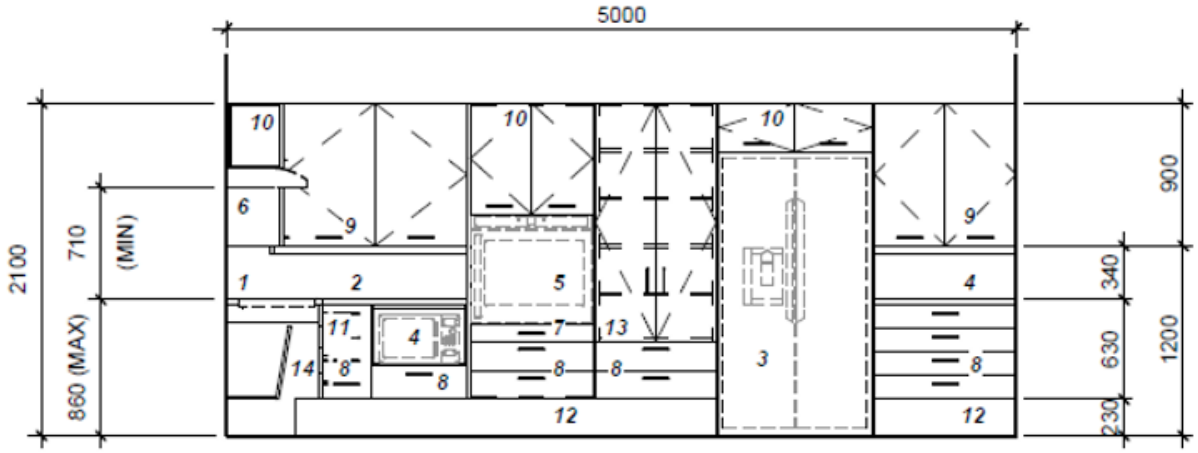


ÉLÉVATION

LÉGENDE:

1 - ESPACE POUR TABLE DE CUISSON
2 - COMPTOIR RÉSISTANT À LA CHALEUR
3 - ESPACE POUR RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR
4 - ESPACE POUR MICRO-ONDES
5 - ESPACE POUR FOUR MURAL
6 - ESPACE POUR HOTTE DE CUISINE
7 - ÉTAGÈRE DE TRAVAIL EXTRACTIBLE
8 - RANGEMENT DE CUISINE
9 - ÉCLAIRAGE SOUS ARMOIRES SUPÉRIEURES
10 - ARMOIRES SUPÉRIEURES
11 - TABLIER DE COMPTOIR (EMPLACEMENT DES INTERRUPTEURS, DES PRISES ET DES COMMANDES)
12 - PLINTHE
13 - GARDE-MANGER
14 - PANNEAU AMOVIBLE

**Source :** Figure 35(d), CSA/ASC B652 : 23 Logements accessibles. © 2023 Association canadienne de normalisation.

Une cuisine accessible comprend la finition d'une pièce d'environ 270 pi2 (25 m2). Le plancher de la cuisine comporte des zones dégagées permettant aux personnes utilisant des appareils de mobilité, comme un fauteuil roulant, de se déplacer. L'évier et la table de cuisson ont suffisamment d'espace en dessous pour que les personnes en fauteuil roulant puissent y insérer leurs genoux, ainsi que des panneaux amovibles pour les protéger contre l'alimentation en eau chaude de l'évier et le câblage de la table de cuisson. Le four est fixé au mur et dispose d'une étagère de travail extractible et résistante à la chaleur. Le four à micro-ondes se trouve sous le comptoir et est intégré dans les armoires inférieures afin d'être à une hauteur accessible pour les utilisateurs assis.

**Les cuisines accessibles comprennent :**

- un plancher antidérapant
  - éblouissement minimal, pas de motif visuel fort
  - couleurs contrastantes par rapport aux murs, aux armoires, aux appareils, etc.
- 30 pi (9100 mm) d'armoires avec des espaces pour les appareils
  - armoires supérieures : si elles sont situées à plus de 1 100 mm du sol, elles doivent être équipées d'un mécanisme de descente (manuel ou automatique)
  - armoires inférieures : à tiroirs
  - poignées de tiroirs et de portes en forme de « D » et charnières à fermeture en douceur pour toutes les armoires
- des comptoirs en quartz
- un évier sans obstacle
  - évier en acier inoxydable sous le comptoir
  - robinet télescopique manuel ou automatique
  - indicateur de température qui limite la température de l'eau chaude à 49 degrés C pour éviter les brûlures aux utilisateurs souffrant de perte sensorielle
  - distributeur de savon mains libres
- la plomberie pour l'évier et le lave-vaisselle
- un éclairage optimisé (au-delà des exigences minimales du code)
  - un éclairage de travail au-dessus des comptoirs et de l'évier (750 lumens) et des plafonniers d'éclairage (300 lumens) pour le reste de la cuisine
  - un éclairage anti-éblouissement avec gradateur de lumière
  - commandes à hauteur accessible dans la pièce
- des installations électriques optimisées (au-delà des exigences minimales du code)
  - des prises et circuits de plus grande capacité
  - du câblage pour l'installation d'appareils électroménagers
- un système de CVCA optimisé (au-delà des exigences minimales du code)
  - une meilleure qualité de l'air
  - une absorption acoustique pour un indice minimum d'ITS 45 et CAP 40[1]
  - des commandes à hauteur accessible dans la pièce
- des murs insonorisés et de la peinture de couleurs contrastantes
  - ceci ne comprend pas la construction de nouveaux murs, mais seulement l'insonorisation et de la peinture de couleur contrastantes pour les murs nouveaux ou existants
  - l'insonorisation pour un indice minimum d'ITS 42[1]
- 2 panneaux avec texte, pictogrammes et braille
  - 1 panneau à la cuisine, et 1 panneau ailleurs qui dirige les gens vers la cuisine
- les petits et gros appareils électroménagers ne sont PAS inclus (voir la section ci-dessous « Comment choisir des appareils électroménagers de cuisine accessibles » pour plus d'informations)

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- îlot de cuisine
  - option 1) entièrement à hauteur réduite
  - option 2) à 2 hauteurs
    - toute la longueur d'un côté de l'îlot à une hauteur plus basse pour accueillir les utilisateurs assis
    - l'autre moitié de l'îlot est plus haute pour permettre aux utilisateurs de se tenir debout
  - espace libre (pas d'armoires inférieures) sous le comptoir
  - éclairage de travail au-dessus du comptoir (750 lumens)
- porte automatique insonorisée
  - cadre en acier isolé
  - ensemble de quincaillerie de porte
  - dispositif et des commandes automatiques
  - connecteurs de fil électriques
  - transition sans obstacle
  - peinture de couleur contrastée
- infrastructure/câblage Wi-Fi pour les appareils intelligents
  - les appareils intelligents comprennent ceux qui peuvent être contrôlés à partir d'un appareil mobile ou à commande vocale, et qui sont dotés de fonctions de sécurité (par exemple, arrêt automatique, refroidissement au toucher, etc.)
  - l'infrastructure et le câblage comprennent 1 prise de données, 8 m de câble vers la salle de données et 1 routeur sans fil
  - ceci suppose que l'installation/ le bâtiment dispose déjà d'une connexion Wi-Fi
- tables et sièges de salle à manger accessibles
  - au moins 1 siège accessible avec dossier par table
  - situés sur un chemin accessible sans obstacle, avec un espace libre d'au moins 2000 mm autour de tous les côtés de la table

**Comment choisir des appareils électroménagers de cuisine accessibles :**

Les gros et les petits électroménagers ne sont pas couverts par les coûts à taux fixes. Le coût de ces appareils est à votre charge. La liste ci-dessous comprend des éléments à prendre en compte lors du choix d'appareils accessibles.

- Généralités :
  - rechercher des appareils intelligents qui peuvent être contrôlés à partir d'un appareil mobile ou à commande vocale (qui peuvent être contrôlés par des assistants virtuels);
  - inclure des dispositifs de sécurité (par exemple, arrêt automatique, refroidissement au toucher, etc.);
  - inclure des commandes tactiles à fort contraste, installées sur le devant, avec des caractères et des pictogrammes de grande taille;
- Réfrigérateur/congélateur :
  - grand format, soit côte à côte OU congélateur intégré comme tiroir coulissant au bas du réfrigérateur;
    - les congélateurs intégrés en haut du réfrigérateur ne sont pas à portée de main pour les utilisateurs assis;

- des capacités « intelligentes » supplémentaires, telles que
  - des caméras et des capteurs internes pour surveiller les aliments en temps réel et recevoir des alertes lorsqu'ils sont en rupture de stock ou périmés;
  - intégration de la maison intelligente pour créer des routines ou des alertes (aide pour les personnes atteintes de démence, de troubles de la mémoire, etc.);

- Table de cuisson :
  - l'induction est l'option la plus sûre, plutôt que l'électricité ou le gaz;
  - commandes situées devant ou à côté de la surface chaude;
  - installée sur le comptoir, avec le four mural séparé;

- Four mural :
  - four mural encastré, séparé de la table de cuisson;
  - porte pivotante latérale pour les utilisateurs assis;
  - autonettoyant pour faciliter le nettoyage par les utilisateurs dont la force, la mobilité ou la dextérité sont limitées;

- Hotte de cuisine :
  - commandes accessibles ou par l'entremise d'une télécommande;

- Lave-vaisselle :
  - porte pivotante latérale OU tiroir pour les utilisateurs assis;
  - commandes situées en haut ou sur le devant de la porte;
  - fonction « silence » pour réduire le bruit dans la cuisine;
  - détection des fuites d'eau pour éviter les surfaces glissantes;

- Four à Micro-ondes :
  - situé à une hauteur accessible (situé sur le comptoir ou intégré dans l'armoire inférieure au lieu de l'armoire supérieure)
  - installation d'une surface de réception d'au moins 381 mm sur 406 mm sur la surface adjacente du comptoir;

- Robinet de remplissage :
  - envisager d'inclure un robinet de remplissage au-dessus de la table de cuisson lorsque celui-ci ne peut pas être placé à côté de l'évier :
    - permet aux utilisateurs dont la force, la mobilité ou la dextérité sont limitées de remplir les casseroles sans avoir à les transporter jusqu'à la table de cuisson lorsqu'elles sont pleines.

# Fontaines d’eau accessibles et stations de lavage des mains accessibles

Les fontaines d’eau accessibles doivent être situées le long d’un chemin sans obstacle, dans des alcôves pour éviter de bloquer le chemin. Veillez à ce que les fontaines et les commandes soient de couleur contrastante par rapport à leur environnement, afin de faciliter la perception de la profondeur pour les personnes ayant une déficience visuelle.  Les commandes automatiques sont préférables aux commandes manuelles, afin d’améliorer l’accessibilité pour les personnes ayant une mobilité ou une dextérité réduite. Les fontaines extérieures doivent être situées à moins de 15 m d’un bâtiment chauffé afin d’éviter le gel des tuyaux.

**Figure 37 : Fontaine intérieure – murale versus autonome**

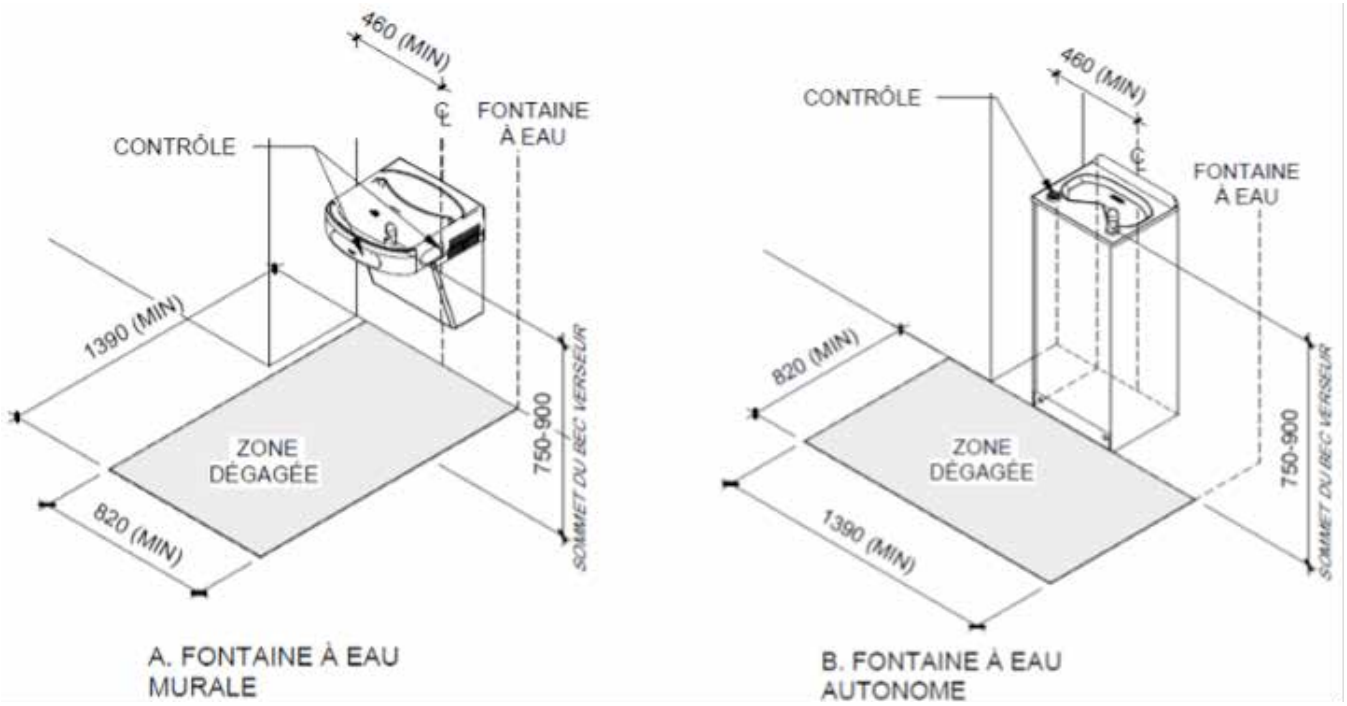


**Source :** Figure 39(a), CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l’environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation.

**Figure 38 : Fontaine intérieure – fontaine avec station de remplissage de bouteille versus station de remplissage de bouteille seule**

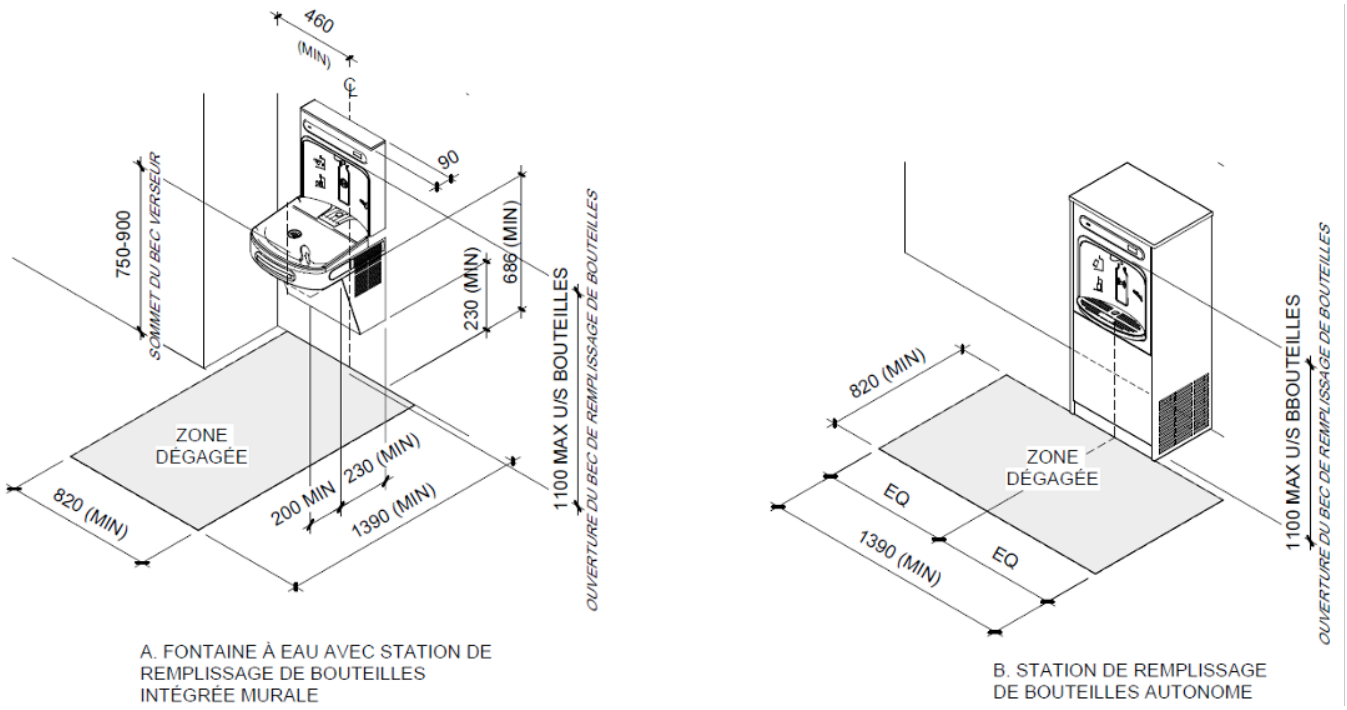


**Source :** Figure 39(a), CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation.

**Les fontaines d'eau intérieures accessibles comprennent :**

- une fontaine d'eau intérieure (murale ou autonome) ou fontaine d'eau avec station de remplissage de bouteille, de couleur contrastante par rapport à l'environnement, avec commande automatique ou par bouton-poussoir
- 2 panneaux avec texte, pictogrammes et braille
  - 1 panneau à la fontaine, et 1 panneau ailleurs qui dirige les gens vers la fontaine

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- éclairage à 300 lumens

**Figure 39 : Fontaine extérieure – fontaine avec station de remplissage de bouteille versus fontaine seule**

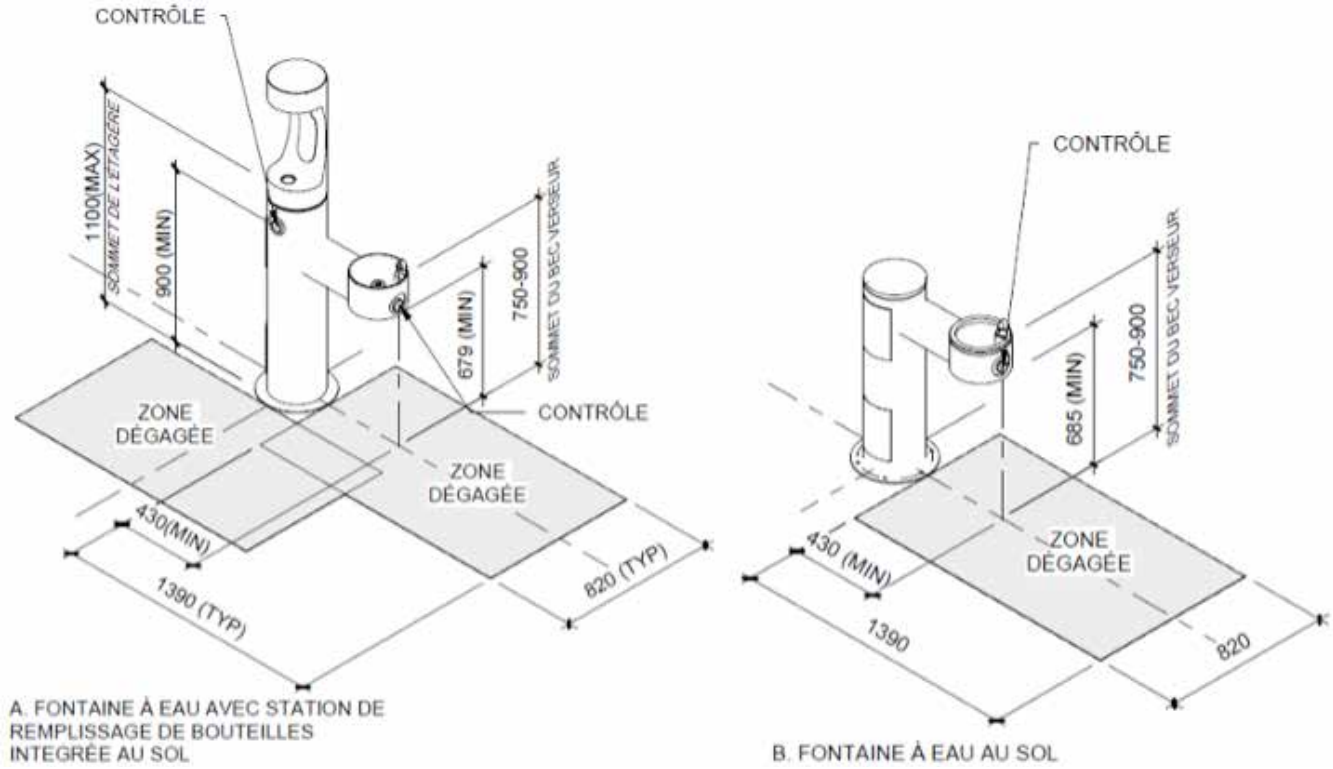

**Figure 40 : Fontaine extérieure – fontaine d'eau avec station de remplissage de bouteille et bassin pour les animaux d'assistance**

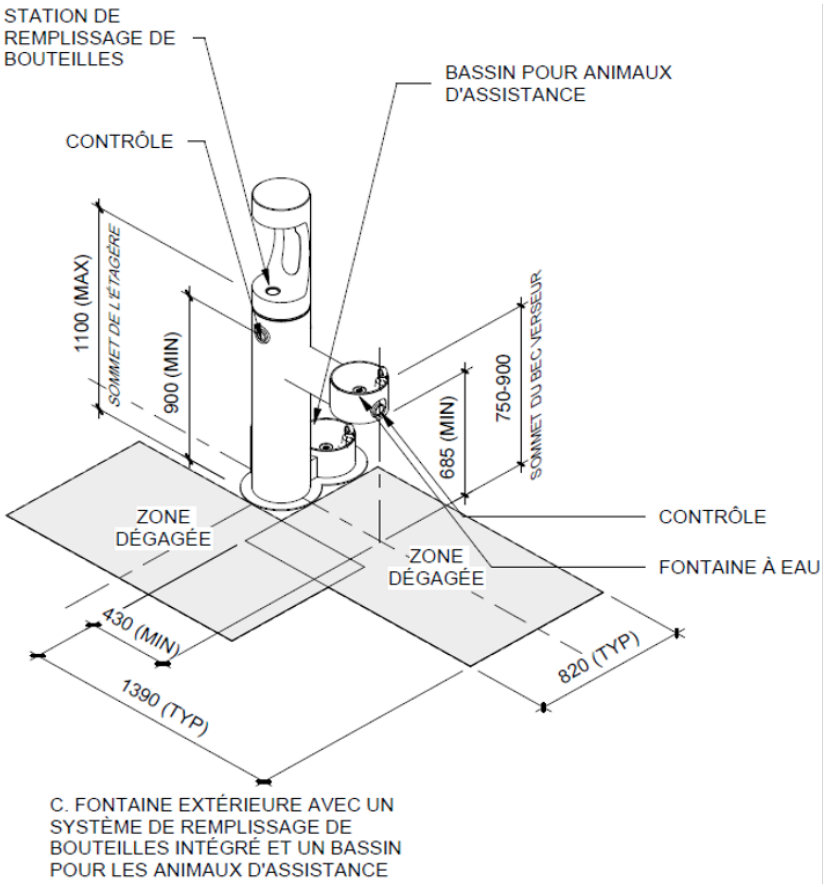


C. FONTAINE EXTÉRIEURE AVEC UN SYSTÈME DE REMPLISSAGE DE BOUTEILLES INTÉGRÉ ET UN BASSIN POUR LES ANIMAUX D'ASSISTANCE

**Les fontaines extérieures accessibles comprennent :**

- une fontaine d'eau extérieure ou une fontaine d'eau avec station de remplissage de bouteille ou une fontaine d'eau avec station de remplissage de bouteille et bassin pour les animaux d'assistance, de couleur contrastante par rapport à l'environnement, avec commandes automatiques ou à bouton-poussoir
- 2 panneaux avec texte, pictogrammes et braille
  - 1 panneau à la fontaine, et 1 panneau ailleurs qui dirige les gens vers la fontaine

**Figure 41 : Station de lavage des mains**

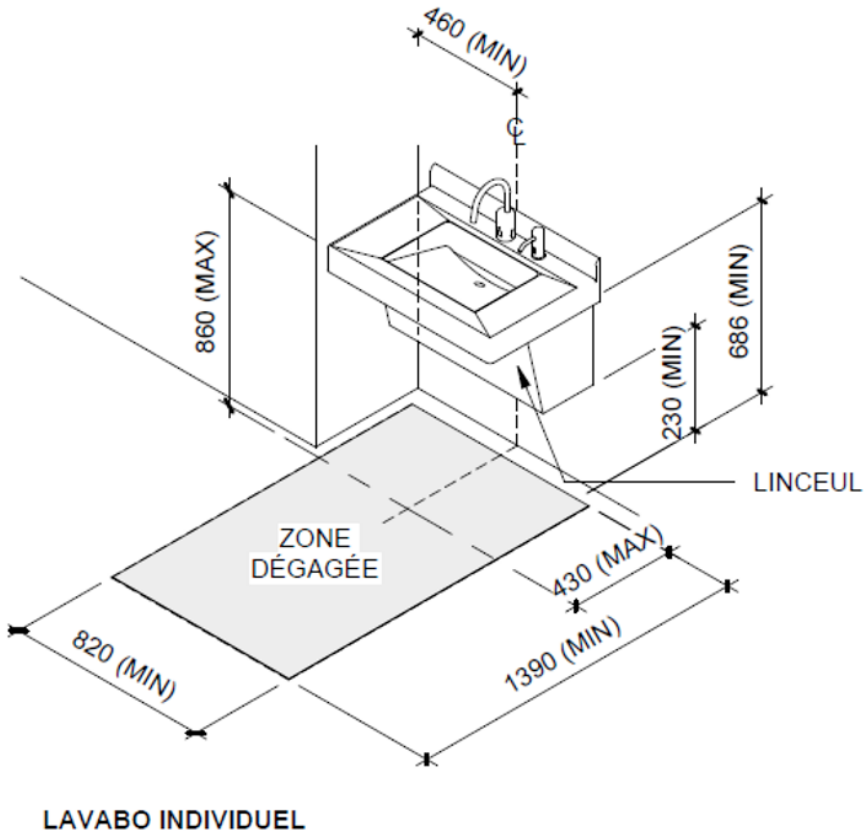


**Source :** Figure 43(a) et 43(b), CSA/ASC B651 : 23 Conception accessible pour l'environnement bâti. © 2023 Association canadienne de normalisation.

L'évier dispose d'un espace suffisant en dessous pour que les personnes à mobilité réduite puissent y insérer leurs genoux, ainsi que d'une protection contre l'eau chaude qui circule. Si vous installez deux ou plusieurs lavabos en rangée, l'axe central de chaque évier doit être séparé d'au moins 820 mm.

---

**Les stations de lavage des mains accessibles comprennent :**

- un évier monté au mur sans obstacle
- un robinet mains libres avec limite de température de 49 degrés C
- une protection des genoux contre la plomberie
- une protection murale (dosseret de 100 mm)
- un distributeur de savon mains libres, fixé au comptoir
- un distributeur de serviettes mains libres, fixé au mur
- un éclairage de 300 lumens, avec des commandes montées à une hauteur accessible
- 2 panneaux avec texte, pictogrammes et braille
  - 1 panneau à la station, et 1 panneau ailleurs qui dirige les gens vers la station

---

# Salles multifonctionnelles accessibles

**Figure 42 : Salle multifonctionnelle accessible – Plan général**

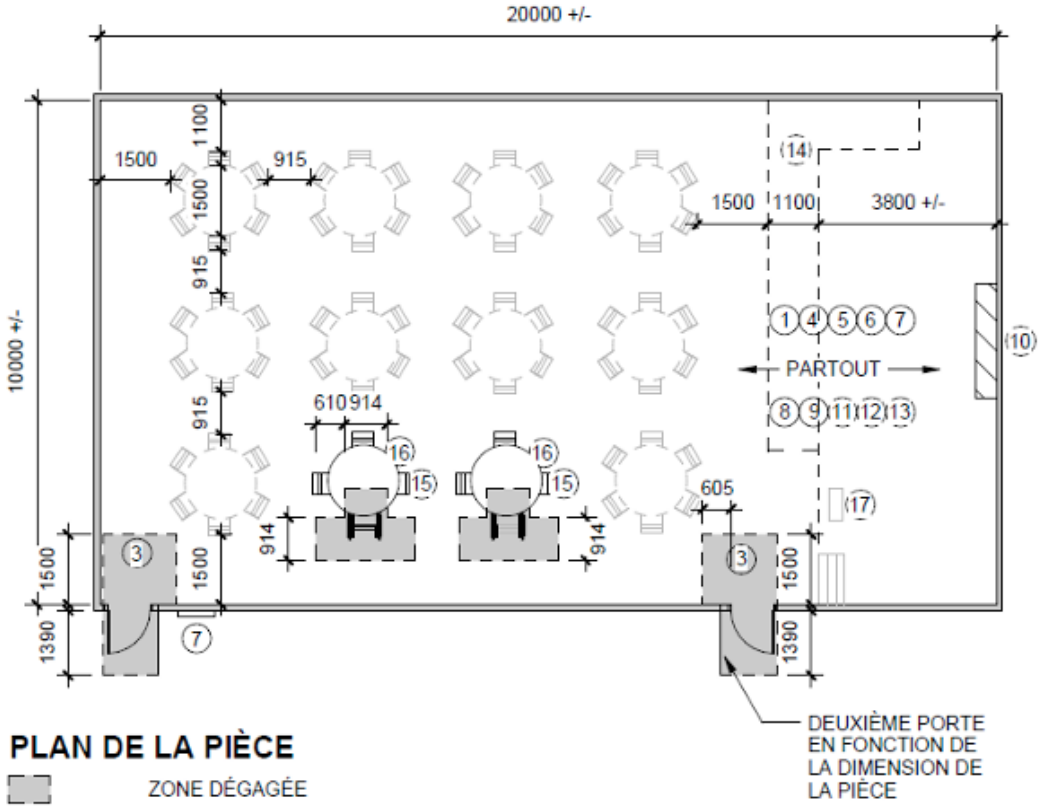


**PLAN DE LA PIÈCE**

ZONE DÉGAGÉE

SCHÉMA DE LA SCÈNE ET DE LA RAMPE

ILLUSTRATION À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

**LÉGENDE: COMPOSANTES DE BASE**

1. REVÊTEMENT DE SOL ANTIDÉRAPANT
2. REVÊTEMENT MURAL CONTRASTANT AVEC LE SOL
3. PORTE ACCESSIBLE
4. CVCA OPTIMISÉ
5. ÉCLAIRAGE OPTIMISÉ
6. ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES OPTIMISÉS
7. L'ORIENTATION ACCESSIBLE ET L'IDENTIFICATION DES SALLES

**LÉGENDE: COMPOSANTES SUPPLÉMENTAIRES**

8. MICROPHONE ET HAUT-PARLEURS
9. SYSTÈME D'ÉCOUTE ASSISTÉE
10. ARMOIRE ACCESSIBLE POUR AUDIO/VISUEL
11. TRAITEMENT DE PLAFOND ACOUSTIQUE
12. TRAITEMENT DES MURS ACOUSTIQUE
13. MURS INSONORISÉS
14. SCÈNE AVEC RAMPE D'ACCÈS
15. TABLE ACCESSIBLE
16. SIÈGE ACCESSIBLE
17. PODIUM ACCESSIBLE

Les salles multifonctionnelles accessibles peuvent varier en taille entre 25 m2 et 200 m2. Le schéma ci-dessus montre un exemple de configuration pour la plus grande taille de salle disponible selon les coûts à taux fixes (200 m2). Il est important de consulter des professionnels certifiés, tels que des architectes et des ingénieurs en mécanique/électricité, pour optimiser les systèmes d'insonorisation dans l'espace. Les honoraires des professionnels sont inclus dans les coûts à taux fixes.

**Les salles multifonctionnelles accessibles comprennent :**

- un plancher antidérapant
  - un éblouissement minimal, pas de motifs visuels fort
  - couleurs contrastantes par rapport aux murs, aux portes, etc.
- de la peinture pour les murs
  - des couleurs contrastantes par rapport aux planchers, aux portes, etc.
- porte(s) insonorisée(s)
  - une structure en acier isolée
  - la quincaillerie de porte
  - un mécanisme automatique avec des commandes
  - un branchement électrique
  - une transition sans obstacle
  - de la peinture de couleur contrastante
  - le nombre de portes (1 ou 2) sera automatiquement calculé en fonction de la taille de la pièce
- un éclairage optimisé (au-delà des exigences minimales du code)
  - éclairage de la zone de présentation contrôlé indépendamment de l'éclairage général dans le reste de la salle
  - tout l'éclairage doit être anti-éblouissant et réglable entre 100 et 750 lumens
  - les commandes à l'intérieur de la pièce à hauteur accessible
- des installations électriques optimisées (au-delà des exigences minimales du code)
  - des prises et des circuits de plus grande capacité
  - câblage permettant d'installer l'équipement audio/visuel depuis une position assise, à l'aide d'une télécommande ou par commande vocale
- un système de CVCA optimisé (au-delà des exigences minimales du code)
  - une meilleure qualité de l'air
  - une absorption acoustique pour un indice minimum de 45 pour l'ITS et 40 pour le CAP[1]
  - des commandes à hauteur accessible dans la pièce
- 2 panneaux de signalisation avec texte, pictogramme et braille
  - 1 panneau à l'extérieur de la pièce, et 1 panneau placé ailleurs pour guider les utilisateurs vers la salle

**Éléments d'accessibilité facultatifs :**

- l'isolation acoustique pour les murs
  - n'inclut pas la construction de nouveaux murs, mais seulement l'isolation acoustique pour un indice minimum de 45 pour l'ITS[1]
- les revêtements acoustiques de plafond
  - option 1) dalles de plafond acoustique suspendues en forme d'ossature, couvrant 100 % de la surface du plafond
  - option 2) baffles pour plafond acoustique suspendu, couvrant environ 50 % de la surface du plafond
  - avec l'une ou l'autre de ces options, il faut s'assurer que le revêtement acoustique du plafond est conforme aux normes CRB 0,8 et CAP 40[1]
- les revêtements acoustiques des murs
  - des panneaux muraux acoustiques couvrant environ 50 % de la surface de vos murs
  - assurez-vous que les panneaux ont un indice minimum de 0,8 CRB
- un microphone et des haut-parleurs
  - 1 microphone sans fil
  - 1 amplificateur
  - 1 émetteur/récepteur
  - des haut-parleurs fixés au plafond (quantité en fonction de la superficie de la pièce)
- un système de sonorisation assistée avec affichage en texte, pictogrammes et braille
  - option 1) un ensemble de casques d'écoute sans fil pour groupe
    - comprend des écouteurs et un émetteur d'une portée minimale de 45 m
    - le calculateur des taux fixes limite le nombre de casques d'écoute à 20 % du nombre maximum d'occupants de votre salle multifonctionnelle, en fonction de la taille de la salle
    - fonctionne mieux pour les personnes qui bénéficieraient d'une amélioration de l'audition mais qui ne portent pas d'appareil auditif (par exemple, prothèse auditive, implant cochléaire, etc.)
    - notez que les casques d'écoute partagés doivent être désinfectés après chaque utilisation
  - option 2) système d'induction par boucle
    - relie une source sonore (par exemple, un microphone, une télévision) directement à l'appareil auditif d'une personne via une boucle d'induction à fréquence audio
    - implique l'installation d'un câble en forme de boucle autour du périmètre de la zone d'assise de votre salle multifonctionnelle
    - plus pratique pour les personnes utilisant des appareils auditifs, car elles peuvent personnaliser leur niveau sonore
    - le nombre de personnes pouvant utiliser le système d'induction par boucle n'est pas limité
    - les coûts d'un système de modulation des fréquences ne sont pas couverts par cette option, car une boucle d'induction à fréquence audio est le système de boucle auditive préféré pour les salles multifonctionnelles

- une armoire pour ranger le matériel audio/visuel
  - uniquement disponible si un microphone et des haut-parleurs ou un système de sonorisation assistée sont ajoutés à votre projet
  - réduit le risque de trébucher sur les câbles (permet un déplacement sans obstacle)
  - 1 220 mm de largeur par 457 mm de hauteur par 610 mm de profondeur
  - des matériaux stratifiés de plastique
  - des œillets (points d'accès) pour que les câbles puissent sortir de l'armoire et se brancher sur des prises ou des équipements
  - des évents pour permettre à la chaleur des équipements audio/visuels de s'échapper
  - des poignées de tiroir/porte en forme de « D » et charnières à fermeture douce
- une scène accessible
  - nécessite une salle d'une superficie minimale de 150 m2
  - la scène mesure 40 m2
  - la hauteur de la scène se situe entre 305 mm et 457 mm au-dessus du sol
  - comprend des escaliers avec marches menant du plancher jusqu'à la scène
  - comprend une rampe entre le plancher et la scène (entre 6,1 m et 9,14 m de long)
  - une surface antidérapante pour la scène, les escaliers et la rampe
  - des bandes d'avertissement tactiles en haut des escaliers et en haut et en bas de la rampe
- des tables accessibles
  - la surface de la table se situe entre 730 mm et 860 mm au-dessus du sol
  - l'espace sous la table pour permettre à un utilisateur de fauteuil roulant de s'y asseoir (820 mm de largeur par 685 mm de hauteur et par 480 mm de profondeur)
  - hauteur réglable avec raccordement électrique
- sièges accessibles
  - hauteur du siège entre 430 mm et 483 mm au-dessus du sol
  - dossier inclus
  - hauteur réglable avec raccordement électrique
- podium accessible
  - hauteur réglable avec raccordement électrique

**Communication inclusive :**

- envisagez d'ajouter un système de sous-titrage en direct dans votre salle multifonctionnelle afin d'améliorer l'accessibilité pour les personnes sourdes ou malentendantes;
- un système de sous-titrage en direct comprendrait :
  - 1 ou 2 écrans pour afficher les sous-titres
  - différentes options pour les sous-titres :
    - sous-titrage manuel par un professionnel;
    - un codeur/décodeur câblé;
    - logiciel de sous-titrage (notez que certaines applications offrent un sous-titrage en direct généré automatiquement, par exemple Zoom, Microsoft Teams, Google Chrome, etc.).
- les écrans peuvent également être utilisés pour :
  - afficher des graphiques ou d'autres moyens de communication visuelle pour les personnes qui bénéficieraient d'une communication non verbale;
  - afficher des visuels grand format pour les personnes malvoyantes;
  - afficher un interprète en langue des signes qui fournit des services virtuellement.

Notez que si vous souhaitez inclure les éléments de communication inclusive dans votre projet, ils ne sont pas couverts par les coûts à taux fixe mais peuvent être admissibles à un financement. Veuillez traiter ces éléments comme « Autres activités » dans le calculateur de taux fixe et suivre les exigences décrites dans le guide du demandeur pour les activités non soumises à un taux fixe.

**Autres éléments à considérer :**

- assurez-vous que le parcours de déplacement dans la salle est sans obstacle en évitant les obstructions au sol ou fixées au mur;
- si votre salle multifonctionnelle est dotée de fenêtres, éliminez les reflets ou autres réflexions de la lumière sur les vitres en installant des couvre-fenêtres ou d'autres traitements;
- réservez des sièges près de l'avant de la salle (le plus près de la scène ou de la zone de présentation) pour les personnes sourdes, malentendantes ou malvoyantes;
- attribuez les sièges de l'allée aux personnes qui sont accompagnées d'un animal d'assistance.

Notez que les éléments à considérer ci-dessus ne sont pas couverts par les coûts à taux fixe.

# Notes

[1] Remarque sur l'insonorisation et l'acoustique

Plusieurs des éléments du calcul des coûts à taux fixes concernent l'insonorisation et les traitements acoustiques. Il existe deux façons d'améliorer l'acoustique d'un espace :

1. l'isolation acoustique : consiste à utiliser des matériaux isolants dans les murs, les planchers et les plafonds pour empêcher le son de sortir de la pièce (par exemple, d'être entendu à l'extérieur de la pièce) et d'y entrer (par exemple, s'il y a du bruit à l'extérieur de votre pièce). L'indice de transmission du son (ITS) est une mesure de l'isolation acoustique;

2. l'absorption acoustique : en général, dans une pièce laissée à l'état brut, le son rebondit sur les murs, les plafonds, les sols et autres surfaces dures, ce qui rend l'audition difficile. L'introduction de matériaux absorbants réduira le niveau d'écho à l'intérieur de votre pièce. Le coefficient de réduction du bruit (CRB) et la classe d'atténuation du plafond (CAP) caractérisent le degré d'absorption acoustique.

Voici les définitions des systèmes d'évaluation utilisés pour l'isolation acoustique et les matériaux acoustiques :

- l'indice ITS varie de 0 à 60+, 38 étant considéré comme correct et 45 comme très bon. Il mesure la capacité d'une pièce entière (sols, murs, plafond) à bloquer le son à l'intérieur de la pièce pour qu'il ne soit pas entendu à l'extérieur, et vice versa. Un ITS de 45 signifie que le son entrant et sortant de l'espace est réduit de 45 décibels;
- l'indice CRB varie de 0 à 1, 0,5 étant considéré comme médiocre et 0,8 comme très bon. Si votre pièce est remplie de matériaux à faible CRB comme le béton et l'acier, le bruit rebondira et rendra difficile l'audition des personnes qui parlent. S'assurer qu'une pièce contient des matériaux à indice CRB élevé signifie que le son sera mieux absorbé et réduira l'écho;
- l'indice CAP varie de 0 à 50, 25 étant considéré comme médiocre et 40 comme très bon. L'indice CAP est spécifique aux matériaux de plafond, tandis que le CRB mesure d'autres types de matériaux dans une pièce. En veillant à ce que le plafond soit construit avec des matériaux ayant un indice CAP élevé, le son sera mieux absorbé et l'écho réduit.